

LA REVUE DE TERREBONNE

BIBLIOTHEQUE ST-SULPICE
1700 RUE ST-DENIS
MONTREAL

BIMENSUEL DEVOTUE AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIE LE PREMIER ET LE TROISIEME VENDREDI DU MOIS
7e ANNEE — No 12 TERREBONNE, VENDREDI, 15 OCTOBRE 1965 Directeur: Aimé DESPATIE

Une enquête réclamée par le maire sur l'arrêt d'eau du 6 oct.

Le conseil municipal a confié au directeur de la police, M. Aimé Charron, (assisté par le lieutenant Hervé Goulet), la direction de l'enquête sur le bris d'un tuyau d'amenée de 20" de l'aqueduc par un employé sur une pelle mécanique de Jean-Paul Charron Excavation de Ste-Thé-

rèse, dans l'après-midi du mercredi 6 octobre dernier.

M. Charron aura pour tâche principale de déterminer les responsabilités dans cette affaire et d'établir surtout pourquoi la confusion a régné durant plusieurs heures après le bris. Les versions écrites des témoigna-

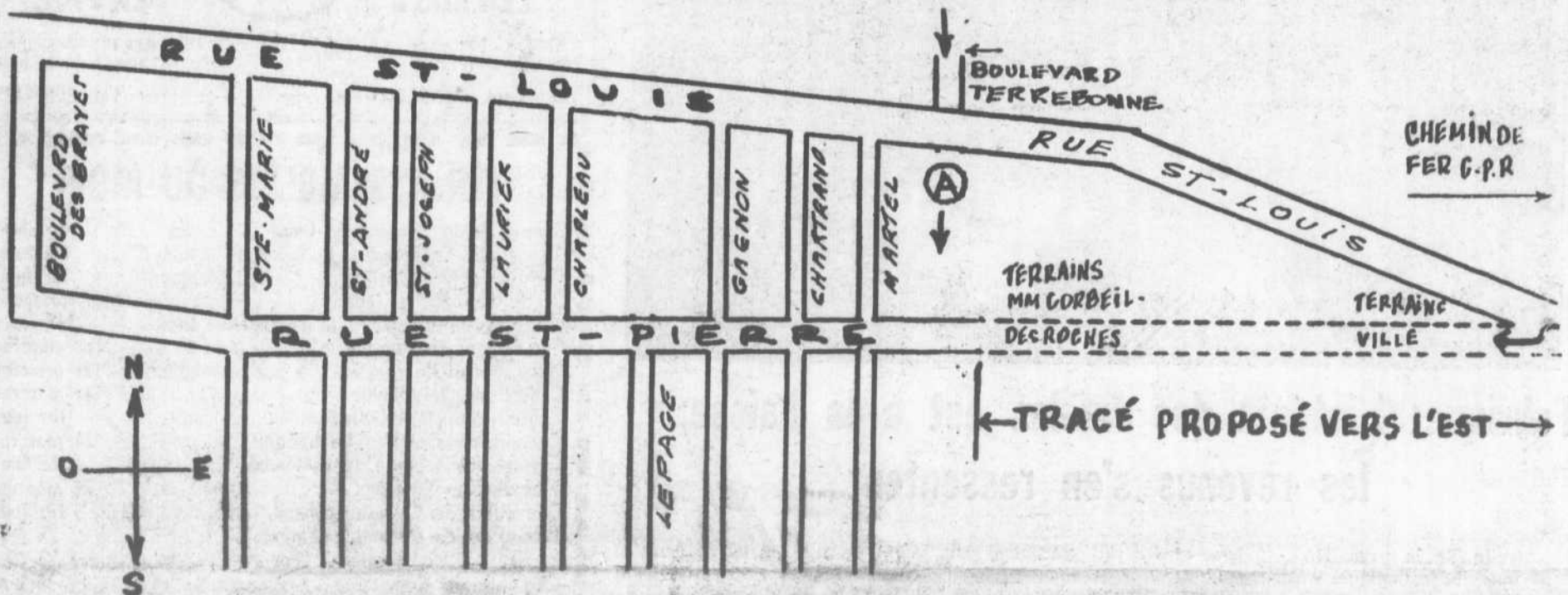
ges seront ensuite remises aux membres du conseil en comité pour étude et décision.

Le conseil, a expliqué le maire Paquin, devra tenir l'entrepreneur Charron responsable du bris de ce tuyau et surtout obtenir un compte exact de toutes les dépenses qui auront été

occasionnées: eau achetée à St-François, eau filtrée gaspillée durant plusieurs heures, eau non vendue à Lachenaie et Mascouche, les ingrédients dispendieux de l'usine de filtration et le temps des hommes de la ville qui ont été occupés de 2.30 h. à 11h. du soir environ.

QUI A LA RESPONSABILITE : L'INGENIEUR OU L'INSPECTEUR ?

Il a été mentionné à la séance du 7 octobre les divergences de vue entre l'ingénieur, M. Lemay et l'inspecteur, M. Lachapelle. (voir Enquête page 3)



• LE CONSEIL SE RENDRA-T-IL A LA DEMANDE des marchands de la basse-ville qui désirent une entrée directe sur la rue St-Pierre à l'est de Terrebonne, plus précisément à quelques centaines de pieds de la voie ferrée? Le dessin sommaire que nous reproduisons ici donne une idée du tracé approximatif proposé par nos hommes d'affaires. Les propriétaires de terrains dans ce secteur, MM. Jacques Corbeil et Denis

Desroches ont accepté, en principe, le tracé proposé, sujet à des modifications. Le Conseil municipal aurait préféré une entrée par le boulevard Terrebbonne (A) mais le propriétaire, M. Fabien Chartrand n'a pas encore manifesté son intention de donner cette rue à la ville.

Fabrique: Campagne de sollicitation dans les foyers la semaine prochaine

Le mérite de l'offrande est en fonction du coeur qu'on y met

La paroisse St-Louis de Terrebonne vient de lancer une grande campagne d'Education Paroissiale, dans le but: 1) de renseigner les paroissiens sur les problèmes de la paroisse et les moyens pour les solutionner et 2) de revaloriser le sens de l'offrande à l'Offertoire de la messe; 3) de former un comité de laïcs responsables, qui prendront en main les responsabilités matérielles de la paroisse.

A en juger par les nombreuses présences aux assemblées des hommes et des femmes, la campagne s'annonce un succès sans précédent. Plus de 200 femmes assistaient à l'assemblée mercredi dernier, tandis que près de 350 hommes se réunissaient pour l'assemblée de lundi.

Depuis quelques années on a constaté que l'intérêt des fidèles envers leur Eglise était à la baisse; les revenus s'en ressentaient évidemment, et la paroisse avec une dette de \$325,000., ne parvenait plus à équilibrer son budget.

Cette nouvelle formule LUMEN permettra d'intéresser davantage les paroissiens aux choses de leur Eglise et de comprendre pleinement le rôle du laïc aujourd'hui.

Le laïc doit vivre dans son milieu le message de l'Evangile.

"Je dois être un constructeur, non un démolisseur"...

(voir Fabrique page 2)

15e rapport annuel de la Caisse Populaire : l'actif atteint \$1,440,437 au 30 septembre

- L'actif a augmenté de \$351,087 depuis le 30 septembre 1964;
- Plus de 600 nouveaux citoyens sont devenus sociétaires.

L'actif de la Caisse populaire de Terrebonne était de \$1,440,437.61 à la fermeture des livres le 30 septembre dernier, clôturant une année de succès pour cet organisme paroissial. Au cours de la dernière année, l'actif a été augmenté de \$351,087.91, un des plus importants depuis la fondation en mai 1950.

Nous avons obtenu plusieurs renseignements intéressants du gérant, M. Roland McKay et nous les donnons en primeur à nos lecteurs:

• Le nombre des sociétaires est passé de 2,206 à 2,800 au cours du dernier exercice financier. Aux caisses scolaires, il y a 475 départs.

• Les prêts aux sociétaires se sont repartis comme suit: \$285,504. sur reconnaissance de dette et \$554,504. sur hypothèque,

à comparer à \$131,945. et \$443,759. pour les mêmes dates l'an dernier.

• L'épargne ordinaire était de \$1,258,363., à comparer à \$947,489,792.

Présentation du plan

La commission scolaire régionale Duvernay présentera jeudi prochain le plan d'aménagement scolaire qui a été préparé par le comité spécialement formé à cette fin. La présentation officielle du document sera faite le 21 octobre au Centre sportif Laval (salon des anciens), à St-Vincent, à 8 h. Les commissaires d'écoles de la région et la presse ont été invités à cette importante réunion.

Les marchands de la rue St-Pierre veulent une entrée sur la rue St-Louis, près du CPR

Quelques-uns des plus importants hommes d'affaires de la basse-ville se réunissaient lundi à la salle à manger Louis-Paul dans le but de coordonner leurs efforts en vue de l'ouverture de la rue St-Pierre à partir de la rue

St-Louis, à l'est de la ville, tout près du chemin de fer. Notre dessin donne une idée approximative du projet que les marchands proposeront au Conseil municipal.

Lors de la réunion de nos édi-

les le 7 octobre, il a été question du projet et le Conseil a dû suspendre son approbation d'un plan de subdivision présenté par MM. Jacques Corbeil et Denis Desroches. Les marchands présents à l'assemblée se sont objectés parce que ce plan ne prévoyait pas un débouché de la rue St-Pierre à l'est de Terrebonne. Le Conseil s'est rendu à cette demande et a proposé aux hommes d'affaires de se réunir à nouveau afin de présenter un projet plus concret de leurs demandes.

La réunion qui avait lieu dans l'après-midi de lundi dernier a permis aux marchands du bas de la ville d'établir un plan d'action. Ils ont demandé à M. Denis Desroches (M. Corbeil était absent) qu'il refasse son plan afin de permettre l'ouverture vers l'est. M. Desroches a accédé à cette requête à condition que le nombre et l'importance de chaque terrain cadastré à nouveau soit à peu près identique au plan original.

RUE COMMERCIALE

Nos hommes d'affaires demanderont maintenant au Conseil de zoner la rue St-Pierre dans toute sa longueur "commerciale" et qu'il accepte le nouveau plan qui sera tracé par M. Alfred Trotter.



"L'Eglise, c'est pour aussi les laïcs." Voilà le mot d'ordre que les 350 paroissiens et 200 paroissiennes ont réalisé en assistant aux assemblées, au cours de la semaine dernière. Il est grand temps qu'on libère nos prêtres des problèmes financiers, pour qu'ils puissent se donner entièrement à leur ministère.

Cette belle campagne permettra de former

un comité de laïcs responsables, qui dorénavant s'occuperont avec les marguilliers des affaires de la paroisse.

Pour plus de détails tous les paroissiens sont invités gratuitement à un grand souper chaud — aimanche soir à 6.30 P.M. à l'école Léopold Gravel — Pour réservation : 666-3729.



Fabrique: L'intérêt des fidèles est à la baisse; les revenus s'en ressentent...

(suite de la page 1)

Si tous les catholiques réalisent le sens de leur offrande à la messe du dimanche, il y aurait une meilleure participation non seulement au sacrifice de la messe, mais aussi à une meilleure vie communautaire.

La paroisse existe pour unir autour de l'autel l'assemblée des chrétiens.

L'offrande que nous remettons à l'occasion de la quête n'a pas pour but premier d'enrichir les coffres de la fabrique, mais plutôt pour permettre à chacun d'offrir sa part sacrifice présentée à Son Dieu. Et cette part,

pour quelle soit méritoire, doit être offerte avec amour.

C'est donc pour cette raison que chacun est libre de donner ce qu'il veut. Il n'y aura aucune pression. Mais la paroisse désire savoir à l'avance quel montant elle pourra prévoir de recevoir pour budgéter d'avance.

Dimanche prochain, un grand dîner paroissial absolument gratuit est offert aux paroissiens pour permettre de réunir et de renseigner tout le monde sur les buts et les moyens que cette campagne d'éducation poursuit. Soyez assuré qu'à ce souper entièrement gratuit, il n'y aura aucune solli-

citation, ni avant, ni pendant, ni après le souper, c'est entièrement gratuit. La sollicitation ne se fera qu'au cours de la semaine et elle se fera à domicile.

Si certains paroissiens craignent de venir à ce souper par crainte d'être sollicité, qu'ils viennent sans crainte, il ne leur en coûtera rien. Ceux qui désirent venir, mais n'ont pas encore été invités, veuillez téléphoner pour qu'on vous réserve votre couvert et qu'on vous envoie votre carte de réservation de table. Le No du tél. est 666-3729.

(Communiqué).

Référendum le 27 octobre pour ou contre une station de service

Il y aura référendum mercredi, le 27 octobre, à l'hôtel de ville, pour approuver ou rejeter un amendement au règlement de zonage au sujet de la demande d'un particulier pour établir une station-service sur le boulevard en construction au nord de la ville. Lors de l'assemblée des électeurs le 8 octobre, huit contribuables du secteur sont venus demander que le référendum soit

tenu.

Seulement 32 contribuables auront droit de voter "oui" ou "non" selon qu'ils désirent ou non qu'une station-service s'établisse dans leur secteur. Les heures de scrutin seront de 9 h. a.m. à 7 h. p.m. et le vote est secret. Le référendum prévoit qu'il faudra une majorité en nombre et en valeur pour que le règlement soit accepté.

COMBIEN

pour un abonnement d'un

an à La Revue de Terrebonne? Seulement \$1.00 pour les 24 éditions! Offrez-vous ce plaisir de recevoir un journal dynamique, bien documenté, qui vous offre deux fois par mois les nouvelles de la région de Terrebonne. Combien? \$1.00 seulement. Envoyez votre chèque, un mandat ou votre dollar avec votre adresse à La Revue de Terrebonne, 83 rue Thérberge, (C.P. 900), à Terrebonne, P. Q.)

IL GAGNE \$200.

M. Jean-Bernard Ouimet, du 22 rue Chartrand, a gagné un prix de \$200, pour avoir trouvé un "certificat de fraîcheur" dans un pain Weston.

NOUVELLES PLAQUES

Les nouvelles plaques 1966 pour les automobiles sont maintenant arrivées chez l'émetteur des licences M. Marcel Gendron, rue St-Sacrement. Le fond est rouge et les chiffres blancs; la lettre distinctive est plus petite que les chiffres cette année afin de la mieux distinguer. La série de plaques pour Terrebonne porte les lettres 6M et 7M.

VENDEUR

M. Lucien Canuel, propriétaire de Canuel Automobiles Inc., annonce que M. André Grenon, bien connu dans la région, est maintenant vendeur à son établissement pour les automobiles, camions Chevrolet et autres marques ainsi que pour les véhicules usagés.

AU CENTRE

M. et Mme Gérard Rhéaume sont maintenant les locataires du restaurant de la salle de quilles du Centre de Loisirs. Ils invitent tous leurs amis et les citoyens à venir les rencontrer bientôt pour y déguster leurs excellents hot-dogs, hamburgers...

TOUJOURS UN SERVICE PARFAIT!

- TUNE-UP
- BATTERIES Atlas
- GAZOLINE - HUILE
- ALIGNEMENT de roues et de lumières
- PNEUS
- DEBOSSAGE

LEVEILLE



SERVICE

Meteor - Mercury - Comet
Camions Mercury

Ouvert tous les jours
de 7h. a.m. à 10 h. p.m.

121 Boul. TERREBONNE

Tél. 666-4117

LES ASSEMBLEES DU MOIS

Conseil de la Paroisse St-Louis	1er lundi
Conseil de Lachenaie	1er lundi
Conseil de Mascouche	1er lundi
Cercle Lacordaire (conseil)	1er mardi
Ligue des Propriétaires de Terrebonne Inc.	1er mardi
Commission scolaire (ville)	1er mercredi
Filles d'Irabelle	1er mercredi
Conseil de l'Harmonie	1er mercredi
Conseil municipal (ville)	1er jeudi
Commission scolaire (Lachenaie)	2è mercredi
Commission scolaire (Mascouche)	2è lundi
Amicale des Vétérans	2è mercredi
Chevaliers de Colomb (conseil)	1er jeudi
Chevaliers de Colomb (membres)	2è jeudi
Société St-Jean-Baptiste (conseil)	2è jeudi
Chambre de Commerce	3è lundi
Régionale Duve nay	3è mardi
Cercle Lacordaire (membres)	3è mardi
Etat-major de l'Harmonie	3è mercredi
Commission scolaire (Paroisse)	4è lundi
Ligue Sacré-Coeur : Dim. précédant le 1er ven. du mois	

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR

Lionel Grenier Automobile Inc.

VENTE — SERVICE — PIECES

Pontiac - Buick - Acadian - Vauxhall

Camions G.M.C. - Handi-Van

TERREBONNE

93 ST-LOUIS (angle Thérberge)

666-3747 - 48



Richelieu
SUPER
MARCHÉ

LE SUPER-MARCHE IDEAL DE TERREBONNE OU L'ON TROUVE DE TOUT

- LES MEILLEURES VIANDES A BAS PRIX
- UN CHOIX INCOMPARABLE D'EPICERIES
- LES PROVISIONS POUR LA FAMILLE
- UN ASSORTIMENT DE FRUITS ET LEGUMES
- LES MEILLEURS FROMAGES: ST-PAULIN - BRIE - ROQUEFORT - CAMEMBERT - GRUYERE - GOUDA - OKA, etc.
- UN ACCUEIL CORDIAL
- UNE ATMOSPHERE DETENDUE PROPICE A VOS EMPLETTES.

Toutes vos marques préférées de

BIERE et PORTER

Livraison gratuite | TÉL.: 3792
45 rue St-Joseph | 666

DANCLOSE

Enquête réclamée par le maire sur l'arrêt d'eau du 6 octobre

(suite de la page 1)

On a aussi établi que l'inspecteur avait cherché la valve nécessaire durant longtemps avant de fermer la conduite principale. Le conseil désire établir une ligne précise de conduite pour toute éventualité pareille à l'avenir afin que la population ne soit pas privée d'eau durant des heures comme ce fut le cas durant la soirée du 6 octobre.

Le conflit semble latent entre l'ingénieur (en fonction ici depuis quelques semaines seulement) et l'inspecteur (en fonction depuis plus de trente ans). Le maire a demandé si l'inspecteur avait à attendre des ordres de l'ingénieur pour prendre ses responsabilités. Il a aussi été question de la présence à une assemblée de la commission scolaire, de M. Lachapelle, le soir, alors que la conduite était brisée.

Le conseil n'a pas cherché à blâmer inutilement ses dirigeants de services mais il a tenu à l'unanimité de ses membres, à une démarcation aussi précise que possible des devoirs de ces messieurs en pareille circonstance.

ERREUR D'UN OPERATEUR

D'après un rapport verbal fait au conseil, l'opérateur de la pelle mécanique devait creuser à au moins 10 pieds du tuyau impliqué dans cette affaire. Ce même homme aurait déjà brisé un tuyau semblable dans une excavation à Ste-Thérèse.

Cette erreur a empêché nos citoyens de s'abreuver d'eau durant plusieurs heures dans l'après-midi et la soirée du 6 octobre.

UN PLAN GENERAL DES CONDUITES

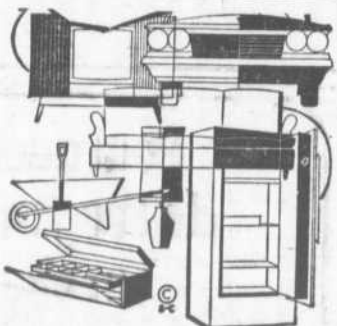
Selon les explications fournies, plusieurs plans fragmentaires des réseaux d'aqueduc et d'égoût existent dans les dossiers de l'hôtel de ville. MAIS PAS DE PLAN GENERAL DE TOUS LES RESEAUX DANS TOUTE NOTRE VILLE. C'est là une anomalie qui ne de-



Dr François Paquin, maire

aurait pas exister dans une ville comme la nôtre. Il faut à nos officiers supérieurs une documentation complète et à point de tous les réseaux, avec indication des borne-fontaines, des valves, enfin, tout ce qui concerne l'appareillage des réseaux. Ce plan général doit être entre les mains de l'administration le plus tôt possible.

Le conseil a demandé à M. Trottier combien coûterait un tel plan.



Petites Annonces

Pour louer, vendre ou acheter, utilisez les petites annonces.

LA REVUE DE TERREBONNE

Elles sont peu dispendieuses et rapportent beaucoup !

60% des taxes municipales 1965 ont été perçues au secrétariat

Le secrétaire-trésorier de la ville de Terrebonne, M. Jean-Jacques Lauzon, a présenté le rapport suivant au conseil le 7 octobre :

- Montant des taxes facturées pour 1965 : \$249,818.80.
- Montant perçu au 30 septembre 1965 : \$151,610.09, représentant 60% de la taxation. 75% des propriétaires ont payé leurs taxes au 30 septembre. Nous n'avons pas le chiffre pour les locataires.
- En 1964 la taxation municipale était de \$128,709.45 et il restait à percevoir, au 30 juin 1965, \$7,922.43, soit une perception de 94%.

Cercle Marguerite de Provence

Avis important

Les résidents des rues Chartrand, Léon-Martel, du boulevard Terrebonne, Abbé-Pierre, Curé-Cloutier, Bernard, Langlois, Pie IX, de la Gare, Léveillé et ceux de la rue St-Louis entre Chapleau et de la Gare, ont été avisés par le Conseil qu'à compter de MARDI LE 19 OCTOBRE PROCHAIN, les vidanges seront recueillies les MARDIS ET VENDREDIS sur ces rues. L'ingénieur André Lamy de notre ville, a réorganisé ce service afin de mieux coordonner le travail des employés municipaux.

La prochaine partie de cartes des Filles d'Isabelle aura lieu samedi le 23 octobre à l'hôtel de ville. Il y aura des prix de présence et de tables.

Les élections pour le Cercle Marguerite de Provence ont lieu le 27 de ce mois au local, à 8 h.

Le Cercle présente ses sincères condoléances à Mme C.-A. Roberge, à l'occasion du décès de son père, M. Ernest Picard, à Trois-Rivières, la semaine dernière.

Les officières et les membres du Cercle désirent formuler leurs bons vœux de prompt rétablissement aux malades et particulièrement à Mme Yvonne Chartrand, hospitalisée à Montréal.

Réélection à la Chambre de Commerce

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Terrebonne, jeudi le 7 octobre, ont réélu presque en bloc les membres du conseil d'administration de l'année dernière. Seulement une quinzaine de membres assistaient à la réunion qui avait lieu au motel Le Sommet.

Me CLAUDE PAQUETTE avocat, a été réélu à la présidence. Il sera secondé par les premier et deuxième vice-présidents, MM. Jean-Claude Jacques et Marcel Bédard et les directeurs, MM. André Martel, Fernand Brisebois, Jean-Louis Mayrand, Léopold Guay et Jean-Louis Héroux. Le secrétaire-trésorier sera M. Lucien Paquette.

M. Jean-Claude Jacques s'occupera particulièrement du comité des Affaires municipales alors

que Me Claude Paquette conservera le comité du Journal. Le titulaire du comité de l'Industrie sera choisi à une prochaine réunion.

UNE RESOLUTION

Il a été résolu à l'unanimité de présenter aux autorités compétentes une demande à l'effet de conserver l'édifice actuel du bureau de poste sur la rue St-Pierre et que le ministère des Postes, même avec la construction d'un nouvel édifice plus au nord, continue le service dans le centre des affaires, rue St-Pierre.

PROCHAINE REUNION

La prochaine assemblée de la Chambre aura lieu jeudi, le 11 novembre.



Meilleur Marché

En vous abonnant au journal le coût est de seulement \$1. par année alors qu'aux kiosques vous payez \$2.40 par année !



CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR GENERAL

VOUS OFFRE LA MAISON DE VOS REVES SUR LA RUE LEON-MARTEL
AU NORD DE BERNARD

118 BOUL. TERREBONNE, TEL. 666-8584

VENEZ CETTE FIN DE SEMAINE

Le Gouvernement Fédéral
vous donnera
\$500.00 COMPTANT
si vous achetez une
MAISON CONSTRUITE
EN HIVER

Une fois de plus, le gouvernement du Canada offre cette prime spéciale en vue d'augmenter l'emploi d'hiver et de favoriser la construction de maisons "bâties en hiver". Toute maison "bâtie en hiver" et acceptée comme telle, après inspection par le gouvernement fédéral, vous donne droit au rabais de \$500.00.

LES CONDITIONS REQUISES

- Vous pouvez construire votre propre maison
- Vous pouvez la faire construire
- Vous pouvez en acheter une déjà construite
- Elle peut être unifamiliale ou multifamiliale ne dépassant pas quatre logements (chacun pouvant bénéficier de la prime d'encouragement de \$500.00)
- Les travaux ne doivent pas dépasser le stade des solives du rez-de-chaussée avant le 15 novembre 1965 et la maison doit être complétée avant le 15 avril 1966, sauf pour ce qui est de la peinture à l'extérieur et du terrassement

CE QUE VOUS DEVREZ FAIRE

Procurez-vous la brochure contenant tous les détails et des formules d'enregistrement, en vous adressant au Bureau national de placement, à n'importe quel bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, ou dans les bureaux de poste là où il n'y a pas de bureaux de la SNP ou de la SCHL. Votre entrepreneur peut même le faire pour vous. Vous serez dans votre nouvelle maison au printemps—économisez sur votre loyer—bénéficiez de la prime de \$500.00.



FAITES-LE MAINTENANT!
Faites construire votre maison en hiver.

Publié avec l'autorisation de l'hon. Allan J. MacEachern, ministre du Travail, Canada.



LE TAUX DE LA TAXE

Quel sera le taux de la nouvelle taxe scolaire 1965-66? Il est difficile de le préciser avant que les experts du ministère de l'Éducation aient le document en mains. Le taux normalisé par Québec est de 1.63% et rapporterait \$318,875.00. Il se pourrait qu'il demeure au même palier cette année si les subventions d'équilibre budgétaire et statutaires sont acceptées telles qu'inscrites au budget.

Les estimations budgétaires 1965-66 à la commission scolaire: \$880,281.

- Le taux de taxation normalisé par le ministère de l'Éducation a été inscrit à 1.63%, soit le même que l'an passé;
- Les subventions du ministère s'élevaient à \$517,921, soit presque 60% des revenus de la Commission.

Les membres de la Commission scolaire de Terrebonne ont adopté à leur réunion de mercredi le 6 octobre les estimations budgétaires pour 1965-66. Ils ont autorisé le secrétaire-trésorier à envoyer ce budget au ministère de l'Éducation qui étudiera le document et l'approuvera s'il y a lieu avec ou sans modifications. Ces estimés atteignent un nouveau sommet de \$880,281.00 à comparer avec ceux de 1964-65: \$607,492.00, une augmentation de \$172,789.00.

Les frais d'enseignement, le transport des élèves, le service de la dette et les frais de scolarité

rité à la Commission scolaire régionale Duvernay sont les principaux postes du budget marqués d'une augmentation substantielle. Ainsi, par comparaison, voici

les chiffres (celui entre parenthèses indique l'année 1964-65 : enseignement, \$280,700 (240,800), transport, \$36,500 (\$29,500.), service de la dette, \$196,561. \$166,677), commission scolaire régionale, \$276,900. (\$205,125.)

Les salaires à payer au cours de 1965-66 sont estimés à \$303(-

420., soit presque le tiers du budget.

L'évaluation imposable pour notre région scolaire est de \$19,563,000. à comparer avec \$14,891,500. l'année dernière. Les particuliers sont évalués à \$15,703,600. et les compagnies à \$3,859,400.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE TERREBONNE

Estimations budgétaires 1965-66

REVENUS

Imposition locale :	
Taxe scolaire (au taux normalisé à 1.63%)	\$15,703,600
(Evaluation imposable, particuliers: compagnies:	3,859,400
	\$19,563,000
Subventions du gouvernement provincial:	
Consolidation du déficit au 30 juin '63	\$ 13,440.00
Equilibre budgétaire-déficit 1965-66	199,555.00
Statutaires	304,926.00
	\$517,921.00
Subventions du gouvernement fédéral:	
tenant lieu de taxe	500.00
Comm. scol. régionale Duvernay (locaux)	25,485.00
Loyer des religieux et religieuses	9,800.00
Salles et vente de terrains	3,000.00
Assurance - salaire - remboursements	2,500.00
Intérêts	2,200.00
	17,500.00
TOTAL DES REVENUS	\$880,281.00

DEPENSES

Administration générale	\$ 27,650.00
Enseignement	280,000.00
Services éducatifs	4,100.00
Transport	36,500.00
Équipement scolaire	61,370.00
Service de la dette	196,561.00
Immobilisation à même les revenus	2,500.00
Scolarité — Com. scol. régionale	\$267,900.00
Autres commissions scolaires	3,000.00
	270,900.00
TOTAL DES DEPENSES	\$880,281.00

Le secrétaire-trésorier a aussi inclus dans le résumé remis aux commissaires une liste des dépenses selon la nature de la dépense. Nous y relevons ces postes : salaires, \$303,420.00; frais de voyage, \$1,000.00; livres de classes, \$8,500.00; fournitures spécialisées, \$28,300.00. Les dépenses en 1964-65, au budget, étaient de \$748,977.00. Pour les frais de scolarité à la régionale, le budget 1964-65 indiquait \$205,125.00.

BUREAUX A LOUER

(AU-DESSUS D'UN MAGASIN)

Dans le centre commercial de Terrebonne. — Idéal pour professionnel ou maison d'affaires. — Locaux modernes. — Chauffage et électricité inclus. — Taux très raisonnables. Disponibles le 15 octobre 1965.

Inf.: M. R. Charron, 666-4217, le jour ou le soir

AUTOMOBILISTES - CAMIONNEURS



VOYEZ **STATION SERVICE**
TOUJOURS
VOTRE
GARAGISTE
B P
D'ABORD **BP**

GARAGE H. PAQUET Enrg.

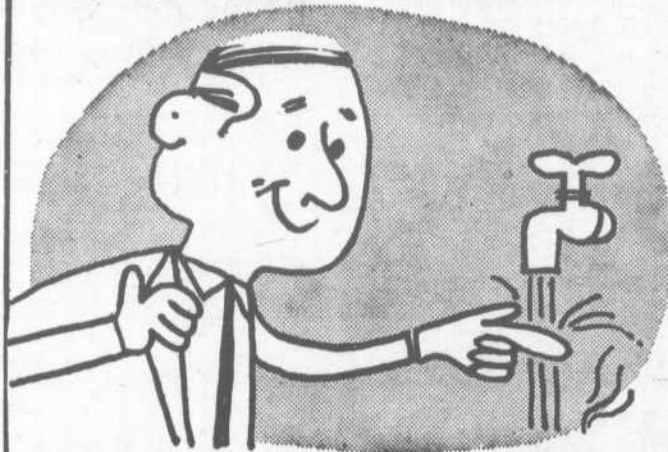
GAZ — MECANIQUE — OUVRAGE GENERAL
MECANICIENS D'EXPERIENCE

Téléphone : 666-3345

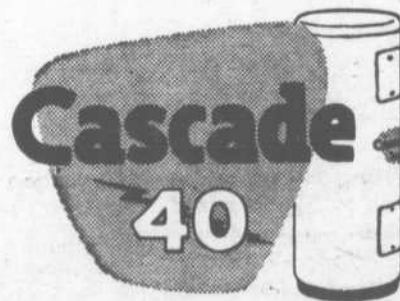
19 MONTEE PINCOURT

TERREBONNE

Pourquoi dépenser de l'argent à réparer un chauffe-eau désuet et tout usé?



Obtenez toute l'eau chaude dont vous avez besoin



CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Tél.: NO. 6-3155

R. COTE

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- PLUMBING
- HEATING

58, STE-MARIE

TERREBONNE

Rapport du directeur de la Police

Je vous soumetts mon rapport des activités du département de la police durant le mois de septembre 1965.

1— Crimes et infractions divers : Arrestation d'un juvénile pour vol d'argent.

Arrestation d'un individu pour vols de bicycles.

Vol d'une automobile et d'une moto; retrouvées par le département.

Automobile volée à Montréal; retrouvée par notre département.

Chaloupe rapportée volée; retrouvée.

Bicycles rapportés volés: 7; retrouvés: 3.

2— Nuisance publique: 1.

3— Personnes et enfants perdus: 8; retrouvés: 8.

4— Hit and Run: 4; éclaircis: 2.

5— Dommages à la propriété: 2.

6— Troubler la paix: 13; arrestation: 1.

7— Actes de vandalisme: 2.

8— Donner oxygène à un malade; dépensé 400 livres d'oxygène.

9— Arrestation d'un individu pour conduite dangereuse dans les rues de la ville.

10— Arrestation d'un individu pour avoir conduit un véhicule moteur alors que son permis de conduire était suspendu.

11— Détentions au poste pour enquêtes ou protection: 12.

12— Arrestation d'un individu pour facultés affaiblies par l'alcool au volant.

13—Enquêtes diverses conduites par le département sur réception de plaintes de moindre importance: 197.

14—Portes de commerces trouvées débarrées: 3.

15—Permis et licences: 10.

16— Enfants mordus par des chiens: 2.

17— Animaux détruits au garage municipal: 34.

18— Feu dans la ville: 1; fausse alarme: 1.

19— Accidents de circulation: 19; personnes blessées: 4; mortalité: 1. Accident autre que circulation: 1; personne blessée: 1.

20— Circulation:a) Vitesse: 34; b) Arrêt: 70; c) Stationnement: 15; d) Sens unique: 9; e) Virage en U: 2; f) Code de la route: 4; g) Pont interdit aux camions: 24.

21— L'automobile de la police a parcouru 5,162 milles durant le mois de septembre et a dépensé 487 gallons de gazoline.

Aimé CHARRON, chef de police et feu.

Changements majeurs à l'Harmonie

Lors de la présentation officielle du nouveau directeur de l'Harmonie de Terrebonne, le

président, M. Benoît Lincourt a annoncé que des nouvelles techniques seront apportées surtout

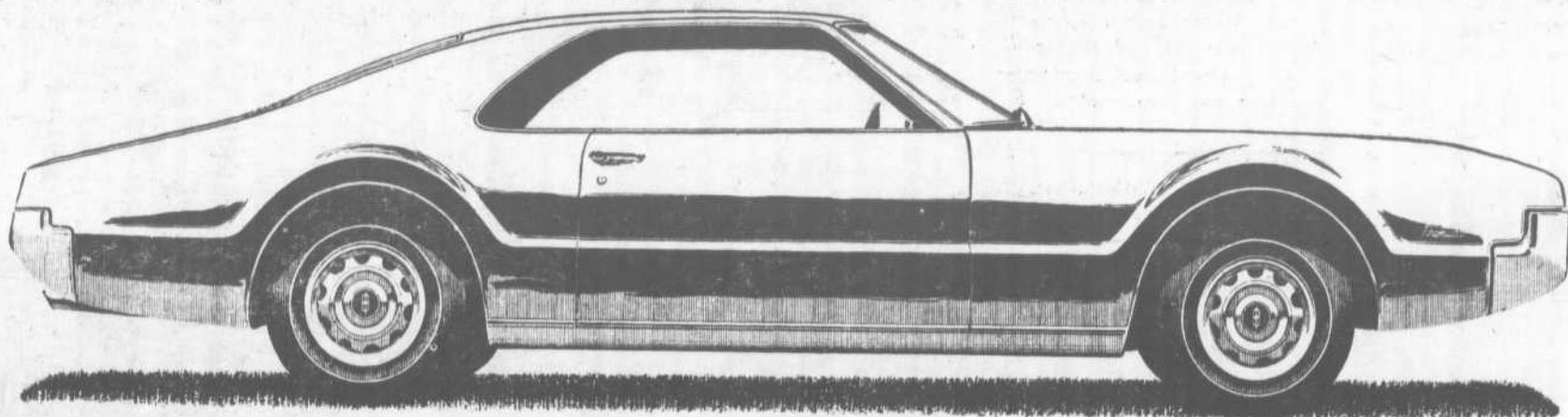
dans la programmation et le choix des pièces musicales. A l'exception de quelques marches pour circonstances spéciales, l'Harmonie ne pratiquera

plus de pièces genre militaire.

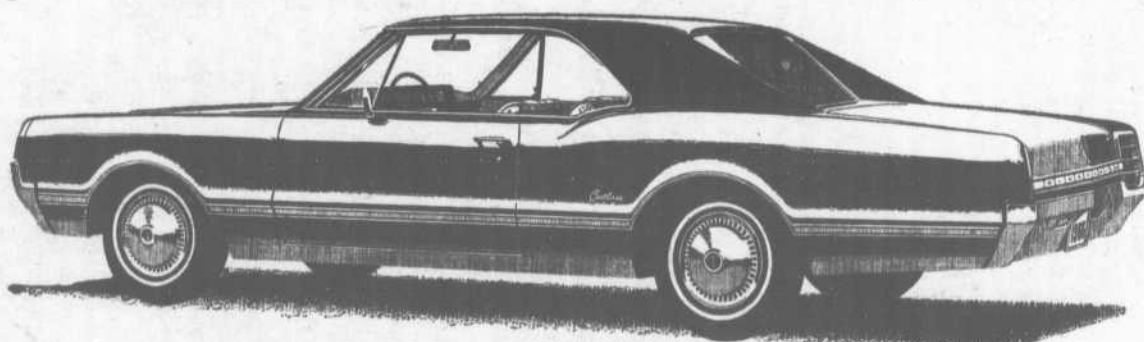
Les dirigeants ont décidé de donner une nouvelle orientation au groupe qui préparera plutôt des concerts-spectacles et le nom

même de l'Harmonie serait quelque peu modifié. Le président et le conseil d'administration n'ont pas voulu élaborer davantage à ce sujet.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



Regardez tout autour de vous,
rien de ce qu'on vous montrera n'est plus nouveau
qu'une Oldsmobile Toronado!



Coupé Holiday Cutlass

Voici les autres nouvelles
Oldsmobile 1966.
Elles sont luxueuses,
élégantes,
majestueuses, puis-
santes, captivantes
et bien davantage!



Coupé Holiday Dynamic 88

Elles sont nouvelles. Vous ne les connaissez pas encore, mais elles possèdent la meilleure référence de toutes: ne sont des Oldsmobile. Ce qui signifie qu'elles surclassent toutes leurs rivales pour la puissance, le luxe et le confort. Toutes les grandes Oldsmobile peuvent être équipées d'un des moteurs Rocket perfectionnés accouplés à une des transmissions Turbo Hydra-Matic d'une douceur exemplaire. L'intérieur, les sièges et les tapis sont nouveaux. De plus, vous pouvez choisir parmi les accessoires de luxe, associés depuis toujours au nom Oldsmobile, le système de climatisation ou le tout nouveau correcteur automatique de niveau qui vous permet d'emporter 550 livres de charge dans le coffre arrière sans compromettre la tenue de la voiture.

Mais, rien ne surpasse en originalité le modèle absolument révolutionnaire (non, le mot n'est pas trop fort!) qu'est la Toronado, la seule grosse voiture à traction avant. Rien de ce qu'on vous montrera n'est plus nouveau que la Toronado, la puissance du vigoureux moteur

Toronado de 425 pouces cubes est transmise aux roues avant par une Turbo Hydra-Matic modifiée. La Toronado réalise des performances, se conduit et tient la route comme aucune des voitures que vous avez essayées jusqu'ici. Bref, c'est une Oldsmobile! Elle captivera d'emblée toute la famille. Nous espérons que vous irez bientôt voir les nouvelles Oldsmobile.

Ce sont des voitures incomparables et d'une élégance parfaite.

Oldsmobile

mil neuf cent soixante-six

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ OLDSMOBILE DE VOTRE LOCALITÉ AUJOURD'HUI MÊME

Concessionnaire autorisé Oldsmobile à Terrebonne
CANUEL AUTOMOBILE INC.
TERREBONNE

129 rue MASSON

TEL : 666-3766

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

L'ensemble pénitentiaire de Sainte-Anne des Plaines: une réalité

On commencera d'ici la fin de l'année l'ensemble pénitentiaire à Sainte-Anne des Plaines. L'hon. Léo Cadieux, député de Terrebonne aux Communes et ministre associé de la Défense Nationale, a annoncé en fin de semaine qu'un premier contrat avait été accordé pour la fabrication des appareils de chauffage.

La maquette indique l'ampleur de ce vaste pénitencier à sécurité maximum appelé à remplacer en-

tièrement le pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Cet ensemble pénitentiaire coûtera la jolie somme de dix millions de dollars, et quand le tout sera terminé, soit en 1967, on estime que les salaires qui seront payés aux employés représenteront une somme globale annuelle de deux millions de dollars.

Cet ensemble pénitentiaire est situé à Sainte-Anne des Plaines sur une section du Plan Bouchard qui depuis 1943 servait à

l'entreposage des munitions. Ce terrain étant la propriété du gouvernement fédéral, ce dernier n'a eu rien à dépenser pour fins d'expropriation, et l'hon. Léo Cadieux a maintes fois attiré l'attention des autorités fédérales sur ce site, idéal à tous les points de vue et en plus à proximité de Montréal.

C'est à l'automne de 1963 que le gouvernement fédéral annonçait sa décision d'utiliser le terrain de Sainte-Anne des Plaines

pour les fins de la justice. Les plans furent fréquemment modifiés par la suite; aujourd'hui on peut dire que cet ensemble contiendra un pénitencier à sécurité maximum pour quelque 500 prisonniers, un centre de réception régionale, un institut de traitements psychiatriques, un centre de traitements médicaux, etc. A cause des modifications le coût estimé à sept millions de dollars en 1963 est porté à dix millions de dollars.

Il est clair qu'une telle institution apportera à la région de Sainte-Anne des Plaines, de St-Janvier, Ste-Thérèse et Terrebonne, ville et paroisse, Bois-des-Filion, un essor considérable et que toute la région en profitera largement. Il est clair aussi que tout le réseau routier de la région devra être largement amélioré.

Le premier contrat est accordé; des soumissions ont été demandées pour les travaux de canalisation, et seront graduellement demandées pour les diverses constructions. Ce projet est devenu une réalité. Il convient de s'en réjouir.

Vente Annuelle d'Automne

Epargnez durant cette grande vente ! Faites vos emplettes aujourd'hui pour les produits RO-NA de qualité

UTILISEZ NOTRE PLAN
MISE-DE-COTE
PRATIQUE

Economisez sur le chauffage
combattez le froid !



**COUPE-FROID
"NOREX"**

Eponge plastique
adhésive

Pqt **49¢**

RUBAN GOMME
à l'épreuve de l'eau
Long. 75 pieds — Larg. 3/8"

rouleau **1.19**

ADHESIF GOMME
pour fenêtres, etc.

Bte **\$1.49**

CONSULTEZ-NOUS POUR TOUS VOS
BESOINS DE TUYAUX DE POELE ET
ACCESSOIRES DE CHAUFFAGE

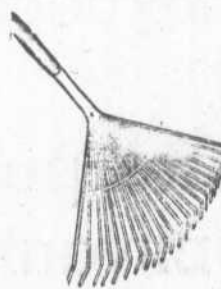


Sacs à déchets
POLYPHANE

10 pour 79¢

**Poubelle
GALVANISEE**
avec couvercle — Ne
rouille pas — Durable

Spécial **\$3.98**



**Râteaux
à feuilles**

A COMPTER DE

\$1.69

SPECIAL

AMPOULES

RO-NA 40 - 60 - 100 W

2 pour 39¢

Quincaillerie - Matériaux de construction - Location d'outils - Outils - Jouets



FERRONNERIE M. JACQUES LTEE

Coin St-Pierre et Ste-Marie

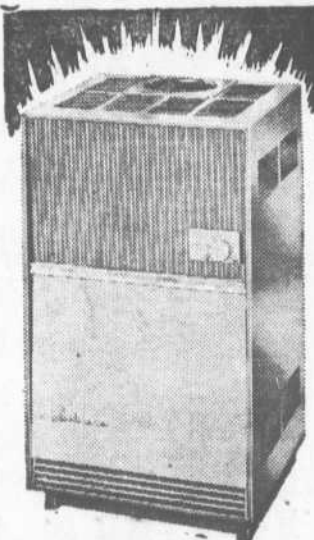
666-3333

Terrebonne



Coleman

Il y a un modèle de fournaise
à l'huile "Coleman" pour vos
besoins spécifiques... offerts
aux prix spéciaux RO-NA :



Modèle 871, 35,000 BTU

Rég. \$85.50

Spécial **\$59.95**

Modèle 4115, 35,000 BTU

Rég. \$99.95

Spécial **\$69.95**

Réservoir en supplément : \$5.

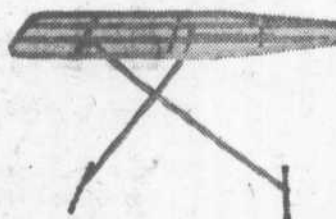


**Planche
à repasser**

Planche d'acier pliante

Spécial **\$7.95**

Assemblées de l'hon. Léo Cadieux

L'Association libérale du comté de Terrebonne a annoncé ces jours derniers la date des prin-

cipales assemblées électorales de l'honorable Léo Cadieux ministre associé de la Défense natio-

nale, en vue de l'élection du 8 novembre. Dans notre ville et pour la région immédiate, une assemblée sera tenue à l'hôtel de ville, dimanche le 24 octobre.

Voici la liste des autres réunions: 17 octobre, à Mont-Rolland; le 19, à Ste-Anne des Plaines; le 21, à Rosemère; le 22, à St-Jeanvier; le 24, à Terrebonne;

le 25, à St-Jérôme (jour de la mise en nomination); le 31, à Ste-Thérèse; le 4 novembre, à Ste-Agathe, et le 7 novembre, à St-Jérôme.

Voici la voiture vraiment au point... la Buick 1966

Toute voiture possède des qualités: élégance, rendement, puissance de freinage, douceur de roulement ou maniabilité. Mais ce n'est que lorsque ces qualités sont harmonieusement assorties que la voiture est vraiment au point... et qu'elle peut s'appeler Buick.



La Buick Riviera



Coupé sport Buick Skylark



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Hardtop 4 portes Buick Wildcat

La Buick 1966 est vraiment au point, et pas seulement le moteur mais la voiture tout entière. Nous avons harmonisé tous ses éléments, comme on accorde les divers instruments d'un orchestre afin d'atteindre une irréprochable harmonie.

Vraiment au point pour les performances. Le rendement des moteurs 6 cylindres Buick a été augmenté; la transmission, la suspension à ressorts à boudin, l'arbre de transmission équilibré et les freins ont été perfectionnés et travaillent dans un accord parfait.

Vraiment au point pour la douceur de marche. Afin d'améliorer la douceur de marche déjà remarquable de la Buick, nous avons allié un confort supérieur avec une tenue de route qui assure une maîtrise de tous les instants. Nous avons renforcé l'isolation par blocs de

caoutchouc aux endroits exposés aux cahots. Enfin, les aménagements intérieurs ont été méticuleusement étudiés.

Vraiment au point pour l'élégance. Nous avons voulu aussi que l'apparence de la Buick s'harmonise parfaitement avec ses autres qualités. Pour apprécier le résultat, il suffit de regarder la Buick. Chaque ligne, chaque courbe donne une impression de mouvement. A l'intérieur comme à l'extérieur, c'est une voiture conçue en fonction même du mouvement.

Faites l'essai d'une Buick 1966. Les Riviera, Electra 225, Wildcat, LeSabre, Skylark ou Special de luxe sont toutes des Buick vraiment au point. Comment ne pas préférer la Buick?

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

MX-166E

Concessionnaire autorisé Buick à Terrebonne

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

93 rue ST-LOUIS

TERREBONNE

TEL: 666-3747 & 665-3718



Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL AVIS DE MODIFICATION

Industrie de la construction — Terrebonne, Labelle et Argenteuil

L'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la construction dans les comtés de Terrebonne, Labelle et Argenteuil, rendue obligatoire par le décret numéro 657 du 13 mai 1948 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du Lieutenant-Gouverneur en Conseil les modifications suivantes audit décret:

1° L'énumération des parties contractantes de deuxième part sera modifiée et se lira comme suit:

"Le Syndicat National de la Construction de Ste-Agathe Inc.;
Le Syndicat de la Construction de St-Jérôme Inc.;

Le Syndicat National des Métiers de la Construction de St-Jovite Inc.;

Le Syndicat National des Métiers de la Construction de Ste-Thérèse Inc.;

Le Syndicat National Catholique de la Construction de Mont-Laurier Inc.;

Le Syndicat de la Construction des Laurentides;

Le Conseil Provincial des Métiers de la Construction de la Province de Québec (F. T. Q. — C. T. C.)."

2° Les mots "que ces formes soient en bois ou en métal" seront ajoutés après les mots "boutique ou chantier" apparaissant au paragraphe "c" de l'article I.

3° Les mots "ainsi que la pose sur le chantier de toute boiserie préfabriquée, clouée ou vissée" seront ajoutés à la fin du paragraphe "c" de l'article I.

4° Le paragraphe "d" de l'article I sera remplacé par le suivant:

"Le mot "peintre" désigne tout salarié qui fait au pinceau, à la machine pneumatique, au tampon ou au rouleau, des travaux de peinture, de teinture, de vernis ou de produits connexes servant à peindre ou à décorer des surfaces de bois, plâtre, ciment et métal, qui exécute également des travaux de décoration, de tapissage, d'imitation, de dorage, de remplissage au mastic ou à la baguette, qui tire les joints de

gyproc et exécute tout autre travail connexe requis."

5° Les paragraphes "j" et "k" de l'article I seront remplacés par les suivants:

"j) Le terme "compagnon plâtrier" désigne tout salarié qui exécute tout travail intérieur ou extérieur comportant la pose à la truelle ou à la machine d'enduits de plâtre, de célanite, de mortier, de ciment, de stucco, d'enduits de composition plastique connexes ou similaires au travail du plâtrier, y compris la pose des moulures de plâtre, le posage et le coulage des ornements, qui fait le mélange du plâtre de chaux avec le plâtre et le ciment blanc et qui prépare la moulure, c'est-à-dire pose des règles pour faire le posage de la moulure et qui pose des coins de fer au plâtre.

k) Le terme "compagnon-briqueur" désigne tout salarié qui pose la brique, le terracotta, la pierre artificielle, les blocs de gypse ainsi que les blocs de béton, les briques de verre, les blocs d'utilité ou de tuile à partir d'un (1) pouce d'épaisseur, les blocs de composition "rippe", "perlite", "siporex", sur les murs et divisions ou tout autre bloc de lambris posé au mortier ou ciment, de même que le stuc, le ciment roulé et tout autre produit connexe posé à la truelle."

6° Le paragraphe "l" suivant sera ajouté à l'article I:

"l) Le terme "poseur de couvre-planchers" désigne tout salarié qui pose le linoléum, la tuile de toute composition et le tapis sur toute construction neuve ou rénovation."

7° Le paragraphe "u" suivant sera ajouté à l'article I:

"u) Le terme "préposé aux pilotes" désigne tout salarié travaillant à l'installation des pilotes de toutes sortes, bois, acier, béton, à l'exception, toutefois, des opérateurs de sonnettes et leur aide."

8° Le paragraphe "a" de l'article II sera remplacé par le suivant:

"a) Champ d'application territorial: Le champ d'application territorial du décret comprend les comtés de Terrebonne, Labelle, Argenteuil et la partie du comté de Deux-Montagnes non couverte par un décret."

9° Les mots suivants seront ajoutés après les mots "fixe et mobile" apparaissant au paragraphe "b" de l'article II:

"Pistes de course, picines, barages lacs artificiels, clôtures en bois et métal ou de toute autre composition."

10° L'échelle des salaires apparaissant à l'article III sera remplacée par la suivante: (Dans les cas de travaux de plus de \$100,000 les taux établis pour le comté de Terrebonne s'appliquent à tout le champ d'application).

	Taux horaires Terrebonne		Taux horaires Labelle & Argenteuil		
	1965	1/1/66	1965	1/1/66	1/1/67
Métiers					
Briqueur, maçon, plâtrier	\$2.60	\$2.75	\$2.85	\$2.50	\$2.65
Charpentier-menuisier	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55
Charpentier-menuisier junior	2.40	2.55	2.65	2.40	2.55
Chauffeur de bouilloire devant posséder un certificat de 4e classe	1.90	2.00	2.10	1.90	2.00
Chauffeur de camion (construction)	1.90	2.00	2.10	1.90	2.00
Chauffeur (construction)	1.90	2.00	2.10	1.90	2.00
Conducteur d'attelage simple ou double	1.90	2.00	2.10	1.90	2.00
Conducteur de bélier mécanique	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Conducteur de chargeuse	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Conducteur de niveleuse	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Conducteur de rouleau compresseur (vapeur ou essence)	2.10	2.20	2.30	2.05	2.15
Conducteur de tracteur de ferme	1.90	2.00	2.10	1.80	1.90
Conducteur de chargeuse-rétrochargeuse	1.90	2.00	2.10	1.80	1.90
Couvreur: amiante, ardoise, tuile et composition	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65
Electricien: Entrepreneur (services personnels)	3.55	3.70	3.80	3.30	3.45
Compagnon	2.45	2.60	2.70	2.35	2.50
Finisseur de ciment	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Finisseur de plancher, boutique ou chantier	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55
Finisseur de plancher (gratté à la main ou à la machine)	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55
Finisseur de plancher en mastic	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Foreur et dynamiteur	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Forgeron	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55
Aide-forgeron	2.40	2.55	2.65	2.30	2.45
Gardien employé également comme chauffeur et devant posséder un certificat de 4e classe (sans limite journalière de travail, maximum hebdomadaire de 72 heures)	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20
Journalier	1.90	2.00	2.10	1.80	1.90
Lettreur pour fins commerciales	2.25	2.40	2.50	2.15	2.30
Limeur de scie	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65
Machiniste	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65
Manœuvre (aide plâtrier, briqueur ou maçon)	2.00	2.10	2.20	1.90	2.00

Mécanicien Industriel	3.12	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30
Mécanicien	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30	2.30
Mécanicien de machines fixes ou portatives	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30	2.30
Peintre, compagnon junior	1.95	2.10	2.20	1.90	2.05	2.15	2.15
Peintre, compagnon, décorateur, vitrier, vaporisateur	2.25	2.40	2.50	2.15	2.30	2.40	2.40
Pilonneur et lisseur d'asphalte	2.00	2.10	2.20	1.90	2.00	2.10	2.10
Epandeur d'asphalte	1.90	2.00	2.10	1.80	1.90	2.00	2.00
Porteur d'eau	1.70	1.70	1.70	1.60	1.60	1.60	1.60
Poseur de blocs de ciment	2.15	2.30	2.40	2.10	2.25	2.35	2.35
Poseur d'armature métallique de béton	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de gicleurs	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de lattes, bois, métal, test, gyproc, etc.	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de liège isolateur	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55	2.65	2.65
Poseur de linoléum	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de marbre	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30	2.30
Poseur de plancher en mastic	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de terrazzo	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de tuile	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Poseur de tuiles d'asphalte	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55	2.65	2.65
Poseur de tuiles plastiques, caoutchouc	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55	2.65	2.65
Poseur de weatherstrips	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55	2.65	2.65
Préposé aux ascenseurs et montecharge	2.40	2.55	2.65	2.30	2.45	2.55	2.55
Préposé aux grues	2.35	2.50	2.60	2.25	2.40	2.50	2.50
Préposé aux compresseurs	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30	2.30
Préposé aux machines à polir le terrazzo humide	2.45	2.60	2.70	2.35	2.50	2.60	2.60
Préposé aux machines à polir le terrazzo à sec	2.50	2.65	2.75	2.40	2.55	2.65	2.65
Préposé aux malaxeurs, vapeur, gazoline, huile ou électricité	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30	2.30
Préposé aux pelles à vapeur, gazoline, huile ou électricité	2.15	2.30	2.40	2.05	2.20	2.30	2.30
Préposé aux pilotes	2.35	2.50	2.60	2.25	2.40	2.50	2.50
Soudeur en tuyauterie (acétylène ou électricité)	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Tireur de joints de pierre	2.60	2.75	2.85	2.50	2.65	2.75	2.75
Tireur de joints de planches murales	2.25	2.40	2.50	2.15	2.30	2.40	2.40
Vérificateur du matériel et pointeur	75.35	82.30	86.80	73.10	79.85	84.35	84.35
Gardien sur chantier (nuit et jour), les heures du travail sont celles nécessitées par l'entremise (maximum hebdomadaire de 55 heures par semaine.)	1.00	1.10	1.20	1.00	1.10	1.20	1.20
Les heures de travail en plus du maximum hebdomadaire doivent être rémunérées à raison de	1.50	1.65	1.80	1.50	1.65	1.80	1.80

11° Les paragraphes "a" et "b" de l'article IV seront remplacés par les suivants:

"IV. Durée du travail: a) La durée maximum hebdomadaire du travail est de quarante-cinq (45) heures par semaine pour les hommes de métier. Les journaliers peuvent faire quarante-huit (48) heures par semaine. Ces heures de travail sont distribuées de la façon indiquée aux paragraphes suivants.

b) Dans les comtés de Terrebonne et Labelle, les heures de travail sont réparties entre 7.30 a.m. et 5.30 p.m. du lundi au vendredi inclusivement, forment un total de 45 heures par semaine et entre 7 a.m. et 6 p.m. pour les journaliers."

12° Le paragraphe "d" de l'article IV sera remplacé par le suivant:

"d) Equipe double ou supplémentaire: Les équipes doubles ou supplémentaires ne sont pas sujettes aux heures spécifiées pour le commencement ou la cessation du travail, telles que définies au paragraphe "a" du présent article. Ces équipes, cependant, ne peuvent travailler plus de huit (8) heures par jour jusqu'à un maximum de quarante (40) heures dans la semaine, s'il y a une triple équipe, ou neuf (9) heures s'il n'y a que double équipe. Les équipes de nuit reçoivent une prime de \$0.10 l'heure."

13° Le paragraphe "e" de l'article IV sera remplacé par le suivant:

"e) i. Construction de routes: La construction de routes a un caractère saisonnier à cause de la température et elle ne peut être faite avec sécurité que du mois de mai au mois de septembre inclusivement. La semaine régulière de travail pour les salariés qui y sont employés est de 55 heures, sans limitation quotidienne de la journée de travail. Tout travail exécuté en plus de ce nombre de 55 heures pendant une même semaine de calendrier doit être rémunéré à raison de salaire et demi par rapport au salaire régulier.

ii. Excavation: Pour les travaux d'excavation, trottoirs, asphalte, paysagiste, la semaine régulière de travail sera de 55 heures du lundi au samedi midi inclusivement, sans limite journalière. Tout travail exécuté en plus du nombre de 55 heures sera rémunéré à raison de salaire et demi par rapport au salaire régulier."

14° L'article V sera remplacé par le suivant:

"V. Travail supplémentaire: Est considéré comme travail supplémentaire tout travail exécuté en plus de la durée maximum

17° L'article III de la section "A" sera remplacé par le suivant:

Couvreur
Mécanicien en isolement d'amiante
Mécanicien en tuyauterie (compagnon)
Compagnon junior
Ferblantier couvreur

Couvreur
Mécanicien en isolement d'amiante
Mécanicien en tuyauterie (compagnon)
Compagnon junior
Ferblantier couvreur

Couvreur
Mécanicien en isolement d'amiante
Mécanicien en tuyauterie (compagnon)
Compagnon junior
Ferblantier couvreur

b) Dans tout le champ d'application, les taux de salaires minima suivants seront payés aux apprentis:

1ère année
2ème année
3ème année
4ème année

18° L'article IV sera remplacé par le suivant:

"IV. Durée du travail: a) La durée maximum hebdomadaire est de quarante-cinq (45) heures par semaine et la durée journalière est de neuf (9) heures, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Il n'y a pas de travail le samedi.

b) Equipe double ou supplémentaire: Le taux de salaire des salariés affectés aux équipes doubles ou supplémentaires est majoré de \$0.10 l'heure."

19° L'article V sera remplacé par le suivant:

"V. Travail supplémentaire: a) Sous réserve des dispositions de l'alinéa suivant, tout travail exécuté le samedi, le dimanche et les jours de fête sera rémunéré à temps double.

b) Tout travail urgent ou spécial ne pouvant pour des raisons jugées suffisantes être exécuté pendant les périodes journalières mentionnées à l'article IV, peut être exécuté en d'autres périodes de la journée ou le samedi avant-midi. Ce travail est assujéti au taux de salaire régulier.

c) Tout travail exécuté en plus des 9 heures quotidiennes, du lundi au vendredi pour les hommes de métier sera rémunéré à raison de salaire et demi pour les 4 premières heures de la journée.

d) Tout travail exécuté en plus de ces 4 heures sera rémunéré à raison de salaire double et ceci jusqu'au commencement de la journée normale.

e) Le taux de salaire double sera payé tant et aussi longtemps que le salarié n'aura pas eu un congé de huit (8) heures consécutives.

f) Tout travail exécuté avant 7.30 a.m. pour les hommes de métier sera rémunéré au taux de salaire double."



Gouvernement du Québec

DEPARTMENT OF LABOUR

NOTICE OF AMENDMENT

Construction Industry — Terrebonne, Labelle and Argenteuil

Pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), the Honourable Carrier Fortin, Minister of Labour, hereby gives notice that the contracting parties to the collective labour agreement respecting the Construction Industry in the counties of Terrebonne, Labelle and Argenteuil (made binding by decree number 657 of May 13, 1948 and amendments) have petitioned him to submit the following amendments to the said decree to the consideration and decision of the Lieutenant-Governor in Council:

1. The list of contracting parties of the second part will be amended to read as follows:

"Le Syndicat National de la Construction de Ste-Agathe, Inc.;
Le Syndicat de la Construction de St-Jérôme, Inc.;

Le Syndicat National des Métiers de la Construction de St-Jovite Inc.;

Le Syndicat National des Métiers de la Construction de Ste-Thérèse Inc.;

SECTION "A"

Mécaniciens en tuyauterie,
soudeurs en tuyauterie,
ferblantiers-couvreurs et
mécaniciens en isolement
d'amiante.

III. Taux minima de salaires:
a) Les taux de salaires minima
suivants doivent être payés:

Salaires horaires Terrebonne			
1/1/66 1/1/67			
2.50	2.65	2.75	
2.50	2.65	2.75	
2.50	2.65	2.75	
2.25	2.40	2.50	
2.50	2.65	2.75	
Labelle			
2.45	2.60	2.70	
2.45	2.60	2.70	
2.45	2.60	2.70	
2.20	2.35	2.45	
2.45	2.60	2.70	
Reste du champ d'application territo- rial			
1.85	2.10	2.25	
1.85	2.10	2.25	
1.85	2.10	2.25	
1.60	1.85	2.00	
1.85	2.10	2.25	
1.15	1.20	1.25	
1.35	1.40	1.40	
1.50	1.55	1.65	
1.67	1.72	1.77	

20° L'article VI sera remplacé par le suivant:
"VI. Vacances: A compter de l'entrée en vigueur des présents amendements, tout salarié aura droit à une rémunération de vacances de 4% de son salaire hebdomadaire."
21° L'article VII sera remplacé par les suivants:
"VII. A moins d'incompatibilité, les dispositions du décret général s'appliquent à la présente section."
VIII. Durée: La présente section entre en vigueur le jour de la publication dans la Gazette officielle de Québec de l'arrêté en conseil la rendant obligatoire et demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 1967 inclusivement. Elle se renouvelle d'année en année par la suite, à moins que l'une des parties ne donne à l'autre partie entre le 60e et le 30e jour précédant son expiration, un avis écrit de son intention de l'amender ou de l'abroger. Un tel avis doit également être adressé au Ministre du Travail."
La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.
Durant les trente jours à compter du 2 octobre 1965, date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.
Le Sous-ministre du Travail,
Gérard Tremblay,
Ministère du Travail.
Le Syndicat National Catholique de la Construction de Mont-Laurier, Inc.;
Le Syndicat de la Construction des Laurentides;
Le Conseil Provincial des Métiers de la Construction de la Province de Québec (F.T.Q. — C.T.C.)
2. In section I, subsection "c", the words "be these metal or wood forms" are added after the words "(shop or job)".
3. In Section I, the words "and the installation on the site of all prefabricated woodwork, either screwed or nailed" will be added to the end of subsection "c".
4. Subsection "d" of section I will be superseded by the following:
"(d) The word "painter" designates an employee who, by means of a brush, pneumatic device, pad or roller, paints, dyes, varnishes or works with other related products used in the painting or decorating of wood, plaster, cement or metal surfaces. He also does decorating, paper-hanging, imitation work, and gilding, together with putty or strip-filling, gyproc joint-pointing and all related work as required."
5. Subsections "j" and "k" of section I will be replaced by the following:
"(j) The term "journeyman-plasterer" designates any employee who does outside or inside work consisting of plaster, celanite, mortar, cement and stucco coating by machine or trowel; coating with other related or similar plastic composition pro-

ducts; sets plaster mouldings; sets and pours ornaments; mixes lime with plaster and with white cement, prepares mouldings, i.e., lays the beads to run mouldings and lays metal corner rods in plaster.
(k) The term "journeyman-bricklayer" designates an employee who lays brick, terracotta, artificial stone, gypsum blocks, concrete blocks, glass blocks, utility or tile blocks (1" or more thick); composition blocks such as "Rippe", "Perlite" or "Sirorex", on walls and partitions; all other siding blocks set with mortar or cement; stucco, rolled cement and all other related product which is trowel-laid".
6. The following subsection "l" will be added to section I:
"(l) The term "floor-covering layer" designates any employee who lays linoleum, all types of composition tile and carpeting on all new or renovated construction."
7. The following subsection "u" will be added to section I:
"(u) The word "pile man" designates any employee who installs all types of piles (wood, steel, concrete). However, pile driver operators and their helpers are excepted".
8. Subsection "a" of section II will be superseded by the following:
"(a) Territorial jurisdiction: The territorial jurisdiction of the decree encompasses Terrebonne, Labelle, Argenteuil counties and that part of Deux-Montagnes county which is not covered by a decree."
9. In subsection "b", section II, the following words will be added after the words "(fixed and movable)":
"Race tracks, swimming pools, dams, artificial lakes and fences made of wood, metal or any other composition".
10. The wage rate scale in section III will be replaced by the following: (In the case of projects over \$100,000, the rates laid down for Terrebonne county apply to the entire jurisdiction).
Hourly rates
Terrebonne
as of
1965 1/1/66 1/1/67
Hourly rates
Labelle & Argenteuil
as of
1965 1/1/66 1/1/67
Trades:
Bricklayer, mason, plasterer \$2.60 \$2.75 \$2.85 \$2.50 \$2.65 \$2.75
Carpenter-joiner 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Junior carpenter-joiner 2.40 2.55 2.65 2.40 2.55 2.65
Boiler fireman, 4th class certificate holder 1.90 2.00 2.10 1.90 2.00 2.10
Truck driver (construction) 1.90 2.00 2.10 1.90 2.00 2.10
Fireman (construction) 1.90 2.00 2.10 1.90 2.00 2.10
Horse driver, single or team 1.90 2.00 2.10 1.90 2.00 2.10
Bulldozer operator 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Loader operator 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Grader operator 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Roller operator (Steam or gasoline) 2.10 2.20 2.30 2.05 2.15 2.25
Farm tractor operator 1.90 2.00 2.10 1.80 1.90 2.00
Backloader-digger operator 1.90 2.00 2.10 1.80 1.90 2.00
Roofers: asbestos, slate, tile and composition 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Electrician: Contractor (personal services) 3.55 3.70 3.80 3.30 3.45 3.55
Journeyman 2.45 2.60 2.70 2.35 2.50 2.60
Cement finisher 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Floor finisher (shop or job) 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Floor finisher (hand or machine-scraped) 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Mastic floor finisher 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Drill operator and blaster 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Blacksmith 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Blacksmith's helper 2.40 2.55 2.65 2.30 2.45 2.55
Watchman, also employed as fireman with a 4th class certificate (without limitation of daily working hours, 72-hour week maximum) 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Day labourer 1.90 2.00 2.10 1.80 1.90 2.00
Commercial sign painter 2.25 2.40 2.50 2.15 2.30 2.40
Saw filer 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Machinist 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Labourer (plasterer, bricklayer or mason's helper) 3.12
Millwright 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Mechanic 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Stationary or portable engineman 1.95 2.10 2.20 1.90 2.05 2.15
Painter, junior journeyman 2.25 2.40 2.50 2.15 2.30 2.40
Painter, journeyman, decorator, glazier sprayman 2.00 2.10 2.20 1.90 2.00 2.10
Asphalt ramming and levelling 1.90 2.00 2.10 1.80 1.90 2.00
Asphalt spreading 1.70 1.70 1.70 1.60 1.60 1.60
Water boy 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Cement block layer 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Reinforcing steel erector 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Sprinkler fitter 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Lather (wood, metal, Ten-test, Gyproc, etc.) 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Insulating cork layer 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Linoleum layer 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Marble layer 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Mastic floor layer 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Terrazzo layer 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Tile setter 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Asphalt tile setter 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Plastic and rubber tile setter 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Weatherstripping layer 2.40 2.55 2.65 2.30 2.45 2.55
Operator, freight elevator 2.35 2.50 2.60 2.25 2.40 2.50
Operator, crane 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Compressor operator 2.45 2.60 2.70 2.35 2.50 2.60
Terrazzo-polishing machine operator, wet process 2.50 2.65 2.75 2.40 2.55 2.65
Terrazzo-polishing machine operator, dry process 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Terrazzo-polishing machine operator, wet process 2.15 2.30 2.40 2.05 2.20 2.30
Concrete mixer operator (steam, gasoline, oil or electric) 2.35 2.50 2.60 2.25 2.40 2.50
Shovel operator (steam, gasoline, oil or electric) 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Pipe welder (acetylene or electric) 2.60 2.75 2.85 2.50 2.65 2.75
Joint-pointer (wall-board) 75.35 82.30 86.80 73.10 79.85 84.35
Material checker and timekeeper 1.00 1.10 1.20 1.00 1.10 1.20
Job watchman (night and day), working hours as required by the employer with a maximum 55-hour week 1.50 1.65 1.80 1.50 1.65 1.80
Hours worked over and above the weekly maximum shall be paid at the rate of 1.50 1.65 1.80 1.50 1.65 1.80
II. Subsections "a" and "b" of section IV will be superseded by the following:
"IV. Hours of work: (a) Tradesmen have a maximum 45-hour week. Day labourers may work a 48-hour week. The working hours are as scheduled in the following

will be superseded by the following:
"(d) Double or additional shifts: Double or additional shifts are not subject to the hours specified in subsection "a" above for the beginning and ending of work. These shifts may not work more than an 8-hours or 40-hour week should there be a triple shift, or a 9-hour day should there be a double shift. Night shifts shall receive a \$0.10 an hour bonus".
13. Subsection "e" of section IV will be superseded by the following:
"(e) i. Road work: Because of the weather factor, road work is seasonal and can only be carried out safely from May to September inclusively. Employees engaged therein shall have a 55-hours week, without limitation as to the daily working hours. All hours worked over and above 55 hours in a calendar week shall be paid at time and a half.
ii. Excavating: For work done in connection with excavating, sidewalks, asphalt landscaping, the standard work week is of 55 hours, Monday through Saturday noon, without daily limitation. All hours worked over and above 55 hours shall be paid at time and a half."
14. Section V will be replaced by the following:
"V. Overtime: All hours worked over and above the daily or weekly maximum mentioned in section IV or between 5:30 p.m. and 7:30 a.m. (unless it be for an employer's second or third shift), is considered as overtime.
Overtime is paid as follows:
(a) Over and above the daily or weekly maximum, between 5:30 p.m. and 9:30 p.m. and on Saturday: time and a half.
(b) Between 9:30 p.m. and 7:30 a.m.: double time.
Employer and employee shall advise the Parity Committee in writing or verbally (subject to a

written confirmation), of the exact length of the proposed overtime as soon as it begins and every day thereafter.
15. Section VII will be superseded by the following:
"VII. All urgent or special work which, for good reason, cannot be performed during the standard work day mentioned in section IV of the decree, may be performed at another time during the day. Such work is subject to the regular wage rates, except if it is carried out on Saturday afternoon. Then, time and a half shall be paid up to 5:00 p.m. and double time thereafter.
16. The following section X is added:
"X. Anyone given work on a contract or piece-work basis is an employee, for the purpose of the decree, if he furnishes the material. For the same purposes, anyone who gives work is that person's employer together with all other employees hired by that person".
17. Section XVI will be superseded by the following:
"XVI. Term of the decree: This decree remains in force until December 31, 1967. It automatically renews itself from year to year thereafter, unless one of the contracting parties gives the other a written notice to the contrary no more than sixty (60) and no less than thirty (30) days before January 1st of 1968 or any subsequent year. Such notice shall also be filed with the Minister or Labour."
DIVISION "A"
Pipe mechanics, pipe welders, tinsmith-roofers, and asbestos insulation mechanics.
17. Section III of division "A" will be replaced by the following:
"III. Minimum wage rate: (a) The following minimum wage rates shall be paid:
Hourly rates
Terrebonne
1/1/66 1/1/67
Roofers \$2.50 \$2.65 \$2.75
Asbestos insulation mechanic 2.50 2.65 2.75
Pipe mechanic (journeyman) 2.50 2.65 2.75
Junior journeyman 2.25 2.40 2.50
Tinsmith-roofer 2.50 2.65 2.75
Labelle
2.45 2.60 2.70
Asbestos insulation mechanic 2.45 2.60 2.70
Pipe mechanic (journeyman) 2.45 2.60 2.70
Junior journeyman 2.20 2.35 2.45
Tinsmith-roofer 2.45 2.60 2.70
Remainder of the territorial jurisdiction
1.85 \$2.10 \$2.25
Roofers 1.85 2.10 2.25
Asbestos insulation mechanic 1.85 2.10 2.25
Pipe mechanic (journeyman) 1.60 1.85 2.00
Tinsmith-roofer 1.85 2.10 2.25
b) In the entire territorial jurisdiction, the following minimum wage rates shall be paid apprentices:
1st year 1.15 1.20 1.25
2nd year 1.35 1.40 1.40
3rd year 1.50 1.55 1.65
4th year 1.67 1.72 1.77"
18. Section IV will be replaced by the following:
"IV. Hours of work: (a) Working hours shall not exceed forty-five (45) per week and nine (9) per day, Monday through Friday. There will be no work on Saturdays.
(b) Double or additional shifts: Employees working on double or additional shifts shall be paid a \$0.10 an hour bonus".
19. Section V will be superseded by the following:
"V. Overtime: (a) Contingent on the provisions of the following paragraph all work performed on Saturdays, Sundays and holidays shall be paid at double time.
(b) All urgent or special work which for good reason, cannot be performed during the standard work day mentioned in section IV, may be performed at another time during the day or Saturday morning. Such work is subject to the regular wage rate.
(c) For tradesmen, all hours worked over and above the 9-hour day, Monday through Friday shall be paid at double time for the first four hours of the day.
(d) All hours worked over and above such four (4) hours shall be paid at double time until the standard work day begins.
(e) Double time shall be paid as long as the employee has not had eight (8) consecutive hours off.
(f) For tradesmen, all work performed before 7:30 a.m. shall be paid at double time."
20. Section VI will be superseded by the following:
"VI. Vacation: As of the effective date of these amendments, every employee shall be entitled to receive 4% of his weekly salary as vacation pay."
21. Section VII will be superseded by the following:
"VII. Barring incompatibility, the provisions of the general decree apply to this division.
VIII. Term: This division comes into force on the day the Order in Council making it binding is published in the Quebec Official Gazette and remains in force until December 31, 1967 inclusively. It renews itself from year to year thereafter, unless one of the parties gives the other a written notice of its intention to amend or rescind same between the 60th and 30th day prior to its expiration. Such notice should also be filed with the Minister of Labour."
Publication of the notice does not make binding the provisions therein. Such provisions, with or without amendments, can be made binding only by an Order in Council, which comes into force on the date of its publication in the Quebec Official Gazette.
During the thirty days following October 2, 1965 date of publication of this notice in the Quebec Official Gazette, the Honourable Minister of Labour will consider objections which interested parties may wish to make; objections should be submitted in duplicate if possible.
Gérard TREMBLAY,
Deputy Minister of Labour,
Department of Labour.

12. Subsection "d" of section IV will be superseded by the following:
"(d) In Terrebonne and Labelle counties, the 45-hours week is scheduled between 7:30 a.m. and 5:30 p.m. Monday through Friday and between 7:00 a.m. and 6:00 p.m. for day labourers".



LA NOËL DÉBUTE LE 13 OCTOBRE À VOTRE BUREAU DE POSTE. — Pour vous permettre de préparer de bonne heure vos envois, en particulier les colis qui vont loin ou à l'étranger, votre bureau de poste mettra en vente dès le 13 octobre les timbres spéciaux de Noël de 3¢ et de 5¢. Ces timbres, dessinés par Mlle Helen Fitzgerald, de Toronto, représentent l'offrande des Rois mages.

REMERCIEMENTS

Le conseil d'administration, le comité de l'état-major ainsi que les membres de l'Harmonie de Terrebonne remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de son directeur musical, M. Roland Marcoux, le 20 août, à l'âge de 59 ans.

ge de 59 ans.

Tous les membres de l'Harmonie estimaient hautement M. Marcoux qui rendait bien l'affection qui nous liait à lui. Permettez-nous de prendre notre part; c'est à cela aussi — à cela surtout — que servent les amis.

Tous les citoyens de la région sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

JOS GUAY & FILS

Directeurs de funérailles

Salons funéraires modernes — Air climatisé

Membre de la Corporation des Directeurs de Funérailles et Embaumeurs du Québec

144 St-Louis - Etablie depuis 25 ans - 666-3832



Une ambiance digne dans un cadre à la mesure de votre respect

Résidence Funéraire St-Louis Inc.

Directeur: ROLAND THUOT

A VOTRE SERVICE

Stationnement facile

193 St-Louis

Terrebonne

666-4092

On votera à Lachenaie le 16 octobre pour ou contre la prohibition

Nouvelle salle de montre Studebaker au garage Clément Lahaie

Soumissions

(Lachenaie) — Des soumissions cachetées seront reçues par le conseil municipal jusqu'à 8h. p.m. lundi le 18 octobre, à la séance d'ajournement, pour l'entretien des chemins d'hiver pour les circuits suivants: les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de milles.

Terrasse Bissonnette (.171); rang Petite Mascouche (1.253); montée Petite Mascouche (1.066); Terrasse Bernard-Gagnon (.473); Terrasse Benoit-Lacasse (.250); Willow, Odiana et Pinecrest (.382); rue Hervieux (.303); montée Dumais (1.470); chemin English (.500); rue Léveillé, les rues Poplar, Cedar, Maple.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Rapport

SEPTEMBRE 1965

Voici le rapport de l'ingénieur de la Ville, M. André Lamy, des dépenses du service des Travaux Publics pour le mois de septembre:

GARAGE MUNICIPAL: entretien, \$537.89; entretien des véhicules, \$510.18, gazoline (713.9 gallons), \$263.78. TOTAL: \$1,311.85.

AQUEDUC ET EGOUT: Aqueduc, \$303.47; égout, \$366.40. TOTAL: \$669.87.

RUES ET TROTTOIRS: rues, \$3,290.87; trottoirs, \$98.13. TOTAL: \$3,389.00.

PARCS PUBLICS: \$242.40. DIVERS: dépôt, \$55.00; enseignes, \$99.58; hôtel de ville, \$132.84. TOTAL: \$287.42.

GRAND TOTAL DES DÉPENSES: \$5,925.34.

(Lachenaie) — Les électeurs municipaux de Lachenaie pourront déposer leur bulletin de vote pour le maintien ou le rejet du règlement de prohibition en vigueur dans la municipalité, samedi le 16 octobre. Le scrutin secret sur le règlement No 118 a lieu à l'école St-Charles, boulevard St-Charles, à Lachenaie, à compter de 10h. de l'avant-midi. S'il y a lieu, le scrutin se continuera dimanche le 17.

Les travaux doivent être terminés pour le début de novembre.

PROCEDEZ

par ordre d'importance ! Edifiez votre programme d'assurance-vie et d'épargne sur la base solide de l'assurance-vie permanente avec valeurs comptant — qui répondra à vos besoins financiers aussi longtemps que vous vivrez. C'est de l'assurance "ordinaire"... avec des valeurs extraordinaires.

Je fais une carrière d'aider les gens. Puis-je vous être utile ?



YVON MATHIEU

570, boul. St-Charles

Lachenaie

Téléphone : 666-8397

LA
Great-West

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



la clef qui garantit votre sécurité financière



Dans l'automobile '66, le GARAGE LEROUX

Ouvrez La Marche

Valiant

La valeur de la Valiant est insurpassable aux points de vue... style, confort, spaciosité, économie, coût initial modique... ce qui assure encore à la Valiant sa suprématie en '66.



Décapotable Signet. Empattement de 111.0"



Empattement de 106.0"

L'ALLURE AÉRODYNAMIQUE Barracuda

Pour filer à vive allure, adoptez la Barracuda! Elle s'élance comme une voiture sport et offre des caractéristiques et la spaciosité que les autres autos sport ne peuvent pas fournir.

VOYEZ ET CONDUISEZ LA SUPERBE VALIANT '66 CHEZ

53 RUE MAÏSSON

GARAGE ERNEST LEROUX

REPRESENTANT AUTORISÉ DODGE - VALIANT - CHRYSLER

TERREBONNE

TEL. 666-4111

MERCI

Le Cercle Marguerite de Provence des Filles d'Isabelle s'empresse de remercier tous les généreux donateurs de cadeaux et

d'argent et ceux qui par leur présence ont contribué au grand succès de la partie de cartes du 25 septembre dernier. Cette générosité permettra aux Filles

d'Isabelle de continuer leurs oeuvres de charité, surtout celles qui leur tiennent particulièrement à coeur: la cantine scolaire et l'aide à l'Equipe Féminine

pour que les enfants puissent continuer à fréquenter nos écoles.

La Régente remercie pour leur collaboration si appréciée, tous

ceux et celles qui ont contribué, de même que les membres qui ont aidé à ce beau succès.

La rédactrice:

Mme J. LAMOUREUX.

POUR 66, CHEVROLET PRÉSENTE

LA NOUVELLE

CAPRICE

On reconnaît rapidement la Caprice pour ce qu'elle est: une Chevrolet d'une élégance incomparable, et la plus luxueuse des Chevrolet.

Les trois modèles Caprice — coupé, sedan et station-wagon Custom — sont d'un chic qui se révèle dans tous les détails et qui mérite un examen attentif.

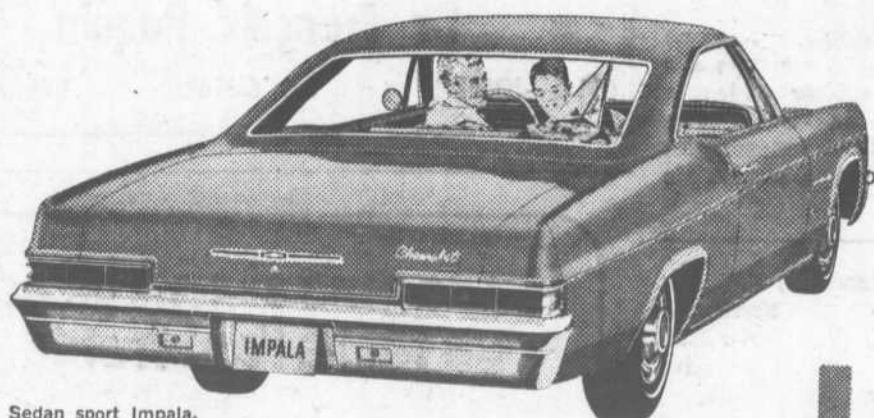


Le coupé Custom Caprice est doté d'un toit aux lignes élégantes particulier à ce modèle.

L'IMPALA

DOUCE ET SOUPLE PLUS QUE JAMAIS!

La suspension remarquable, la moelleuse douceur, la stabilité et le silence de roulement de l'Impala sont vraiment incomparables. Le Turbo-Jet 396 livrable sur demande, développe 325 CV. Son fonctionnement est doux et silencieux; il possède une abondante réserve de puissance. Ce n'est qu'un des six moteurs de l'Impala, dont le plus puissant est le V8 Turbo-Jet 427 développant 425 CV. Mais il n'y a vraiment qu'un moyen de découvrir tous les avantages de la Chevrolet Impala 66 dotée d'une magnifique carrosserie Fisher, c'est d'en faire l'essai!



Sedan sport Impala.

LA CHEVELLE

ENTRE ELLE ET VOUS, LE COUP DE FOUDRE

Nouveau toit aux lignes originales, nouvelle et large grille de radiateur, nouvel arrière profilé, nouvelle gamme de puissants moteurs... et la qualité Chevrolet (qui elle n'est pas nouvelle): tout cela rend la Chevelle 66 différente des voitures ordinaires. Nous pourrions poursuivre longtemps cette énumération, mais pour apprécier vraiment les mérites de la Chevelle il faut la voir par soi-même. Et pour cela, il faut aller chez le concessionnaire Chevrolet.



Le nouveau coupé sport Malibu avec équipement sport.

LA TOUTE NOUVELLE

CHEVY II

La Chevy II est à nouveau transformée pour 1966. La toit a été abaissé, la puissance augmentée et l'aspect entièrement rénové. Elle est tellement différente de la Chevy II de l'année précédente qu'on serait tenté de l'appeler la Chevy III! Il n'est pas difficile de prévoir que la Chevy II, voiture de qualité exemplaire, économique et sûre, va encore plaire à ceux qui s'y connaissent en automobile.



Le coupé Nova super sport.

L'UNIQUE

CORVAIR

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Dans la Corvaire, les nouveautés foisonnent: tableau de bord rembourré, pare-soleil rembourrés, ceintures aux sièges avant et arrière, feux de recul, lave-glace et essuie-glaces à deux vitesses, rétroviseur latéral, boîte à 3 vitesses synchronisées... le tout en équipement standard comme pour toutes les autres Chevrolet 66. Les Corvaire séries Corsa, Monza et 500: des voitures pour ceux qui sont jeunes de coeur et qui veulent le rester!



Le coupé sport Corsa.

ALLEZ VOIR AUJOURD'HUI MÊME, CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET, LES MODÈLES 66: CAPRICE • CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • CORVETTE

CX-166/JF

Concessionnaire autorisé Chevrolet à Terrebonne:

CANUEL AUTOMOBILE INC.

TERREBONNE

129 rue MASSON

TEL: 666-3766

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Rue de l'Anse" tous les mardis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Fera-t-on disparaître cette atmosphère vieille France

Naissances à Terrebonne

NAISSANCES A TERREBONNE
ALLARD — Le 28 septembre a été baptisée Marie, Anne, Louise, Suzanne, fille de M. et Mme Rolland Allard (Lise Rochon), née le 25. Parrain et marraine: Alfred et Victoire Rochon.

LANOIE — Le 4 octobre a été baptisée Marie, Françoise, Sylvie, fille de M. et Mme Robert Lanoie (Thérèse Légaré), née le 19 septembre. Parrain et marraine: Yvon Girard et Françoise Légaré.

ALLARD — Le 10 octobre a été baptisée Marie, Lisette, Josée, fille de M. et Mme André Allard (Thérèse Bélanger), née le 3. Parrain et marraine: Lucien Bélanger et Lisette Dumont.

CLEMENT — Le 10 octobre a été baptisée Marie, Danielle, Christiane, fille de M. et Mme Yves Clément (Suzanne Vézina), née le 27 septembre. Parrain et marraine: Maurice et Danielle Vézina.

GAUTHIER — Le 10 octobre a été baptisée Marie, Marielle, Chantale, fille de M. et Mme Robert-Paul Gauthier (Claire Forget), née le 2. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Forget.

GRENON — Le 10 octobre a été baptisé Joseph, Réjean, Daniel, fils de M. et Mme Rémi Grenon (Thérèse Benoît), né le 28 septembre. Parrain et marraine: Réjean et Marie-Marthe Grenon.



PHOTO STUDIO TERREBONNE

• TERREBONNE A FAIT SES PREMIERS BAS sur l'emplacement et dans les environs immédiats de la vieille bâtisse de la succession Prévost à l'angle du boulevard des Braves et de la rue Saint-François. Juste en face se trouvait la place du marché, célèbre à trois lieues à la ronde et sur laquelle les terrebonniens des années 1800 faisaient leurs beaux samedis. Il y a quelques mois le Conseil municipal exigeait de la succession Prévost de restaurer cette construction ou de la démolir. Les administrateurs de cette succession ont demandé à M. Paul Guin, amateur de vieilles choses, si cette antiquité pouvait avoir une valeur historique. Nous ne le croyons pas mais il reste que cette construction est un des derniers témoins de la Place du Marché et représente bien la construction de l'époque. A deux pas de l'Île du Moulin cette bâtisse cadre bien avec les alentours : le square, l'étang Masson, les aménagements de l'île. Tombera-t-elle tout de même sous le pic impitoyable du démolisseur?

Mariage

Le samedi 9 octobre a été célébré le mariage de M. Ralph

Beaton de Fredericton, N.-B., fils de M. et Mme Lester Beaton, de Charlottetown, I.P.E., avec Mlle Aline Vézina, de Terrebonne, fille de M. et Mme Henri Vézina.

Cours de diction au Centre de Loisirs

Une série de 10 cours débute au Centre de Loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans.

Ces cours comprennent : phonétique, correction de langage, mémorisation de poèmes, préparation à la scène, bonnes manières, chansonnettes mimées et qui sont adaptés à l'âge de l'élève.

Les parents intéressés peuvent communiquer dès maintenant avec la directrice Madame Louise Laroche, diplômée du Conservatoire LaSalle, affilié à l'université de Montréal.

Pour tout renseignement s'adresser à 666-3334.



La pharmacie la mieux assortie à Terrebonne.

Aux mêmes prix qu'à Montréal...

MEDICAMENTS — CADEAUX
PRODUITS DE BEAUTE — SERVICE DE PHOTOS

SERVICE D'AMBULANCE

LIVRAISON GRATUITE — 9.30 A.M. à 9.30 P.M.
pour toute commande de \$2.00 et plus

Pharmacie

Dr François Paquin

96 ST-JOSEPH

NO. 6-3762

TERREBONNE

Pers de gens aiment prendre un bain à l'eau froide.



Obtenez toute l'eau chaude dont vous avez besoin



CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

TEL.: 666-3247

C. P. 496

MARCEL BEAUDOIN

CONTRACTEUR
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

238 rue GAGNON

TERREBONNE



Les plus nouvelles coiffures
et un excellent service
dans un salon moderne...

SPECIAL D'AUTOMNE

Permanente \$8.00
Valeur \$12.00 seulement

**SALON
GILLES LAVIGNE**

Mesdames, mesdemoiselles, consultez-nous pour

COIFFURES, COUPES DE CHEVEUX, TEINTURES

31 RUE ST-ANDRE — TEL.: 666-3341 — TERREBONNE



- Ambiance select
- Dîner d'hommes d'affaires
- Gâteaux
- Casse-croûte
- Tous vos mets préférés
- Décor unique

... pour le plaisir des fins gourmets

LIVRAISON
RÉGULIÈRE

ses STEAKS
ses PIZZAS
ses METS CANADIENS

CHARLES LAPOINTE vous y invite

17 ST-PIERRE

voisin de la
Banque Canadienne

Un début de collaboration entre les conseils municipaux de la région

S.H. le maire François Paquin et les échevins de Terrebonne ont été les hôtes des autorités municipales de la Paroisse St-Louis, samedi après-midi le 2 octobre à l'hôtel des Mille-Iles et à la salle à manger Le Grillon. Ils y ont discuté de leurs problèmes communs à l'ère du regroupement municipal et on y a longuement parlé de l'aménagement régional prôné au dernier congrès de l'Union des municipalités du Québec.

Le maire a expliqué que la Ville de Terrebonne constituait de par sa position géographique un pôle d'attraction et qu'elle se devait de promouvoir la régionalisation des services (au moins) pour les municipalités de Terrebonne-Paroisse, Lachenaie et Mascouche. Le Dr Paquin a ajouté que les rencontres entre conseils seraient plus fréquentes à l'avenir et que l'on saurait à quel point les conseils peuvent s'entendre pour procurer les services aux citoyens au meilleur prix possible.

L'exposé du maire de Terrebonne se résume aux postes suivants :

● **URBANISME** : afin que les limites actuelles des villes et municipalités ne soient pas l'objet de conflits dans les plans de zonage et d'urbanisme;

● **FEU ET POLICE** : le système actuel de protection mutuelle est inadéquat. Il serait dans l'ordre d'étudier pour Terrebonne-Paroisse et Lachenaie une meilleure protection. Terrebonne pourrait acquérir une nouvelle pompe à incendie et une pompe portative qui s'installerait près de la rivière. En ce qui a trait à la police, il faudrait une auto-patrouille de plus si l'on veut faire le service dans Terrebonne-Paroisse et engager trois constables additionnels. Un estimé des dépenses serait présenté bientôt aux autorités de la paroisse.

● **CULTURE** : les citoyens de Terrebonne-Paroisse pourraient bénéficier des avantages de la bibliothèque municipale ici. Le maire a dit que le conseil pourrait faire les démar-

ches nécessaires auprès du ministère des Postes afin d'obtenir pour \$1 le bureau de poste actuel lorsqu'il sera désaffecté et on pourrait y installer la bibliothèque. Il a aussi été question de la participation active des citoyens de Terrebonne-Paroisse aux activités culturelles de notre ville, dont l'Harmonie.

● **AQUEDUC ET EGOUT** : le projet d'égouttement de certains territoires à l'est de la paroisse pourrait être fait conjointement avec Terrebonne. Quant à l'aqueduc, une entente pourrait intervenir pour les citoyens de l'est.

● **INDUSTRIE** : une plus grande coopération est à souhaiter au point de vue industriel et en certains cas, il serait plus pratique de requérir aux terrains de Terrebonne-Paroisse.

● **LOISIRS** : M. Robert Ruel, gérant du Centre a fait un exposé sur la participation éventuelle des enfants de la paroisse à l'OTJ et aux loisirs du Centre. M. Ruel a rappelé que les jeux d'été ici sont bien organisés, que l'on dispose de cinq parcs bien aménagés et que Terrebonne est le centre par excellence pour ré-

gionaliser les loisirs. Selon M. Ruel, il en coûterait environ \$25 par enfant de la paroisse pour participer à ces organisations.

Après un entretien d'une heure environ, le conseil de Terrebonne a reçu les membres du conseil de la paroisse à un souper.

Consultez régulièrement le

GUIDE DES ADRESSES DE TERREBONNE

et encouragez ses annonceurs

Nouveau directeur à l'Harmonie



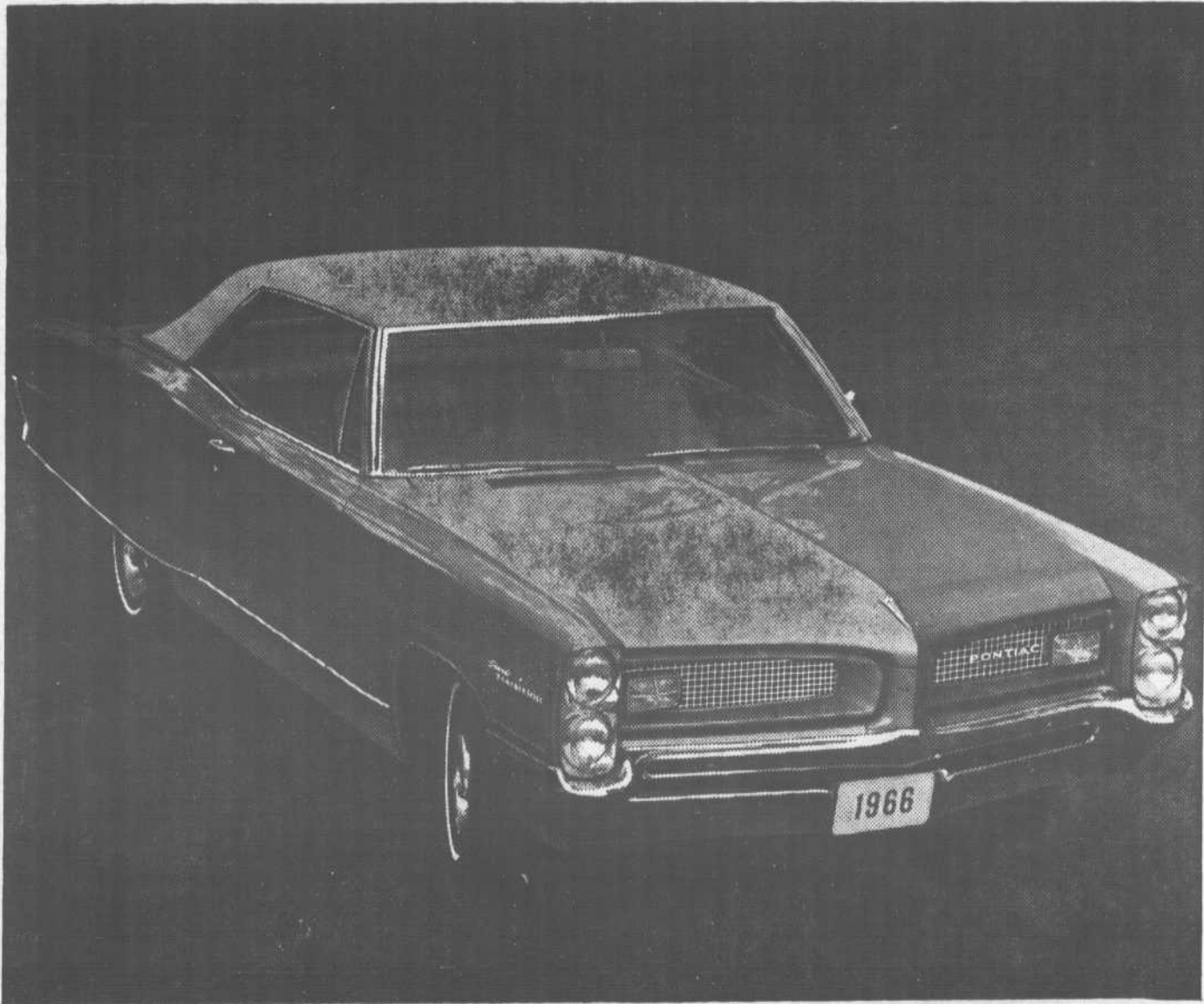
M. Jacques Brunelle

sera le nouveau directeur de l'Harmonie de Terrebonne à titre permanent. Il succède à M. Roland Marcoux décédé le 20 août dernier.

Le nouveau directeur est né à Sorel le 18 août 1937. Il fit ses études primaires au collège du Sacré-Coeur de Sorel et ses études secondaires à Longueuil. En 1955 il entra au service de l'Aviation canadienne. Il étudia la théorie musicale et la pratique au Berklee School of Music et au Conservatoire de Boston. En 1959 il épousait Louise Poisson qui lui donna un garçon et une fille. M. Brunelle est co-propriétaire de la compagnie de disques Elysée Limitée. Il est percussionniste réputé de Fernand Gignac et il a à son actif plusieurs tournées artistiques avec Michel Louvain, Benny Barbara et autres artistes de réputation internationale.

M. Brunelle et sa famille viendront habiter Terrebonne bientôt.

Au nouveau directeur, nos meilleurs vœux et bienvenue ici.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Le coupé sport Grande Parisienne

Juste au moment où les autres croyaient nous avoir enfin rattrapés, voici qu'arrive
la Pontiac 1966!

La Pontiac 1966 est une magnifique voiture à tous points de vue. Ses intérieurs sont spacieux et somptueusement garnis; sa tenue de route est irréprochable et ses performances incomparables. Dans sa version 1966, la Pontiac présente de nombreuses nouveautés. De nouveaux moteurs, par exemple, dont la puissance s'échelonne de 155 CV à 425 CV, et de nouvelles boîtes de vitesses dont l'une à 3 vitesses entièrement synchronisée comme équipement standard. Vous pouvez égale-

ment commander une boîte à 4 vitesses entièrement synchronisée, la transmission Powerglide à 2 vitesses ou l'Hydra-Matic à 3 vitesses. Les aménagements comme le confort intérieur ont également été améliorés. Mais la plus grande nouveauté de toutes, c'est la Grande Parisienne que l'on voit ci-dessus. La série vedette de la gamme Pontiac 1966 qui comprend 47 modèles dans 13 prestigieuses séries. Allez les voir chez le concessionnaire Pontiac aujourd'hui même, il vous attend.

La Pontiac 1966, c'est encore une réussite!

Les Pontiac sont exposées maintenant chez votre concessionnaire!

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

Concessionnaire autorisé Pontiac à Terrebonne

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

93 rue ST-LOUIS

TERREBONNE

TEL : 666-3747 & 666-3748

Les premiers échos de la campagne

M. Arthur Jobin sera candidat échevin

Lors d'une entrevue à notre bureau au début de la semaine, notre concitoyen, M. Arthur Jobin, 10 rue Belcourt, nous déclarait qu'il présentera sa candidature au poste d'échevin du quartier St-Louis, aux prochaines élections du 7 février 1966. Le poste est actuellement occupé par M. J.-Edouard Vaillancourt, élu en 1963.

M. ARTHUR JOBIN a participé à toutes les luttes électorales, à titre d'organisateur, tant au fédéral qu'au provincial, au municipal ou au scolaire depuis de nombreuses années. Il a fait ses premières armes dans le comté de L'Assomption. Il a fait ses études à l'école Christophe-Colomb de Montréal. Il est à Terrebonne depuis une vingtaine d'années et il possède un marché

d'alimentation au 12 rue Belcourt.



M. Arthur Jobin

dans la partie nord de notre ville. Depuis dix ans il est Commissaire de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Joliette. Il est Chevalier de Colomb du conseil d'Ahuntsic. Il a été gérant des magasins Lafayette, propriété de Larivière Inc. de Montréal pendant cinq années. Actuellement il est représentant des ventes pour Larivière Inc., distributeurs de matériaux de construction.

En août de cette année, il était élu président de la Ligue des Propriétaires de Terrebonne Inc., poste qu'il délaissera s'il est élu échevin.

M. Jobin nous a déclaré qu'il considère comme son devoir de se dévouer pour ses concitoyens vu le grand développement du secteur nord de la ville au cours des prochaines années. Il apporte une vaste expérience dans le domaine municipal et l'administration, vu son intérêt constant pour les questions publiques.

\$300 de plus cette année pour la quête de la St-Vincent-de-Paul

La quête annuelle de la Société St-Vincent-de-Paul a rapporté dimanche dernier la somme de \$853.56, une augmentation substantielle de \$300.00 sur la quête de l'année dernière. Le conseil de Terrebonne-Paroisse a aussi souscrit un montant de \$150 et le conseil de Terrebonne souscrira cette année encore au moins \$1,000.

La Société est dirigée par un conseil formé de MM. Pierre-Henri Liboiron, président, Rolland McKay, trésorier, Florent Gilbert, secrétaire et des directeurs, M. Marcel Jacques, Georges Gascon, Marcel Bédard, André Grenon, Rolland Forget, Wilfrid Bezeau et Alphonse Bourgouin.

Le conseil tient à remercier sincèrement les généreux citoyens de la paroisse pour cette

aide matérielle qui se traduira pour plus de bien-être chez plusieurs deshérités de la fortune.

Films au canal 2

Le réseau français de télévision de Radio-Canada (canal 2) gâtera les téléspectateurs durant la semaine prochaine. Les longs métrages de qualité comprendront : MADAME DE..., samedi le 16 octobre, à 11.30h. (Charles Boyer, Danielle Darrieux, Vittorio de Sica); LA MINUTE DE VERITE, lundi le 18 octobre, à 11.30h. (Michèle Morgan, Jean Gabin, Daniel Gélin); LA FEMME DES SABLES qui a fait courir le tout Montréal pendant 40 semaines à l'Elysée, mardi, 19 octobre, à 11.30, à ciné-club (film japonais); LES BONNES CAUSES, vendredi le 22 octobre, à 8.30h. (Pierre Brasseur, Marina Vlady, Bourvil).

Enfin, vendredi soir le 22 octobre, à 11.30 h., une comédie sentimentale pleine d'esprit avec Michèle Morgan, Charles Boyer et Félix Marten : MAXIME, d'Henri Verneuil.

Le revue de la
qualité française

"PLAISIR de FRANCE"

s'adresse aux femmes et
aux hommes cultivés
et de goûts raffinés.

Dans les rayons d'une bibliothèque, on aime bien retrouver une collection de luxueuses revues qu'on ne se lasse pas de feuilleter parce que leurs trésors gardent toujours un caractère d'actualité.



"PLAISIR de FRANCE" est de cette trempe: papier glacé, photographies et reproductions de peintures en noir et en couleurs, présentation intelligente et raffinée, textes fort bien choisis. Si vous êtes, tant soit peu, amateur d'art, d'architecture, de décoration, d'antiquités, vous trouverez dans cette revue d'heureuses suggestions pour réaliser la maison de vos rêves, à la ville ou à la campagne, à la mer ou à la montagne.

"PLAISIR de FRANCE" présente aussi chaque mois un panorama complet: arts et lettres, tourisme et voyages, peinture et sculpture, histoire et science, mode, théâtre, cinéma, musique, danse; tout cela, en plus d'intéressants articles d'auteurs chevronnés. Voilà l'éventail de tout ce que contient cette magnifique revue, représentée au Canada par l'agence internationale d'abonnements PERIODICA, Inc., 5090, avenue Papineau, Montréal-34. Elle vous réserve d'agréables moments de détente.

A ceux de nos lecteurs qui peuvent s'offrir ce luxe ou l'offrir en cadeau spécial à des parents, à des amis ou à des clients précieux, nous recommandons cette revue, véritablement à l'enseigne de la qualité et du bon goût. Vous serez séduits par ce reflet de la culture française et par l'art de vivre qui s'en dégage.

Achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada



Que vous rouliez bicyclette ou limousine, trottinette ou carrosse doré... Que vous ayez 5 ans ou 105 ans, les Obligations d'Épargne du Canada sont pour vous.

Vous pouvez les acheter en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 ou \$5,000 jusqu'à concurrence de \$10,000 par personne. Elles paient intérêt annuellement au taux de 4½% pour chacune des 2 premières années, 5% pour chacune des 6 années suivantes et 5½% pour chacune des 4 dernières années, soit un rendement moyen de 5.03% si vous les gardez jusqu'à l'échéance, dans 12 ans. Mais vous pouvez toujours les encaisser à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Banques, courtiers en valeurs mobilières, sociétés de fiducie, caisses populaires, tous en vendent au comptant ou par versements. Vous pouvez aussi en acheter à votre travail par retenues sur le salaire.

Peu importe le moyen de locomotion, rendez-vous sans tarder acheter vos Obligations d'Épargne du Canada.

Rien de pareil pour épargner!

Un siège de première rangée à la

COMMISSION SCOLAIRE

ASSEMBLEE REGULIERE DU 6 OCTOBRE

PRESENTS : MM. Robert Clark (président pro tempore), Gérard St-Yves, J.-Achille Lachapelle et Jean-Paul Allard. Le président, Me Léopold Gravel, en voyage. Le secrétaire-trésorier, M. Raymond Rouleau, C.A. Dans la salle, 4 personnes, dont le directeur de *La Revue*.

QUELQUES DEMANDES

M. Frédéric Bédard a offert ses services comme concierge. Sa demande sera considérée lorsque la Commission aura besoin d'un autre concierge.

M. Gilles Roberge, au nom du Club Optimiste, a demandé la salle du gymnase de l'école Léopold-Gravel pour une soirée le 30 octobre. Accepté sur une proposition Allard.

M. le chanoine Léo Clément, curé, a demandé l'usage des deux salles de l'école Léopold-Gravel pour le banquet des paroissiens le 17 octobre. Cette demande a été acceptée sur une proposition St-Yves.

M. Pierre Roberge, chef de meute des Louveteaux de Terrebonne, a demandé l'usage du gymnase à l'école Léopold-Gravel pour les réunions hebdomadaires qui auront lieu le vendredi soir. La Commission a accepté les heures suivantes: de 7 h.30 à 9 h. à cause des classes alternées, sur une proposition St-Yves.

Une subvention de \$250. a été acceptée pour les Filles d'Isabelle qui s'occupent de la cantine scolaire à l'école Notre-Dame. Ce montant sert à payer les gardiennes au cours de l'année. Proposition Lachapelle.

Le secrétaire-trésorier demandera à M. Robert Ruel, gérant du Centre de Loisirs, quel mobilier est requis, à la suite de la demande de celui-ci, pour le Centre. M. Ruel avait demandé des bureaux et un dactylo usagé.

CONCIERGE

M. Etienne Deschamps a été engagé comme concierge au salaire de \$75. par semaine sur une proposition St-Yves.

Le régisseur des immeubles de la Commission, M. Rosaire Lapointe, organisera le nettoyage de l'école Léopold-Gravel après les heures de classe, au taux horaire de \$1.75 et les salaires versés seront remboursés par la ré-

gionale Duvernay.

MOBILIER BRISE

A la suite d'un rapport du régisseur, M. Lapointe, la Commission enverra une facture à la régionale Duvernay pour le matériel endommagé par les étudiants à l'école Léopold-Gravel. Il s'agit d'une centaine de chaises endommagées et 8 protecteurs de lampes brisés. Il a été dit par les commissaires que les autorités seront avisées de ces dommages afin que la situation s'améliore à l'avenir.

PROJECTEUR

La supérieure de la Congrégation Notre-Dame ici, a offert aux commissaires de leur céder un projecteur de vues animées au

prix de \$300. alors que cet appareil a été payé \$600., selon Sr St-Marcellus.

REPARATION

La Commission scolaire de Bois-des-Filion a engagé le bureau Armand Parent qui évaluera l'actif et le passif de la Comm. scolaire de Terrebonne-Paroisse dont une partie avait été annexée à Terrebonne.

FENETRES

Un estimé de \$650. a été présenté par M. Roméo Vaillancourt, rue Ste-Marie, Terrebonne, pour la fourniture de grillages à installer dans les fenêtres côté cour de l'école Léopold-Gravel où des vitres et moustiquaires sont brisées régulièrement chaque semaine par les élèves. Une autre soumission sera demandée à Terrebonne Glass & Aluminium.

PHOTOGRAPHIES

Sur une proposition St-Yves, le Studio Richard a été autorisé à prendre les photographies des élèves au cours primaire. Ces photos seront prises individuellement et offertes aux élèves sans obligation.

DUPLICATEUR

La Commission a accepté la soumission de la compagnie Gestetner pour la fourniture d'un duplicateur manuel pour l'usage du secrétariat, au prix de \$311.00 Proposition : Lachapelle.

ENGAGEMENT

Mme Lucille Cormier du 9 G. M. Prevost, a été engagée comme professeur de 3e année au salaire de \$3.650. sur une proposition St-Yves.

EMPRUNT

Un emprunt temporaire ne dépassant pas \$125.000. à demande, selon les besoins, sera demandé

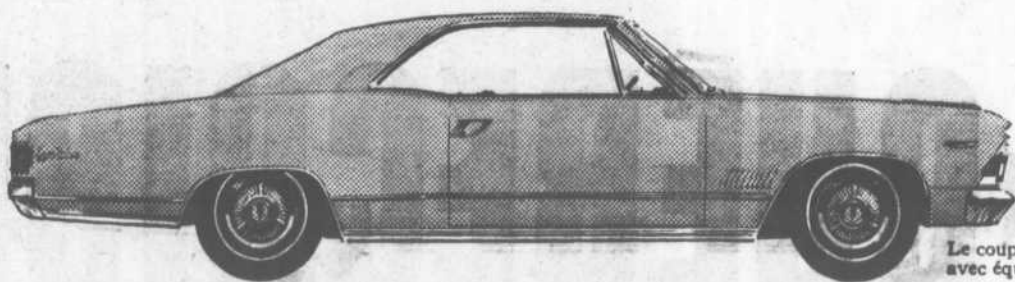
à la Banque Canadienne Nationale, avec l'autorisation de la Commission municipale de Québec, en attendant les subventions statutaires. Proposition: Allard.

DEMANDES

Les directeurs et directrices d'écoles ont fait leur demande du début de l'année aux commissaires. Quelques-unes sont accordées, dont les récompenses scolaires, les jeux, etc. Toutefois, on reportera à plus tard la réfection du plancher à l'école St-Louis. Une visite de la maison Marguerite-Bourgeoys sera faite par les commissaires.

... En 1919, il y avait à New York, 15 quotidiens; aujourd'hui il n'y en a que 6, dont seulement 2, le New York Times et le Daily News réussissent à boucler leurs budgets. Les autres vivent.

La Beaumont 66 est arrivée!



Le coupé sport Beaumont Custom avec équipement sport.

La toute nouvelle voiture de prix modique de General Motors, la plus allègre et la plus avantageuse dans sa catégorie.

Justes proportions! Les 9 modèles Beaumont 1966 présentent des lignes entièrement nouvelles. Depuis l'éblouissant coupé sport Custom au toit de lignes séduisantes jusqu'au sedan sport 4 portes de silhouette allongée, toutes les Beaumont sont ravissantes. **Justes dimensions!** La Beaumont a de justes dimensions à l'intérieur comme à l'extérieur. Dès qu'on prend le volant on se sent prêt à affronter toutes les conditions de circulation. Cela tient à la judicieuse utilisation de l'espace disponible et aux aménagements conçus pour votre agrément.

Juste prix! Regardez la Beaumont. Pour un prix modeste, voici une voiture de qualité, aux performances remarquables. Le six-cyl. de 120 CV et le V8 de 195 CV sont standards. Vous pouvez commander un six-cyl. plus puissant ou l'un des deux V8 (jusqu'à 360 CV avec l'équipement sport livrable sur demande*) qui, accouplés à l'une des transmissions livrables au choix, donneront un excellent rendement.

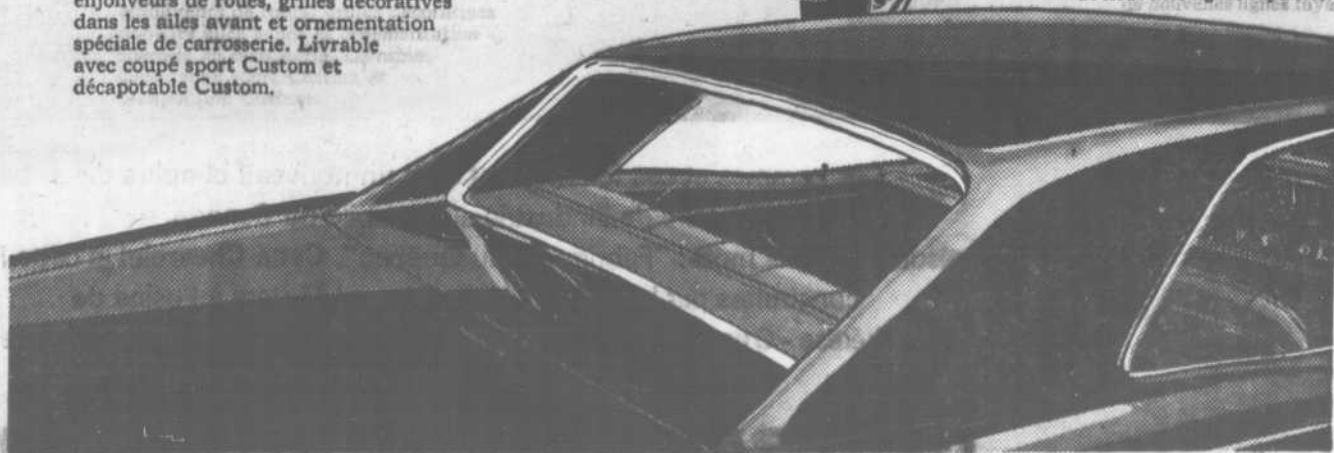


Le sedan sport Beaumont Custom.

*L'équipement sport livrable sur demande comprend: sièges avant séparés Strato, enjoliveurs de roues, grilles décoratives dans les ailes avant et ornementation spéciale de carrosserie. Livrable avec coupé sport Custom et décapotable Custom.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ci-dessous, le coupé sport Beaumont Custom: son toit présente de nouvelles lignes fuyantes.



Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

Cincessionnaire autorisé Beaumont-Pontiac-Buick à Terrebonne

Elles sont exposées maintenant!

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

93 rue St-Louis

TERREBONE

TEL. : 666-3747 & 666-3748

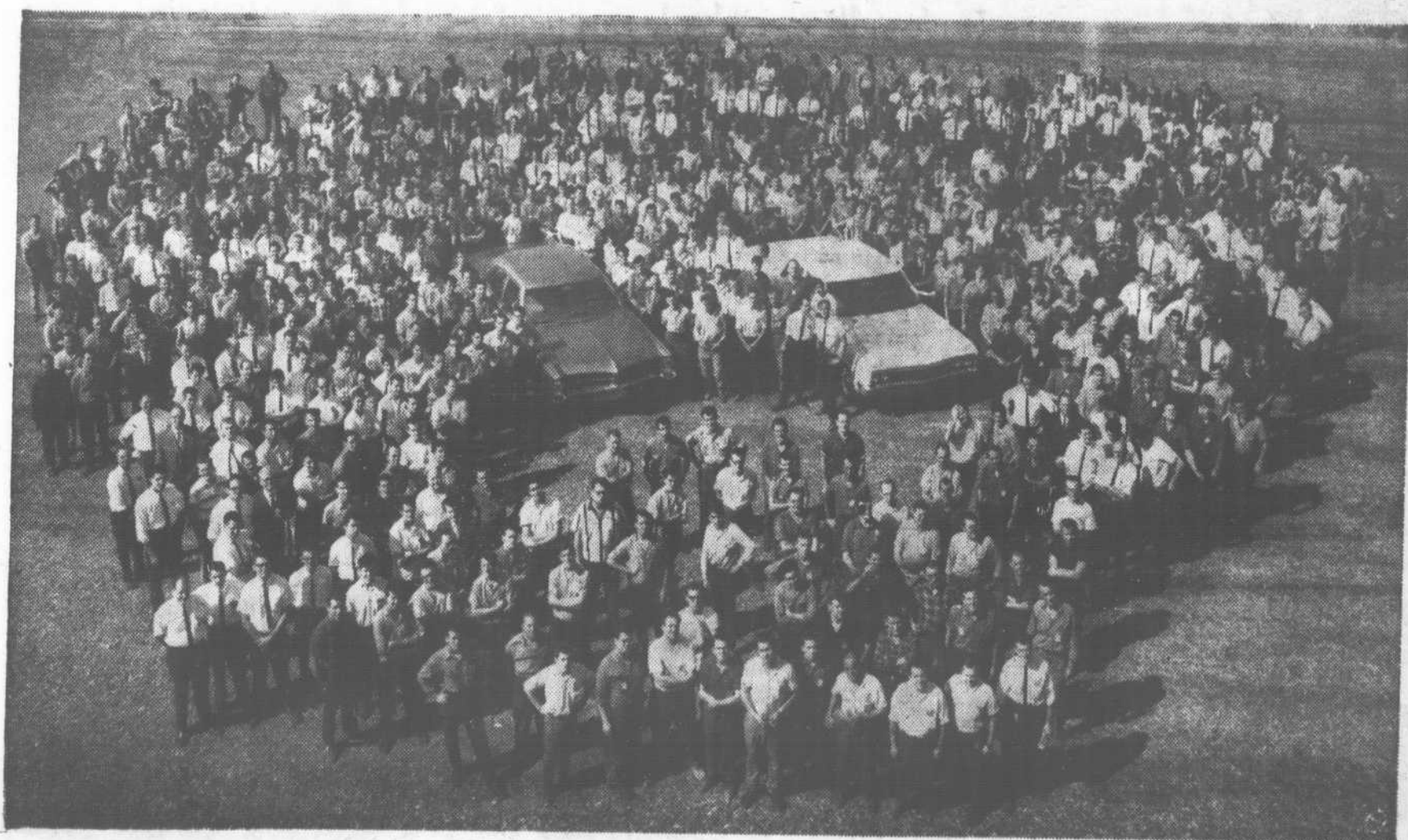
Le leader N.P.D. à Ste-Thérèse

M. Robert Cliche, leader du Nouveau Parti Démocratique au Québec, a annoncé qu'il participera à une réception des autorités municipales à Ste-Thérèse aujourd'hui, 15 octobre.

Facteurs à Bois-des-Filion

L'hon. Léo Cadieux, député de Terrebonne aux Communes, a annoncé que le ministère des Postes avait ajouté 254 résidences nouvelles au réseau de distribution par facteurs, dans la municipalité de Bois-des-Filion. La municipalité voisine bénéficie de ce service depuis mai dernier.

ILS ONT CONSTRUIT LES PREMIÈRES «QUÉBÉCOISES»



Ces hommes et ces femmes ont écrit un nouveau chapitre dans l'histoire de l'industrie automobile du Canada.
Il se résume en trois mots : "Fabriquées au Québec". Cette Chevrolet et cette Pontiac, construites par les employés de General Motors à l'usine de Ste-Thérèse - Ouest, témoignent du nouvel essor économique du Québec.

GENERAL MOTORS OF CANADA

Assemblées de J.M. Fontaine dans le comté

L'ouverture de la campagne électorale de notre concitoyen, M. Jean-Marc Fontaine, candidat du Ralliement Créditiste avait lieu hier soir, jeudi, au Centre Diocésain de St-Jérôme. L'orateur invité était M. Réal Caouette, chef du Ralliement. Les autres assemblées de M. Fontaine se continueront jusqu'au 5 novembre. En voici une liste complète:

Mercredi le 20, à Ste-Thérèse (orateur invité: M. Gilles Grégoire); vendredi le 22, à Ste-Adèle; dimanche le 24, à St-Jovite; mardi le 26 à Bois-des-Filion; jeudi le 28 à Ste-Anne-des-Plaines; dimanche le 31, à St-Jérôme.

En novembre, M. Fontaine tiendra des assemblées à Ste-Agathe, le 3 (invité: M. Laurent Legault) et le 5 à Terrebonne. Une assemblée aura lieu le 4 novembre au marché Atwater à Montréal pour la région.

Des orateurs du Ralliement Créditiste parleront à la télévision du canal 7 aux dates suivantes: en octobre, à 5 h. 40 les 14, 15, 18, 21 et 22.

Fermeture

L'échevin Antonio Daunais a fait un avis de motion à la séance du Conseil le 7 octobre afin qu'un règlement soit préparé concernant les heures de fermeture des établissements commerciaux à 9 h. tous les soirs de la semaine.

Souper

Les Chevaliers de Colomb ont décidé hier soir en assemblée de remplacer les déjeuners mensuels par un souper le premier dimanche de chaque mois après la messe de 5 h. Par exception le premier souper aura lieu dimanche le 31 octobre, au local, et les familles au complet seront invitées.

L'Association culturelle de Terrebonne

présente

son premier spectacle
de la saison 65-66

SOIREE D'OPERETTE

avec

YOLAND GUERARD

et

YOLANDE DULUDE

DEGUSTATION DE VINS,
PATES ET FROMAGES

salle du
séminaire

DIMANCHE SOIR LE
24 OCTOBRE

à 8.30h.

BILLETTS RESERVES A :

666-4596 — 666-8516

666-3754 — 666-8733

666-3251

Subvention de \$98,100.

Le ministère de l'Education a fait parvenir au secrétariat de la Commission scolaire, le 8 octobre, un chèque de \$98,100 représentant la moitié des subventions qui sont versées pour fins d'administration, d'entretien et de remboursement pour le personnel enseignant.

Départ missionnaire

MASCOUCHE (DNC) — Le 2 octobre, M. l'abbé Marcel Crépeau, Prêtre des Missions Etrangères de Pont-Viau, fils de M. Fabien Crépeau de Mascouche et de feu Rose-Alma St-André, s'embarquait à bord d'un jet à Dorval pour un 3e séjour au Japon. Ordonné prêtre en 1950, il partait en 1951 pour un 1er séjour au Japon. Après un repos dans sa famille il repartait en 1959 jusqu'à mars 1965. Il revenait alors pour un 2e séjour au Canada. En quittant le pays le 2 octobre dernier, il laisse à Mascouche, outre son père, ses deux frères et ses deux belles-soeurs, MM. et Mmes André et Joseph-Edouard Crépeau. Nos prières et nos vœux accompagnent ce valeureux missionnaire dans son travail apostolique.

Conseil le 20

Le Conseil municipal se réunira mercredi le 20 octobre en assemblée d'ajournement.

LA REVUE DE TERREBONNE

7e ANNEE - No 12

15 OCTOBRE 1965

2e CAHIER

Nouveaux salaires dans l'industrie de la construction du comté

Le ministère du Travail publie dans cette édition de LA REVUE un avis de modification au décret qui régit l'industrie de la construction dans les comtés de Terrebonne, Labelle et Argen-teuil. Les intéressés ont trente jours pour présenter les objec-

tions qu'ils peuvent avoir à l'encontre de ce décret.

On remarquera que les nouveaux taux horaires s'échelonnent de 1965 à 1967. Des augmentations sont prévues dès le 1er janvier 1966 et d'autres le sont pour le 1er janvier 1967.

Ainsi, un briqueteur, maçon ou plâtrier qui a actuellement \$2.60 l'heure, aura \$2.75 le 1er janvier 1966 et \$2.85 en janvier 1967. Le taux horaire pour un simple journalier est de \$1.90 actuellement. Il sera de \$2.00 en 1966 et de \$2.10 en 1967.

Les électriciens (pour services personnels) auront le meilleur salaire horaire de tous les métiers de la construction, soit \$3.55, \$3.70 et \$3.80.

A la Ligue des Propriétaires

La Ligue des Propriétaires de Terrebonne Inc. réunissait ses membres à l'assemblée régulière, mardi soir le 5 octobre dernier. Etaient présents pour le conseil d'administration, MM. Arthur Jobin, président, Yvon Malouin, François X. Boutin, Laurent Papineau, Fernand Larivière, Odilon Grenon, directeurs.

Il a été résolu à l'unanimité de faire les représentations suivantes au conseil municipal:

- L'ouverture de la rue Langlois aussitôt que possible, la ville ayant pris possession préalable, sans attendre le jugement qui lui aussi retarde.

- Confier la charge de greffier de la Cour municipale au bureau de la ville en nommant un employé du secrétariat.

- De faire diligence pour la construction des trottoirs sur la rue Masson avant de faire des trottoirs sur les rues inhabitées

ou presque, vu le danger permanent de la circulation automobile pour les enfants d'âge scolaire.

- De prendre en considération une requête déjà faite au sujet de la continuation du pavage en asphalte de la rue Langlois, de chez M. Gilles Lachapelle jusqu'à la partie est.

Les membres de la Ligue ont tenu à remercier le conseil municipal pour la permission accordée de tenir les assemblées à l'hôtel de ville et pour la copie des procès-verbaux des séances du conseil.

L.G. Léveillé distribuera le "snow-cruiser"

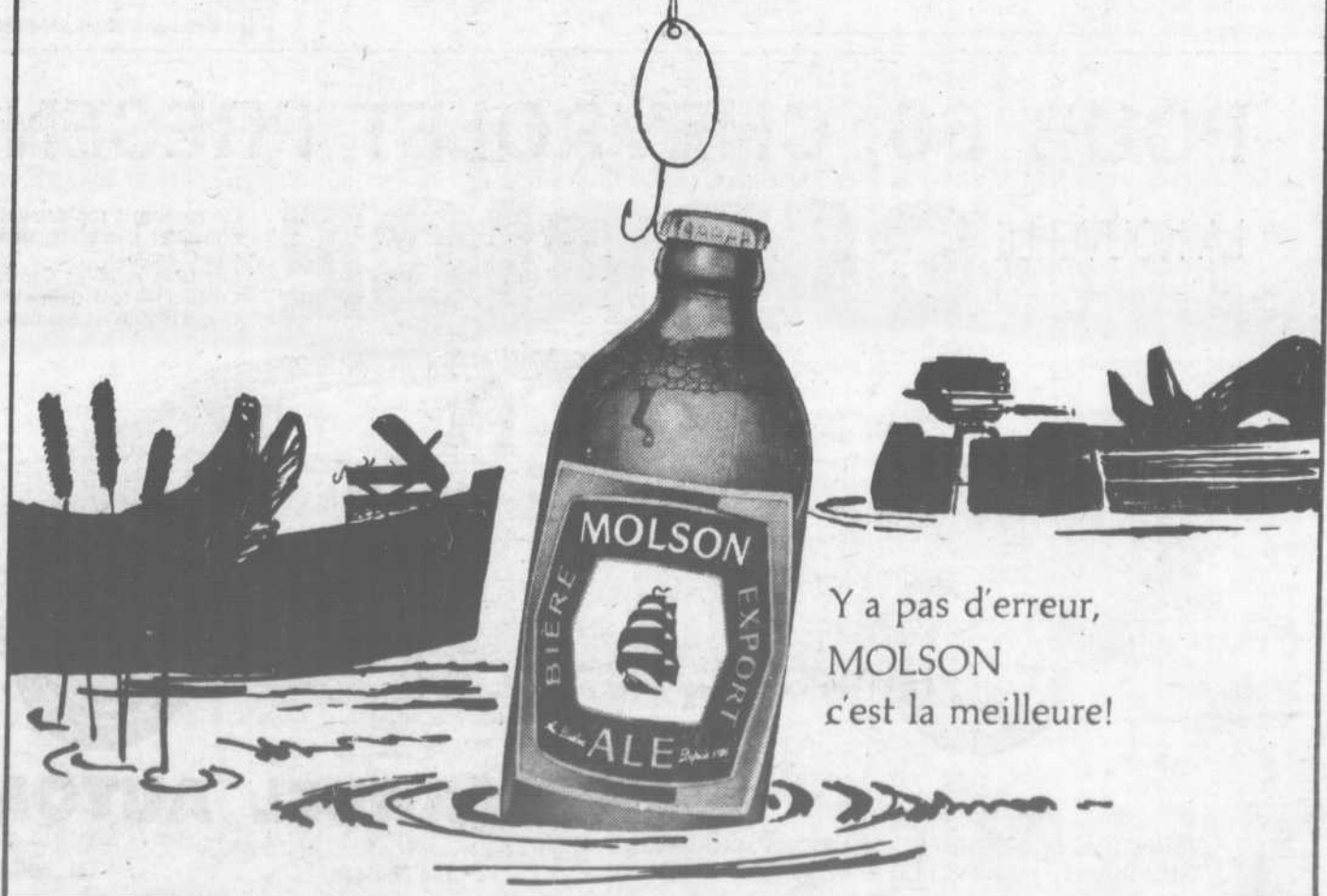
Le garage Léveillé Esso Service, 121 boulevard Terrebonne (666-4117) a obtenu l'agence exclusive pour l'arégion des "Snow Cruiser", auto-neige OMC, de renommée nationale. M. Louis-Georges Léveillé a en montre quel-

ques modèles à son établissement et il recevra avec plaisir, et sans aucune obligation de leur part, les clients qui désirent obtenir les renseignements nécessaires sur ces auto-neige.

Convention du N.P.D.

La convention pour le choix d'un candidat du Nouveau Parti Démocratique pour le comté a lieu ce soir, vendredi, à 8 h.30, à la salle Ratelle de St-Jérôme. Il nous a été impossible de connaître les noms de ceux qui se présenteront à la convention.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?



Route des autobus

Il a été question à l'assemblée du Conseil le 7 octobre des nouvelles routes empruntées par les autobus de la PTC dans la région et nous avons demandé à la compagnie de nous donner les informations à ce sujet.

Les autobus descendent maintenant la rue Masson, tournent vers l'est à St-Louis, descendent la rue Gagnon et tournent à St-Pierre. Il y a encore l'arrêt au

terminus du restaurant Richard puis le véhicule emprunte le boulevard des Braves pour remonter St-Louis jusqu'au nouveau pont.

L'autobus local descend le boulevard des Mille-Iles à St-François et emprunte l'ancienne route Masson. L'autobus express emprunte la nouvelle route 18.

L'ingénieur municipal M. André Lamy, a été chargé de relocaliser les abris pour les voyageurs s'il y a lieu. Nous lui avons remis les documents reçus par la PTC.

Faites partie de l'Harmonie de Terrebonne

L'Harmonie de Terrebonne est à la recherche de personnes ayant des aptitudes musicales qui désireraient faire partie de ses cadres. Si vous avez des aptitudes et que vous voulez coopérer dans un but culturel, profit personnel ou social, adressez-vous immédiatement au quartier-général de l'Harmonie, au 4e plancher du Centre municipal de la rue St-Pierre les lundi et mardi de chaque semaine. On pourra aussi obtenir plus de renseignements en s'adressant au président, M. Benoît Lincourt, au Salon du Livre, 51 rue St-André, en tout temps. Il n'y a aucun frais d'inscription et l'uniforme et l'instrument sont fournis gratuitement.



Installation et amélioration de systèmes à eau chaude, air chaud, hydronique ou vapeur

Roger Côté

Entrepreneur licencié
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
REPARATIONS

60 Ste-Marie Tél. 666-3155



SAUVE

CONSTRUCTION
LIMITEE

ENTREPRENEUR GENERAL

1080' boul. Labelle

Ste-Thérèse

625-0767



TOUS TRAVAUX EN ELECTRICITE

J.R. LAPOINTE M.E.L.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Résidences - Commerces - Industries

TERREBONNE

45 STE-MARIE

666-3911

Réservoirs à eau chaude à bas prix

Décès de Mme Laurin

A Hull, le 29 septembre, est décédée Clarisse Filion, épouse de feu Amédée Laurin, autrefois de Terrebonne, à l'âge de 72 ans. La dépouille mortelle était exposée à Cheneville et la sépulture avait lieu à Terrebonne le 2 octobre. Mme Laurin laisse son fils Jean-Louis de St-François et sa fille Fernande (Mme Napoléon Leblanc) de notre ville. A la famille, nos sincères condoléances.

Demande à Québec

La municipalité scolaire de Ville Saint-François a demandé au ministère de l'Education de changer son nom en celui de "Saint-François-de-Laval", selon la Gazette Officielle du 2 octobre dernier.

Cancans harmonieux

M. Jacques Brunelle devient directeur, professeur officiel de l'Harmonie... Le trésorier de l'Harmonie fauche quatre pôteaux sur l'autoroute... Quelques personnes en quête d'action aurait voulu faire revivre le fameux bingo de 1960: mission non réussie... L'Harmonie nouveau style a été déclarée officielle par son président... Les techniques américaines sont déjà à l'épreuve pour tous les candidats... On songe sérieusement à modifier le nom de l'Harmonie nouveau style... Un concert-spectacle de grande envergure est à l'étude au quartier-général de l'Harmonie...

Toute personne désireuse de coopérer avec l'Harmonie sera la bienvenue. On apprécierait grandement le don de draperies de tous genres et que qu'en soit l'état qui serviront à créer une ambiance agréable et une meilleure acoustique au local... Dix grandes fenêtres des locaux rénovés il y a quelques mois sont prêtes à recevoir ces draperies que nous espérons recevoir de VOUS... Toute offre sera acceptée avec plaisir... On voudra bien composer 666-3142 et demander le président... Ou faire parvenir ces draperies au 55 rue St-André, Terrebonne... Merci!

Neuvaine à l'école St-Louis

La direction et les professeurs de l'école St-Louis ont organisé du 7 au 16 octobre la neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame des Ecoles qui a lieu samedi le 16. Il a été demandé aux élèves de participer activement par la prière et le sacrifice à cette neuvaine pour honorer la patronne des étudiants. Une parure

spéciale a été faite sur la scène de la salle de récréation et les élèves ont prié chaque jour pour le succès du Concile oecuménique. Un bouquet spirituel formé de messes, avés et heures de classe et d'étude sera envoyé au Centre Notre-Dame des Ecoles qui le fera parvenir au pape Paul VI.

NO. 6-8223

J. ROCH BEAUDOIN

ENTREPRENEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

34 ST-SACREMENT

TERREBONNE

La compagnie de construction

TOLHURST

LIMITEE

70 rue St-Joseph — Vimont

Tel : 388 - 9793



HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS
CADRAGES, PLINTHE, MOULURE

"Panneaux de tous genres et toutes dimensions"

USINE Tél. 666-3749

RESIDENCE Tél. 666-3592

4 rue LANGLOIS

TERREBONNE

POUR 66, CHEVROLET PRÉSENTE

LA NOUVELLE CAPRICE

On reconnaît rapidement la Caprice pour ce qu'elle est: une Chevrolet d'une élégance incomparable, et la plus luxueuse des Chevrolet. Les trois modèles Caprice — coupé, sedan et station-wagon Custom — sont d'un chic qui se révèle dans tous les détails et qui mérite un examen attentif.



Le coupé Custom Caprice est doté d'un toit aux lignes élégantes particulier à ce modèle.

Concessionnaire autorisé :

CORVAIR - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET
CHEVROLET - CHEVELLE - CHEVY II - ENVOY

CANUEL AUTOMOBILE INC.

Lucien CANUEL, propriétaire

129 rue Masson

Tél. 666-3766

Terrebonne

NOUVELLES MUNICIPALES

Assemblée régulière du 7 octobre

PRESENTS: S. H. le maire François Paquin, M.D., MM. J. Edouard Vaillancourt, Arthur Dubé, Marcel Beaudoin, Alexandre Grenon, Antonio Daunais et Léopold Bélisle, échevins. M. Jean Vézina, adjoint au secrétaire-trésorier.

SURPLUS DE TERRE

L'échevin Daunais a demandé à quoi servaient les résolutions du conseil et il s'est élevé contre le fait que les déblais de terre enlevés récemment aient été transportés ailleurs qu'au parc St-Sacrement. Il avait été entendu que les surplus soient distribués d'abord aux résidents du secteur. Le maire a demandé qui avait donné les ordres aux camionneurs. M. Daunais a ajouté qu'une enquête prouverait que d'anciens échevins ont encore des intelligences avec l'administration et qu'ils donnent des ordres.

autre colonne les nouveaux circuits.

MONTEE MOODY

M. Denis Hardy, député provincial, a donné l'assurance au conseil que l'arpentage pour l'élargissement de la Montée Moody se fera incessamment par le ministère de la Voirie.

ANCIEN PONT

Le ministère des Travaux publics du Québec a fait l'inspection du pont Préfontaine-Prévost

et a soumis au conseil une liste des travaux que ce ministère entreprendra pour le remettre en bon état. Il a été question de passer des garde-roues, de réparations au pontage et aux piliers. On enlèverait les postes de péage. Certains de ces travaux majeurs seront entrepris au printemps de 1966.

UN AUTRE !

Un autre promoteur a demandé au conseil la permission de changer le règlement de zonage afin de permettre d'établir sur le boulevard en construction au nord, coin St-Michel, un gaz-bar alors que ce coin n'est pas zoné en ce sens. Le maire a répliqué immédiatement qu'il refusait cette de-

mande, alléguant qu'il y avait suffisamment de station-services sur cette artère et les alentours pour le moment. M. Daunais a demandé d'envoyer cette demande aux urbanistes Soudre et Latté qui donneraient leur opinion.

M. Dubé a répliqué que Soudre & Latté avaient déjà dit qu'il y avait suffisamment de ce commerce dans la région. Le maire a demandé au conseil de prendre ses responsabilités et d'adopter immédiatement: non! Ce qui a été fait.

LOISIRS

Le conseil prendra en considération, à une prochaine séance, le budget des loisirs qui, selon certains estimés serait d'au moins \$22 000, soit \$15 000 pour l'organisation générale du Centre et \$7 000 pour l'OTJ. Le maire a dit que cela représentait environ \$0.10 pour \$100 d'évaluation. Il a ajouté que la ville de-

vra prendre des charges plus lourdes à l'avenir en ce domaine. Il a été finalement décidé d'obtenir plus de détails au sujet des différents postes du budget avant d'approuver de tels montants.

DELEGATION

Quelques marchands seulement du secteur de la rue St-Pierre étaient présents lors de la présente d'une requête au conseil. Les marchands demandaient: 1) de décréter toute la rue St-Pierre, "secteur commercial" jusqu'au boulevard Terrebonne; 2) d'exproprier deux propriétés pour élargir cette rue principale; 3) de demander au gouvernement fédéral de conserver le bureau de postes actuel même lorsque l'autre sera construit au nord.

Un avis de motion a été présenté pour que la rue St-Pierre (voir Nouvelles page 20)

CONTRAT A TOLHURST

Le conseil a octroyé le contrat pour les égouts pluvial et sanitaire ainsi que l'aqueduc dans le secteur de la rue Curé-Cloutier, à la Cie de Construction Tolhurst Ltée, à \$41,878.35. Les Entreprises Rioux Ltée avaient donné un prix de \$61,277.40 pour ce travail.

HARMONIE

M. Jacques Brunelle a été engagé comme directeur musical de l'Harmonie avec indemnité de \$125 par mois pour donner des cours. Proposition Daunais-Beaudoin. Le conseil a demandé aux directeurs de l'Harmonie de produire un budget pour 1966 au début de novembre.

SUBVENTION

Le conseil a octroyé \$50 au fond de construction de l'Institut de Cardiologie de Montréal sur une proposition Dubé-Beaudoin.

PLAN DE ZONAGE

Le conseil versera \$75 aux urbanistes Soudre & Latté qui mettront à date le plan de zonage vu le grand nombre de changements depuis quelques années.

Un autre plan général de la ville sera aussi fait avec les derniers changements, au prix d'environ \$600 (si le budget le permet).

NOUVEAUX NOMS

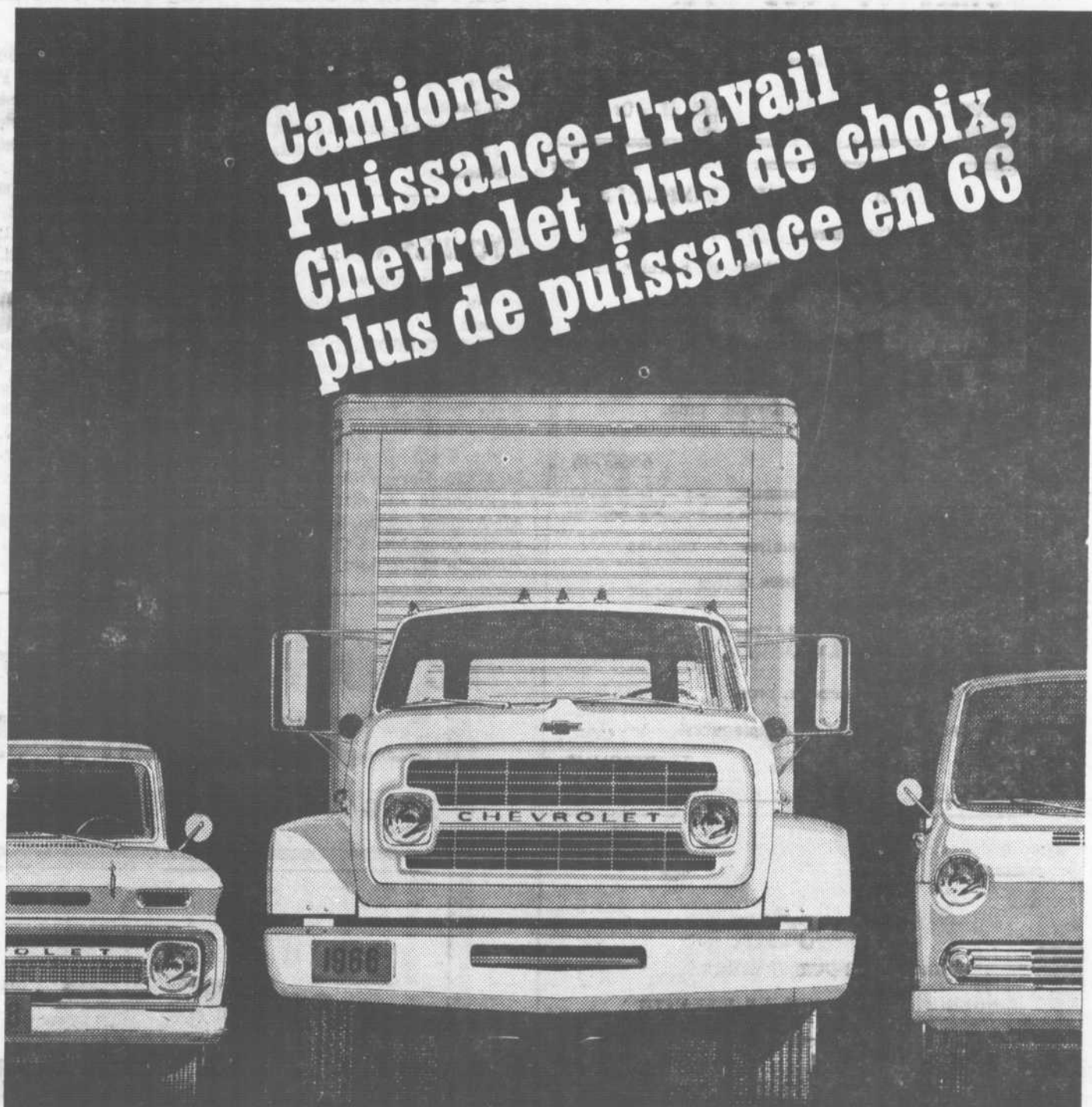
Deux rues dans l'est de la ville porteront des noms historiques: la rue Curé-Cloutier sera appelée à l'avenir "Cloutier" simplement alors qu'une autre artère s'appellera "Blondin" en l'honneur de Esther Sureau dit Blondin, fondatrice des Soeurs de Ste-Anne.

WINDSOR FURNITURE

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a approuvé la vente de terrains industriels à la Windsor Furniture mais l'option sera sujette à une approbation future par le comité des fonds industriels. Le principe général admis par le ministère dit que la ville doit se rembourser de tous ses frais.

ABRIS D'AUTOBUS

Les abris pour les usagers de l'autobus seront déménagés là où les circuits ont été changés afin d'accommoder le plus de citoyens possible. Nous donnons dans une



Nouveaux poids-lourds

Jusqu'à 48,000 lb de FBV
Jusqu'à 65,000 lb de FBC

Voici une nouvelle et sensationnelle gamme de camions Chevrolet: les séries 70000 et 80000 avec des FBC allant jusqu'à 65,000 lb. Ces modèles comportent une nouvelle cabine ordinaire de 82" très pratique; de nouveaux châssis et ponts arrière de grande résistance. Ces séries comptent aussi de nouveaux moteurs atteignant 637 po. cu. dans les modèles diesel et 478 po. cu. dans les modèles à essence, et qui offrent tous la fameuse sûreté de fonctionnement Chevrolet!

Nouveaux moteurs diesel

Torq-Flow à 4 temps, peu coûteux à l'achat, économiques à l'emploi

Cinq nouveaux moteurs diesel Chevrolet à 4 temps offrent la possibilité de réaliser des économies sans précédent. Un prix d'achat avantageux vous permet de récupérer rapidement l'investissement initial. Par la suite, des frais d'exploitation et d'entretien réduits continuent à faire réaliser des économies dans le transport urbain sur moyens parcoures comme dans les longs trajets sur route.

Nouveaux moteurs

Nouvelles transmissions

Chevrolet offre un moteur convenant à toutes les exigences dans chaque catégorie de poids: 18 moteurs, dont 12 entièrement nouveaux pour 66. La souplesse d'emploi est très grande, avec les moteurs diesel et à essence. De plus, vous pouvez accoupler les puissants moteurs Chevrolet à une des transmissions de la plus vaste gamme jamais offerte: des boîtes de vitesses Synchromesh à 3 rapports aux boîtes Spicer à 18 rapports... ou à une transmission automatique!

268—oui, nous disons bien—268 modèles!

Voici d'autres nouveautés: choix plus vaste de moteurs plus puissants, plus grand choix de camions plus puissants, des châssis et des ponts arrière de force élevée, des freins autorégulateurs dans la plupart des modèles poids léger et poids moyen. Et plus encore. Voyez les camions puissance-travail Chevrolet pour 66, dès aujourd'hui!



Plus de puissance, plus de travail avec les Chevrolet 66

T-166EF

Pour obtenir le camion dont vous avez besoin téléphonez au concessionnaire Chevrolet

Concessionnaire autorisé des camions Chevrolet à Terrebonne

CANUEL AUTOMOBILE INC.
TERREBONNE

129 rue MASSON

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Rue de l'Anse" tous les mardis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio Canada.

TEL : 666-3766

Nouvelles . . .

(suite de la page 19)

soit commerciale jusqu'au boulevard Terrebonne.

A ce propos, M. Fabien Chartrand et d'autres marchands, dont M. Jean-Claude Jacques, ont demandé de faire une entrée de la rue St-Pierre à la rue St-Louis, près du chemin de fer. M. Chartrand a dit qu'il ne voulait pas donner cette partie de ses terrains qui feraient déboucher le boulevard Terrebonne au sud de St-Louis.

Le maire a dit au sujet du bureau de postes qu'il préférerait acheter cette bâtisse à un prix nominal du ministère des Postes afin de la transformer en

édifice municipal: bibliothèque, salles des associations, etc.

Il a été finalement entendu que les marchands se réuniraient lundi le 11 octobre afin de présenter un projet définitif au conseil. (Nos lecteurs trouveront ces notes dans cette édition).

PUBLICITE

Le maire ayant donné sa parole pour la publicité de la ville dans un programme - souvenir pour les Jeux Gymniques du Québec au Forum, à \$50 pour un huitième de page, le conseil a entériné cette décision.

GARAGE MUNICIPAL

Une allonge sera construite au garage municipal pour y abriter les dispendieuses machineries de

la ville et l'on ferait disparaître les vieux hangars de la rue Masson (près de la Caisse populaire) et près de l'hôtel de ville. Les plans et devis ont été faits par l'ingénieur, M. André Lamy qui estime ces travaux à \$15,000.

FERMETURE

Avant de prendre une décision au sujet de l'heure de fermeture des magasins, le conseil préfère obtenir un rapport de la Chambre de Commerce à ce sujet, quoique l'assemblée de cet organisme ait lieu seulement le 14 novembre.

Il a aussi été demandé que la Chambre étudie l'affaire des annonces commerciales dans Terrebonne. Le règlement existe mais n'est pas observé. M. Daunais a dit que si le conseil laissait faire dans l'affaire d'une enseigne posée en contravention du règlement sur la rue St-Joseph, il exigerait qu'un remboursement soit fait à Joseph Guay & Fils, directeurs de funérailles de la rue St-Louis à qui le conseil a demandé de déplacer l'enseigne posée récemment. M. Guay n'aura donc qu'à envoyer sa facture pour le déplacement de ce poteau et de l'enseigne et il sera remboursé pour le frais de déplacement.

Claude Paquette, \$35.00; Garage Leroux, \$34.05; Pharmacie Messier, \$7.98; Bruno Lauzon, \$5.31; Georges Paré, \$55.25; Noël Renaud, \$3.75; Jean Raymond, \$125.85; Terrebonne Fleuriste, \$20.80; Terrebonne Lumber, \$66.96; Ste-Thérèse Lbr, \$33.56; Roméo Vaillancourt, \$21.00; Léo Chapleau, \$99.00; Centre de Loisirs, \$11.50; Terrebonne Réparation Générale, \$65.72; Plomberie Terrebonne, \$115.00; Terrebonne Auto Parts, \$10.71; Terrebonne Ornamental, \$47.05; Entreprises LPR, \$50.18; Lucien Lachapelle, \$15.00; Lionel Grenier Auto, \$359.67; Maurice Nolin, \$153.75; Roger Henley, \$1.84; Alfred Renaud, \$160.02; Le Grillon, \$72.25; Revue de Terrebonne, \$70.00; Ferronnerie Gauthier, \$23.96; Armand Hogue, \$15.00; Ferronnerie Jacques, \$89.88; Lucien Lachapelle, \$13.25; Plomberie Terrebonne, \$6.00; Jean Raymond, \$20.06; Ste-Thérèse Lbr, \$1.75; Roméo Vaillancourt, \$9.00; Herrebonne Glass, \$5.30; Courrier de Terrebonne, \$33.20; Revue de Terrebonne, \$26.80.

DE L'EXTERIEUR: Bell Tél., \$144.97; B.A., \$677.70; Philippe Beaubien, \$35.24; Eugène Doucet Ltée, \$11.88; Fleuriste Montréal-Nord, \$26.50; Ludger Gravel, \$205.88; Gauthier Excavation, \$55.00; Nash Equipment, \$33.75; Ntl Typewriter, \$83.96; Office Stationers, \$73.61; Royal Ins. \$35.00; Stencils Ltd., \$10.07; Albert St-Pierre, \$305.00; Vi brapape Concrete, \$248.65; Pierre Raymond, \$100; Shawinigan Water, \$1,736.44; Terrebonne Quarries, \$3,356.29; Canada Welding Supplies, \$229.86; Prud'homme Frères, \$85.33; Produits Chimiques West, \$202.52; H.J. O'Connell, \$4,497.20; Domtar Chemical, \$100.01; Fonderie Pont Viau, \$107.07; Shawinigan, \$1,160.77; Terrebonne Quarries, \$66.31; Daily Com. News, \$54.00; Alfred Trottier, \$1,282.20.

Déclaration de M. L. Bois

M. Liguori Bois, gérant de la Société Coopérative Agricole de Tabac du district de Joliette et un de nos ex-concitoyens, a révélé que la chaleur humide de la quinzaine dernière avait causé plus de dommage au tabac à cigare que la gelée hâtive du 30 août. L'humidité a en effet rendu inutilisable une forte quantité de tabac remis dans les séchoirs. La gelée de la fin d'août a détruit environ 700,000 à 800,000 livres de tabac à pipe et à cigare; on estime que les dégâts de la chaleur ont été plus considérables.

M. Bois a expliqué qu'il était très difficile d'établir d'une façon précise les pertes des producteurs de tabac à pipe et à cigare; le nombre des producteurs se situe à environ 1,000 dans la région et il faudrait des mois de travail pour faire une enquête minutieuse. La Société Coopérative de tabac s'attendait de recevoir 4,500,000 livres de tabac. C'est la différence entre cette prévision et la quantité qu'elle recevra effectivement qui permettra de donner un aperçu plus exact des pertes. Le principal problème que cause cette situation pour la coopérative, c'est qu'elle ne pourra vraisemblablement pas respecter les approvisionnements promis à ses clients.

Ferronnerie

Jean Raymond

Quincaillerie

Vaisselle, Cadeaux, Bibelots
Jouets

- Huile à Chauffage -
- Gaz propane -

666-3737

257 St-Louis

NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES INC.

Marchand de Chaussures

Tous genres de prélatrs — Valises et sacs de voyage

31 ST-FRS-XAVIER

TERREBONNE



SERVICE COMPLET D'IMPRIMERIE

- Circulaires ● Cartes d'affaires
- Entêtes de lettres ● Enveloppes

Imprimerie COMMODORE ENR.

Albert Daigle, prop.

159, Boulevard (coin Théberge)

666-3746

- Finition ● Armoires de cuisines
- Panneaux de toutes sortes

TERREBONNE FLUSHDOOR Enr.

Roland Lachapelle, prop.

Manufacturiers de portes plaquées

5, 2e AVENUE

NO. 6-8574

TERREBONNE

Le magasin du ch...
à prix raisonnables...

Tél.: NO. 6-3102

Chez OSCAR

MERCERIE POUR HOMMES

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

Spécialité: Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE

TERREBONNE

BIERE
PORTERNO. 6-8047
Livraison gratuite

MARCHE BRUNO

Bruno Lauron, propriétaire

Epicerie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON

TERREBONNE



Réparation de T.V. à domicile

Vente - Installation d'antennes

CLINIQUE DE TV BEAULIEU

A. BEAULIEU, Prop.

666-8066

19, MARTEL,

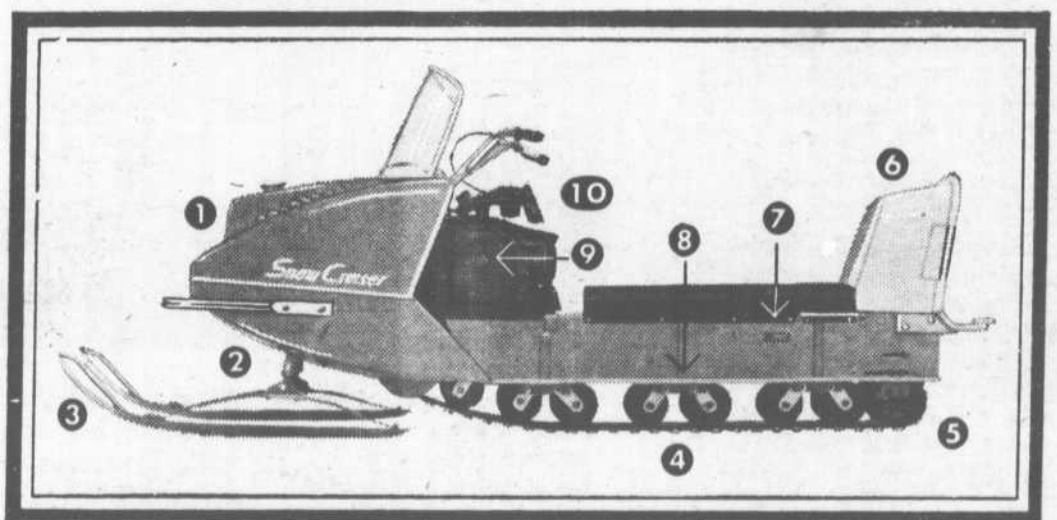
TERREBONNE

Factures à la ville

Factures approuvées à l'assemblée du 7 octobre au conseil municipal:

DE TERREBONNE: André 5-10-15 Inc., \$12.76; Ameublements Roger Ouimet Inc., \$125.23; Auca Signs, \$45.58; Clermont Auto Electric, \$24.78; Huiles de Terrebonne, \$34.71; Canuel Automobile, \$13.25; Garage Servé, \$167.00; Ferronnerie J.B. Gauthier, \$63.47; Armand Hogue, \$6.00; Imprimerie Commodore, \$689.08; Ferronnerie M. Jacques, \$35.55; Me

Le NOUVEAU Snow Cruiser OMC AVEC L'ENGAGEMENT A "SERVO-COMMANDE" 3 modèles pour 1966



Voyez-les. Faites-en l'essai. Les nouveaux Snow Cruiser 1966 sont ici. Cette année le Snow Cruiser est fabriqué en trois modèles. Le modèle standard à chenilles de "15 1/2"; deux autres à chenilles de "20 1/2" dont l'un à démarrage électrique. Les trois sont propulsés par un moteur éprouvé de 14 cv avec alternateur de 12 volts. Tous les modèles sont munis de l'engagement à "servo-commande" qui agit comme une transmission automatique, passant en "petite" vitesse dans les côtes ou pour tirer les charges lourdes. Le moteur ne peut pas forcer ni s'emballer. Sa puissance demeure uniforme et constante en tout temps. Amusez-vous bien cet hiver. Faites de l'auto-neige en Snow Cruiser. Nous les avons maintenant en stock. Venez les voir aujourd'hui.

NOUVELLES CARACTERISTIQUES

- 1 Nouveau capot facile à enlever pour l'entretien du moteur.
- 2 Nouvelle suspension des skis à ressorts souples.
- 3 Skis de type nouveau avec tiges d'acier remplaçables.
- 4 Nouveau train à suspension souple.
- 5 Nouvel engrenage arrière avec suspension à ressort.
- 6 Dossier avec compartiment à baggages.
- 7 Coussin détachable.
- 8 Marchepieds inclinés.
- 9 Point neutre à blocage.
- 10 Clef, interrupteur de lumière, bouton d'amorçage.

Garage L. G. LEVEILLE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 A.M. A 10 P.M.

121 boul. Terrebonne

666-4117

Terrebonne

L'honorable Léo Cadieux, candidat libéral



M. Léo CADIEUX

L'hon. Léo Cadieux a été, dimanche soir le 3 octobre, choisi par acclamation candidat libéral pour le comté de Terrebonne aux élections du 8 novembre, lors d'un congrès tenu sous les auspices de l'Association libérale du comté de Terrebonne et qui groupait au Centre diocésain de St-Jérôme quelque 350 délégués ou organisateurs venus de toutes les parties du comté.

La réunion était sous la présidence du Lt-colonel Paul Brosseau, président de l'Association. M. Cadieux a remercié les délégués de la confiance mise de nouveau en lui, a brossé un tableau des réalisations accomplies par le parti libéral sur la scène fédérale et donné la liste de celles accomplies sur le plan du comté.

Ont aussi porté la parole lors de ce ralliement d'avant-campagne l'hon. Lionel Bertrand, membre du Conseil législatif pour la division des Mille-Îles, et M. Denis Hardy, député provincial de Terrebonne.

• NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à St-Jérôme le 28 mai 1908, l'hon. Cadieux a fait ses études classiques à Ste-Thérèse. Journaliste par profession il a été d'abord assistant-chef des nouvelles au journal "La Presse", puis pendant la guerre de 1941 à 1944, il fut attaché au Ministère de la Défense Nationale comme journaliste coordinateur au département des Relations extérieures de langue française. Puis il alla en Europe comme correspondant du journal "La Presse", particulièrement lors de la libération. En 1943 il avait publié un petit opuscule qui eut beaucoup de vogue et qui était intitulé: "L'A B C du Canada français".

En 1945 il devenait directeur de "La Revue Moderne", fonctions qu'il occupa plusieurs années, et en 1953 devenait le directeur-administrateur de "L'Avenir du Nord", journal hebdomadaire de St-Jérôme.

En 1960 il était nommé notaire, greffier de la paix, greffier de la Couronne, greffier de la Cour du Magistrat, conjointement avec Me Marc Stein, de Ste-Agathe; et formait une société sous le nom de Stein & Cadieux.

Il avait été par ailleurs le premier maire de St-Antoine des Laurentides et le président de la Commission scolaire du même endroit. Il avait été aussi président du club Rotary de St-Jérôme et le président de la Fédération des Oeuvres de Charité de la même ville.

Dans le comté de Terrebonne M. Cadieux a pris part à toutes

les campagnes électorales des quinze dernières années, et d'une façon plus élaborée à celle de M. Lionel Bertrand en 1960. En 1962 M. Cadieux était choisi candidat aux élections générales de juin 1962, et remportait la victoire avec 4,330 voix de majorité. De nouveau candidat aux élections générales d'avril 1963, il augmentait sa majorité de 1962 à 5,323 voix.

Enfin le 12 février 1965 il était appelé par l'hon. L. B. Pearson à faire partie du cabinet fédéral comme ministre associé de la Défense Nationale.

Le conseil d'administration de l'Association libérale se réunissait la semaine dernière pour préparer le plan général de la campagne.

Pour bien vivre, vivre heureux, vivre mieux

Des villes propres, des villages pimpants, des maisons accueillantes, des routes pittoresques sillonnant une campagne attrayante, concourent à nous rendre plus heureux et plus fiers.

Nous sommes fiers de la beauté sauvage et naturelle de notre Québec. Le sommes-nous de nos villes, de nos villages et de nos routes? le gouvernement répond: "Nous pouvons l'être davantage".

Il y a plusieurs façons d'embellir un endroit. Attirons l'attention sur quelques points importants:

1. Sauvegarder les maisons ayant un caractère architectural traditionnel (maisons canadiennes en pierre ou en bois, laiteries, granges, etc.) Ce sont des éléments qui donnent un caractère particulier, original, pittoresque à notre municipalité.

2. Essayer de bannir les panonceaux publicitaires qui n'ajoutent

rien au commerce et qui, d'autre part, sont bien souvent laids et mal placés.

3. Créer des espaces verts où les habitants et les touristes pourront se détendre et apprécier notre ville.

4. Aménager un point de vue. Nous en avons plusieurs ici.

5. Planter des arbres là où l'imagination les voit.

6. Planter des fleurs annuelles qui, à chaque printemps, apporteront par la vivacité de leurs couleurs une touche joyeuse.

7. Démolir ce qui est trop laid ou encore le masquer par des rideaux d'arbres, par des couches de peinture ou par l'addition d'un autre élément plus agréable.

8. Repeindre ce qui en a besoin; nettoyer ce qui ne peut être peint.

9. Faire des pressions sur les compagnies, les industries et les commerçants afin qu'ils donnent

l'exemple et qu'ils soient les premiers à faire un effort dans le sens désiré par le comité d'embellissement.

10. Demander aux garagistes de placer à l'arrière ce qui est laid et de transformer le devant du garage en un espace où l'automobiliste se reposera dans un parterre agréable pendant que le garagiste fait le plein d'essence et les vérifications d'usage.

En somme, du pain sur la planche pour le futur comité d'embellissement que le Conseil de ville de Terrebonne doit mettre sur pied...

Le patriotisme est votre conviction que ce pays est supérieur à tous les autres, parce que vous y êtes né. (G.B. Shaw)

Définir, c'est entourer d'un mur de mots un terrain vague d'idées. (Samuel Butler)

LES GMC 1966 SONT ARRIVÉS!

NOUVEAUX moteurs diesel Toro-Flow!

NOUVEAUX moteurs V6 à essence!

NOUVELLES cabines de 92"! NOUVEAUX modèles!



GMC à cabine de 105"



Handi-Van

NOUVEAUX MOTEURS DIESEL TORO-FLOW À 4 TEMPS

Les utilisateurs de poids-moyens peuvent maintenant bénéficier de l'économie de rendement et de la durabilité des moteurs diesel. Les Toro-Flow permettent de parcourir deux fois plus de milles au gallon que les moteurs à essence.

NOUVEAUX MOTEURS À ESSENCE

Un nouveau six-cylindres en ligne, un nouveau V8 et 4 nouveaux V6 ont été ajoutés à la gamme GMC 1966. Grâce aux faibles dimensions du bloc-cylindres et au rapport course-alésage réduit des V6, les pertes de puissance et de chaleur sont réduites au minimum.

NOUVELLE CABINE ORDINAIRE DE 92"

La nouvelle cabine ordinaire de 92" des GMC présente des joints à recouvrement assurant une rigidité supérieure et une diminution des recoins. Le plancher plat de la cabine offre beaucoup d'espace et il est facile à nettoyer. Les ailes, capot, grille et panneaux latéraux indépendants peuvent être remplacés séparément.

NOUVEAUX MODÈLES

La gamme GMC de nouveaux moteurs, nouvelles transmissions et nouveaux différentiels, ainsi que la nouvelle cabine ordinaire de 92", portent à 397 le nombre de modèles GMC livrables en 66. GMC donne l'exemple dans la construction des camions au Canada depuis près de trente ans. Avec une gamme de modèles encore plus étendue, GMC offre les camions les plus avantageux en 66.



Nouvelle cabine ordinaire GMC de 92"

G-1660F



Mettez à profit

la supériorité technique GMC en 1966

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Concessionnaire autorisé pour les camions GMC à Terrebonne

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

TERREBONNE

TEL : 666-3747 & 666-3748

93 rue ST-LOUIS

En 1912, la Banque Provinciale du Canada construisait l'édifice actuel au coin des rues St-Pierre et Ste-Marie.



J'aime...

Le Salon Jean

Confiez à nos artistes le soin d'accentuer, d'encadrer votre charme... beauté naturelle d'une savante coiffure qui conviendra exactement à votre personnalité.

Salon Jean

Jean-Noël HEROUX, prop.

Coiffure - Teintures
Permanententes
Coupe de cheveux

60 St-Antoine
666-8262 Terrebonne

VOS METS PREFERES :

- Steaks grillés
- Bar-B-Q.
- Mets chinois et italiens
- Repas complets

BIERE ET VIN

LE GRILLON

Salle à manger de classe
HOTEL DES MILLE-ILES
Pierre Vaillant, votre hôte
TEL. 666-6492
LIVRAISON GRATUITE
1 boul. des Braves Terrebonne



POUR VOS LAVAGES, MESDAMES !

A votre disposition:

17 lessiveuses à 25¢
12 lessiveuses à 35¢
17 sècheuses à 10¢

Buanderette Automatique

MAYTAG
COMMERCIAL EQUIPMENT

Eco-Lav Jean Raymond

3, RUE ST-ANTOINE,

COIN ST-LOUIS

Au conseil municipal

ASSEMBLEE REGULIERE
DU 4 OCTOBRE

PRESENTS : S. H. le maire J. Alfred Alexander, MM. Rolland Proulx, Louis-Gilles Ouimet, Jean Rivet, J. Pierre Meunier, Léopold Mignacco, Gabriel Lamoureux, conseillers. Le secrétaire-trésorier, M. André Grenon.

FACTURES

A MM. Antonio DiPatria, Gonzague Lamothe, Donat Lauzon, Arès Inc., Ernest Raymond, Emile et Paul Rodolphe et Mme Mabel Alexander, \$1.00 chacun pour rues cédées à la municipalité : Bell Tel: \$41.57 ; Petite caisse, poste et transport, \$49.25; Cie d'Electricité Shawinigan, \$91.16; Gérard Vermette, notaire, \$11.30 ; Rolland Boyer, \$124.80; Fatima Excavation, \$168.75 ; Syndicat des rentes seigneuriales, \$209.03; Hercule Lauzon, \$219.30 ; Lucien Brunet, \$336.00; J. André Laferrière, \$500.00; Corporation du comté de Terrebonne, prélevé pour 1965-66, \$1,656.36 ; Alexandre Forget, intérêts, \$45.00; Paul Forget, intérêts, \$75.00; Roger Gauvreau, \$86.00; Jean Raymond, \$11.25; Montreal Star, \$63.75.

INSPECTION

Le ministère de la Santé a avisé le conseil qu'une inspection a été faite chez Arès Inc., Domaine de Provence au sujet du déversement non hygiénique des eaux usées dans un fossé à l'arrière de résidences dans ce secteur. Le Dr Leclerc, médecin-hygiéniste a écrit que le ministère provincial prendrait les mesures nécessaires si cette anomalie ne se corrige pas. Le conseil a délégué l'inspecteur Lauzon pour voir les lieux et faire rapport.

MERCI

L'abbé Jean-Claude Bélanger, nouveau desservant de la desserte de Pincourt a remercié le conseil pour son don si apprécié et les marques de cordialité à son endroit. Un merci a aussi été enregistré par les marguilliers de la nouvelle desserte.

MERCI

Une lettre de remerciements sera envoyée aux municipalités qui ont aidé financièrement à rembourser les dépenses occasionnées pour l'obtention de voies d'accès sur la nouvelle route 18, soit Ville des Laurentides, Masouche et St-Joachim de la Plaine.

NOMS DE RUES

Quelques citoyens résidants sur un chemin entre la 6e et la 7e avenues ont demandé de numéroter ce chemin. Après discussion il a été décidé sur une proposition Ouimet-Meunier que ce chemin soit désigné comme 6e avenue A.

Des résidants du secteur de la rue Angora et de Greenwood Drive ont demandé pourquoi le conseil avait changé ces noms en Yolande et James. Ces citoyens ont demandé de laisser les



M. André Grenon



M. Gabriel Lamoureux



M. Eddy Cormier

seront les trois premiers marguilliers de la nouvelle desserte récemment créée par S.E. Mgr l'évêque de St-Jérôme pour la région de Pincourt. M. l'abbé Jean-Claude Bélanger a été choisi comme premier desservant par l'autorité diocésaine. Nos félicitations à ces messieurs.

TERREBONNE PAROISSE

anciens noms bien connus depuis plusieurs années. Le conseil a accordé à cette demande et un avis de motion en ce sens a été présenté par M. Mignacco.

ENTRETIEN

Les mêmes citoyens ont demandé d'entretenir la rue Angora. Le maire communiquera

d'abord avec Lagacé Construction pour faire réparer ce chemin puis un bornage sera fait par M. Alfred Trottier et un estimé pour la confection du chemin en asphalte sera présenté ensuite. Le maire essaiera d'obtenir une subvention de 50% du (voir Conseil page 26)

Assistant-secrétaire demandé

La Corporation municipale de la Paroisse St-Louis-de-Terrebonne désire retenir les services d'un homme âgé de 21 ans ou plus, comme secrétaire-adjoint. Les candidats doivent avoir une 10e année au minimum, avoir une bonne connaissance du dactylo et de l'anglais. On voudra bien adresser sa demande par écrit à Paroisse St-Louis-de-Terrebonne, Casier postal 849, Terrebonne, P.Q.

SPECIALISTES EN REMBOURRAGE



Neuf et Usagé

Spécial sur échange
Ameublement Complet
Tapis, Tuiles, Rembourrage,
Appareils Electriques

Consultez sans obligation

Jean-Marc Bernier

Tél: 666-6373
TERREBONNE

MADAME,
MADEMOISELLE,

Faites affaires avec un spécialiste en fourrures; c'est chez lui que votre dollar vaudra le plus. Consultez d'abord...

Les Fourrures Terrebonne Enr.

ANDRE CARDINAL, PROPRIETAIRE

à votre service pour

• REMODELAGE: manteaux longs: mouton, rat musqué \$75
castor, mouton gris, chat rasé \$85

• VENTE: spécialiste en vison

• ENTREPOSAGE de vos précieuses fourrures.

DES PRIX DEFIANT TOUTE
COMPETITION SERIEUSE ET
QUALIFIEE

ESTIME GRATUIT A VOTRE
DEMANDE EN TOUT TEMPS

Consultez d'abord un spécialiste sans aucune obligation...

Les Fourrures Terrebonne Enr.

ANDRE CARDINAL, propriétaire: expérience de 16 ans en fourrures

166 rue Martel, Terrebonne

666-8710



LACHENAIE

Au conseil municipal

PRESENTS: S.H. le maire Jos. Edouard Sarrazin, MM. les conseillers Jean-Claude Patenaude, Jean-Paul Goulet, Pierre-Paul Mathieu, Eugène Asselin, Florent Barbe et Eugène Latour.

Refus du maire

Vu le refus du maire de signer le procès-verbal de la séance du 16 août (à cause de l'engagement d'un vérificateur), il a été proposé par M. Goulet, appuyé par M. Latour et résolu à l'unanimité que les gestes posés lors de cette séance soient ratifiés.

Résolution rescindée

Sur proposition Latour-Barbe, la résolution du 7 septembre au sujet de la municipalisation des rues de la Terrasse Gagnon a été rescindée.

Factures

Les factures suivantes ont été approuvées pour paiement :

La Cie d'Electricité Shawinigan, lampes de rues, septembre, \$276.39; électricité route 29, \$57.41; Cie de Téléphone Bell, \$16.70; Roger Côté, plombier, \$10.87; Cie de Chemin de fer Pacifique Canadien, droit de passage sous la voie ferrée, \$5.; Cosmo Factors Ltd, extincteur rechargé, \$5.68; Terrebonne Lumber Supplies, clous et pin, \$13.30; Yvan Venne, gaz, huile, \$2.52; Dieudonné Godard, 10 heures avec "pépine" à \$7, \$70.; La Revue de Terrebonne, publication d'avis, \$22.40; La ville de Terrebonne, achat d'eau du 6 août au 2 septembre, \$1,264.93; Simonin & Ratelle, mutations, \$4.85; Jean Poirier, réception, \$31.02; congrès, \$15.00; Jean Poirier, timbres, assurance-chômage, \$56.40; Denis Venne, loyer de remorque à incendies, mai à septembre inclus, \$50.00.

Importante majoration

Le conseil a mis à l'étude pour revision éventuelle la facture des estimateurs Guertin, Leroux & Associés Inc. au montant de \$12,295.00 pour la confection du rôle d'évaluation qui a été homologué par les édiles. Le 28 février 1964, ces estimateurs soumettaient au conseil une estimation de leurs honoraires au montant de \$5,700. Le 12 août 1965 ils présentaient leur facture au montant de \$12,295.00, une différence de \$6,595.00 en plus.

Sur une proposition Patenaude-Asselin, ce compte a été mis à l'étude.

Terrasse Lacasse

A la suite d'une demande de M. Réal Campeau de la Terrasse Benoit-Lacasse qui se plaignait que l'eau de la rue inonde les terrains et caves des riverains, il a été proposé (Barbe-Mathieu) que M. Isidore Goulet fasse les travaux nécessaires à l'égouttement de la rue et que

de la pierre soit achetée pour la réparation de cette rue.

Demande à Québec

Sur une proposition Asselin-Goulet, il a été résolu de demander à l'Office du Drainage du Québec une réponse à la résolution du 7 juillet au sujet du fossé entre les lots 186 et 168.

Contribution

La somme de \$25 a été votée (Latour-Asselin) comme contribution à l'oeuvre de l'Institut Canadien National pour les aveugles.

Noms de rues

Le secrétaire-trésorier a été autorisé à acheter de Deschênes & Fils du tuyau pour faire les poteaux nécessaires indiquant les rues. Proposition Latour-Asselin.

Offre de M. Meunier

Il a été résolu (Asselin-Mathieu) qu'un contrat soit passé devant Me Léopold Gravel, notaire, pour une servitude sur le lot 190 de M. Georges Meunier pour service d'aqueduc et que l'on annule l'ancienne servitude qui affecte ce lot.

Relocalisation

Il sera demandé à la Cie d'Electricité Shawinigan de relocaliser une lampe de rue qui se trouve dans le tracé de l'autoroute de la rive nord face à la roulotte de M. Aurélien Pelletier.

Pas de roulotte

Le propriétaire devra enlever sa roulotte sur le terrain de M. Euhrem Desroches après avoir été notifié par le secrétaire à défaut de quoi celui-ci pourra prendre les mesures nécessaires selon le règlement de zonage.

Rapport

L'inspecteur municipal, M. Ovidia Rochon devra visiter un camp inhabité sur le lot 282 ap-

partenant à M. Georges Touchette et faire rapport au conseil de ses constatations.

Vidanges et Aqueduc

Sur une proposition Barbe-Patenaude, Me Jean-Guy Béliveau, avocat a été autorisé à préparer un règlement de vidanges. Me Béliveau fera aussi un règlement général d'aqueduc.

En suspens

Me Béliveau rencontrera les autorités du ministère des Affaires municipales au sujet des subventions en suspens et s'informera du retard à autoriser la vente des obligations des règlements 112 et 114. Il soumettra ensuite un rapport au conseil.

Emprunt

Sur une proposition Latour-Asselin, il sera demandé l'autorisation à Québec aux fins d'emprunter temporairement à la Banque Provinciale \$13,000 en attendant les subventions.

Il sera aussi demandé à la Commission municipale d'autoriser l'extension de l'emprunt

temporaire de \$10,000 à cette banque jusqu'au 31 décembre en attendant la perception de la taxe spéciale.

Demande à Québec

Une demande sera faite au ministère des Affaires municipales pour qu'un inspecteur-vérificateur soit délégué auprès du conseil. Proposition Asselin-Goulet.

Règlement

Me J. Guy Béliveau a été autorisé à préparer un règlement d'emprunt pour les travaux d'aqueduc projetés sur les rues Somers, Isidore, Janssens et Dumont, d'après plans et estimés des ingénieurs Beauchemin, Beaton & Lapointe. Proposition Goulet-Latour.

Conduites

M. Isidore Goulet a été autorisé à mettre sous terre les conduites temporaires d'eau chez MM. Clément Lahaie, René Quevillon et pour les abonnés de la rue Dumont. Proposition Mathieu-Asselin.

Elle fait la joie de toute la famille...



Le coupé Acadian Canso sport de luxe

la nouvelle Acadian 66 de General Motors

L'Acadian 66 avec ses lignes nouvelles, son grand confort et ses performances brillantes, prouve de façon décisive qu'une voiture familiale économique ne doit pas forcément être austère!

plus belle à l'extérieur... les nouvelles lignes, gracieuses et fuyantes, de l'Acadian sont un régal pour l'oeil. L'Acadian est à la fois une voiture familiale, une voiture d'agrément et une voiture économique. Mais dans tout elle fait classe à part. Il n'appartient qu'à vous d'utiliser l'Acadian 66 selon vos préférences.

plus luxueuse à l'intérieur... l'intérieur de la nouvelle Acadian est spacieux, élégant et luxueusement équipé. Les sièges sont moelleux et confortables, les aménagements

accueillants et pratiques. Garnitures, tapis et doublure de toit sont durables et faciles à nettoyer. Oui, tout dans l'Acadian est pratique et agréable.

plus grand choix en tout... un total de 6 modèles dans trois séries, du sedan 2 portes à l'attrayant hardtop, vous permet de choisir l'Acadian qui vous convient. Le moteur standard est le nerveux et économique six-cylindres de 120 CV ou le V8 de 195 CV. Tous deux sont livrables avec la nouvelle boîte à 3 vitesses entièrement synchronisées. Les autres équipements livrables comprennent un nouveau V8 de 350 CV, la transmission automatique et une boîte à 4 vitesses. Quelle que soit l'Acadian que vous choisissiez elle sera toujours économique, mais jamais austère.

Une attrayante familiale à prix modique **l'Acadian 66**

DE GENERAL MOTORS

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

Elles sont exposées maintenant!

Concessionnaire autorisé Acadia-Pontiac-Buick à Terrebonne
LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

93 rue St-Louis

TERREBONE

TEL. : 666-3747 & 666-3743

Taxe spéciale

(Lachenaie) — Il a été résolu à la dernière séance du conseil qu'une taxe spéciale de \$1.00 par \$100 d'évaluation, égalant la somme de \$10 218.25, soit prélevée sur tous les biens-fonds imposables du service d'aqueduc aux fins de rencontrer les dépenses du réseau. Cette taxe est exigible immédiatement.

Le projet de rénovation urbaine dans le

On discute depuis quelques mois ici d'un projet de rénovation urbaine qui engloberait une grande partie de la basse-ville et le conseil municipal a invité les experts de la Société Centrale

d'Hypothèque et de logement (SCHL) à étudier sur place les possibilités de cet aménagement. Nous savons que ces experts ont beaucoup à faire ailleurs mais il serait de bonne politique de les

redemander s'ils tardent trop à commencer leur travail.

Nous concevons qu'il est important d'aménager de nouveaux secteurs d'agglomération dans le haut de la ville, seul endroit où

on peut faire du développement nouveau, mais il faudra quand même se pencher avec autant de sollicitude sur la revalorisation du vieux Terrebonne si nous voulons survivre socialement et é-

conomiquement.

Les urbanistes Soudre et Latté ont déjà soumis un projet qualifié de révolutionnaire par certains ex-membres du Conseil municipal. Il s'agirait d'un projet

réal-
Com-
suit
ses
à la
pert

ATTENTION

6 A 120 MOIS POUR



**ACHETEZ
MAINTENANT
ET COMMENCEZ
A PAYER DANS
6 MOIS!**

Financement du terrain — Main d'oeuvre et tous les matériaux de construction. — Pour construire ou réparer, maisons et chalets.

AUCUN VERSEMENT INITIAL REQUIS

Prêt comprenant assurances vie et feu

SANS CHARGE ADDITIONNELLE

Portes — Châssis — Moulures — Tuiles à Plafond — Contreplaqués modernes — Peinture — Bois de construction — Tapis — Couvre-planchers — Ferronneries diverses — Laine isolante — Papier à couverture — Plomberies — Tuiles de céramique.

Venez
Téléphonez
Consultez
toujours

Les Produits en Bois Lepage Inc.

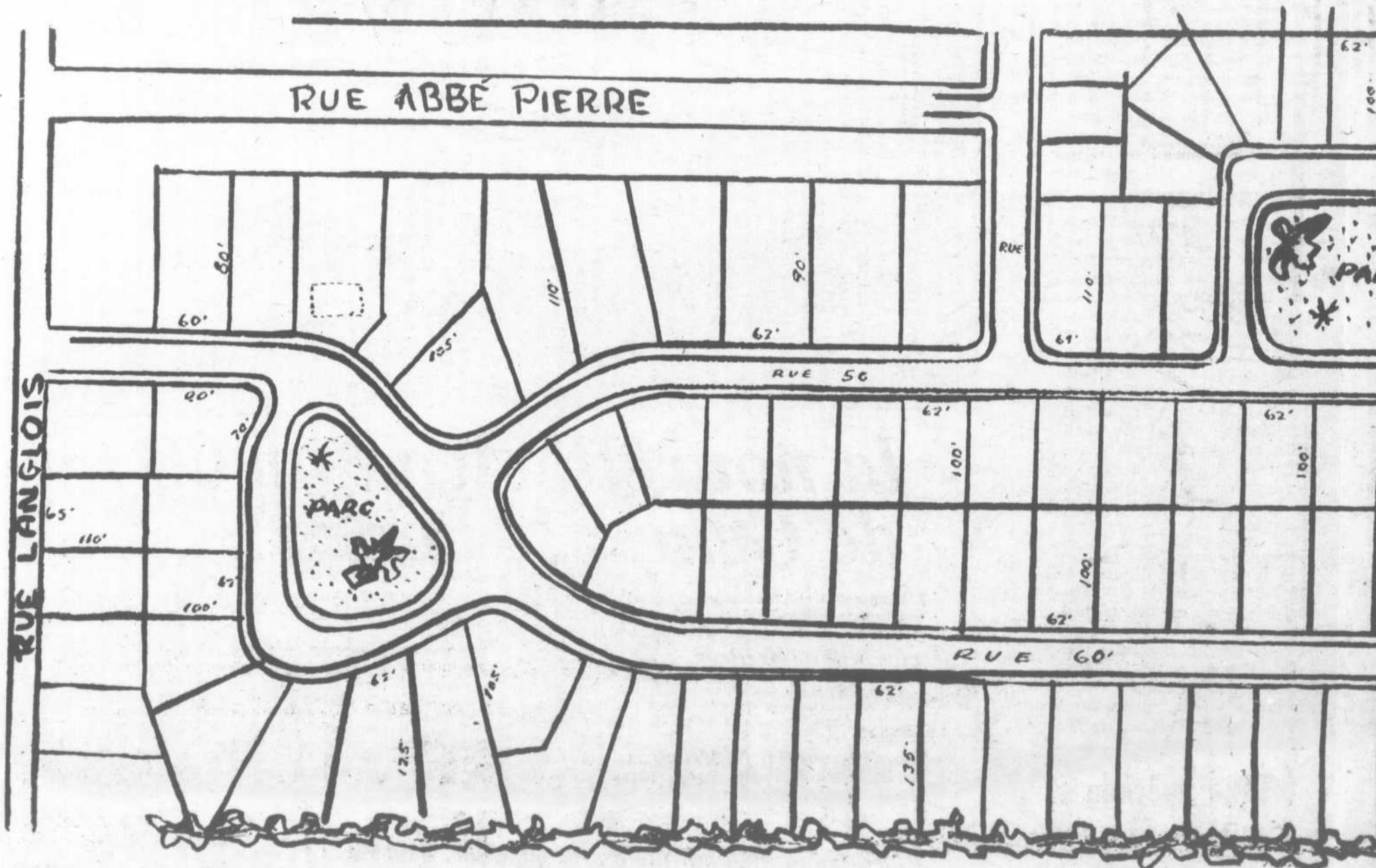
STE-ANNE-DES-PLAINES

TEL. 625-1715



Termes d
pour con
neu

Voici votre chance d'acheter votre terrain à Terrebonne dans



CONSTRUCTION ECONOMIQUE LIMITEE offre maintenant ces magnifiques terrains à votre choix dans le secteur est de Terrebonne. Ce plan d'ensemble a été approuvé par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement (SCHL). On remarquera le bel agencement des avenues, la disposition des lots et la réserve pour les parcs. Tout a été prévu pour procurer aux futurs propriétaires l'espace nécessaire pour le bien-être de la famille. CES TERRAINS peuvent être achetés à prix modique. Ne nous croyez pas sur parole... téléphonez dès maintenant à 666-3057.

**Téléphonez à 666-3057
pour plus d'informations**

VOUS POUVEZ le voulez, Consultez vos plans ou vos LES SERVICES des terrains de ces services à débiteront d'ic

e bas de la ville

réalisable dans vingt-cinq ans. Le Conseil n'a pas acquiescé tout de suite et le projet est encore dans ses cartons. Il a toutefois pensé à la SCHL et demandé des experts pour obtenir une étude ap-

profondie de la question.

REDEFINIR LE BAS DE LA VILLE

Tous sont d'accord pour reconnaître la nécessité de redéfinir le centre et le bas de la ville et d'amplifier les activités des secteurs, soit administratifs, soit commerciaux, résidentiels et

R PAYER



s de 15 ans
construction
neuve.

nc.

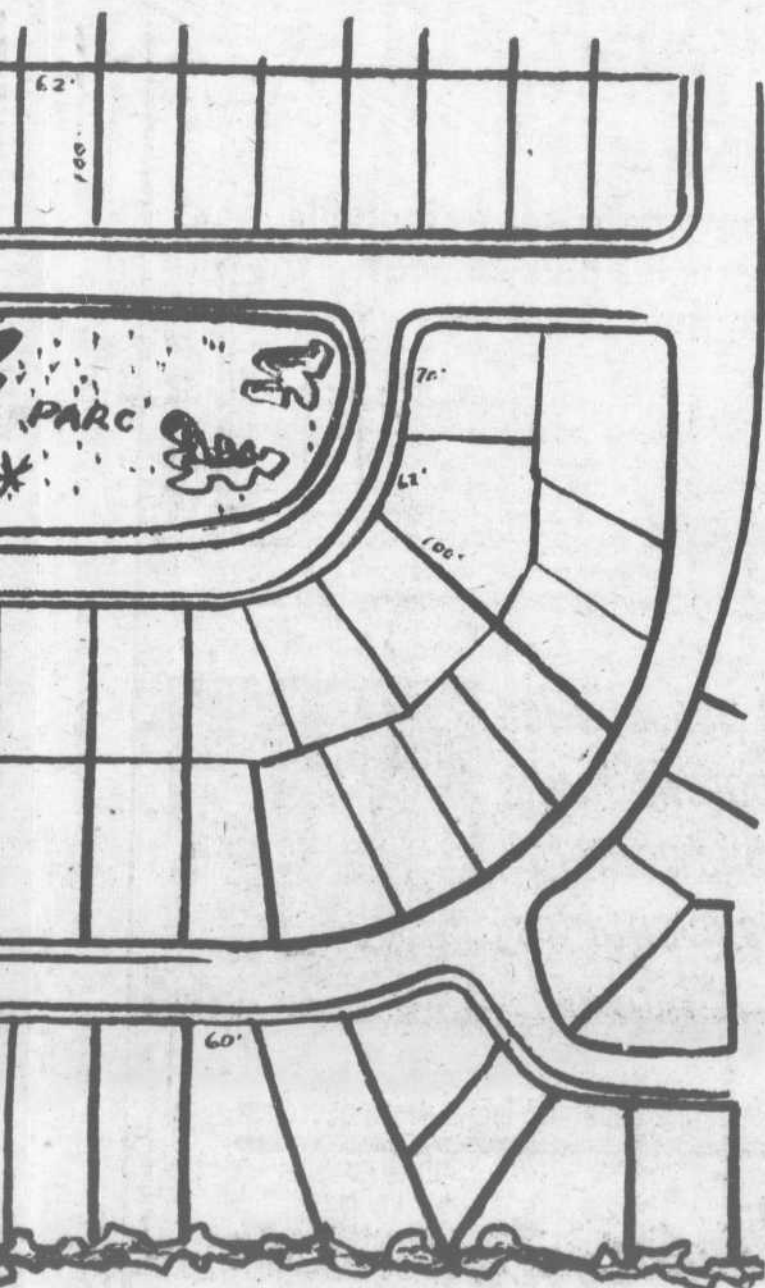


Incendie dans la Côte de Terrebonne

IL N'Y AVAIT PERSONNE A LA MAISON quand l'incendie s'est déclaré à cette résidence au 3060 de la Côte de Terrebonne où habitait M. Roland Demers et sa famille. M. Demers était au travail à Ste-Thérèse, son épouse à l'hôpital et les deux enfants chez des beaux-parents. L'incendie a éclaté mardi dernier vers 5 h. 30 a.m. Les pompiers de Bois-des-Filion et de Terrebonne étaient sur les lieux mais la maison est une perte quasi-totale. Cette maison était située à côté de Castorville.

(Phoo Studio Terrebonne).

dans un secteur planifié !



POUEZ ACHETER LE TERRAIN SEULEMENT si vous le désirez. Si vous le souhaitez, Construction Economique Limitée pourra construire selon vos besoins, selon vos désirs.

SERVICES MUNICIPAUX complets seront fournis aux futurs propriétaires dans le secteur qui apparaît sur ce plan d'ensemble. Le contrat pour ces services a été octroyé le 7 octobre par le Conseil municipal et les travaux commenceront d'ici quelques jours.

récréatifs; ces trois derniers étant trois secteurs d'activités humaines indissolubles.

Aucun développement, à notre sens, n'est possible sans établir en relation avec ce développement, un programme de rénovation de ce qui est un fait accompli. Terrebonne, à l'heure actuelle, est un centre-ville bien

défini; tous les éléments indispensables à la revalorisation du secteur sont déjà en place: bureaux administratifs, commerces, récréation, éducation, religion, les monuments historiques, la rivière.

Il serait illogique de déloger entièrement ce qui a été depuis toujours le noyau des activités

humaines pour le déménager ailleurs. Il suffirait alors de reconstruire une autre ville et ce ne serait plus Terrebonne tout à fait.

Le Conseil a bien agi, à notre sens, en demandant la SCHL de nous visiter. Nous espérons que ces experts viendront bientôt nous visiter.

LE CHIC MOTEL L'ACCUEILLANT LE SOMMET

LES 15-16-17 OCTOBRE

JEAN NOEL, m.c. présente

la pétillante

JENNY ROCK

- découverte de l'année

- grand prix du disque

LES 22-23-24 OCTOBRE

LE "EL PASO TRIO"

jeunes instrumentistes
de talent

Le vendredi soir : pour les dames, chaque consommation donne droit à un billet pour gagner une étoile de vison le 17 décembre.

HEURES DES SPECTACLES

VENDREDI — SAMEDI

10.30 — 12.30

LE DIMANCHE

5.30 — 9.30

VENDREDI SOIR :

Soirée des dames

Entrée et cocktail

gratuits !

Bienvenue !

ORCHESTRE

sous la direction

de LEO DENIS

en fin de

semaine

TOUJOURS UNE AMBIANCE AGREABLE AU

Motel le Sommet

JEAN-PAUL CLARK - PROPRIETAIRE

RESERVEZ MAINTENANT

477 - 5496

pour vos réceptions

mariages et autres

occasions en appelant

***** VOICI LA *****

NOUVELLE AUSTIN 1800



☐ Moteur monté transversalement, place pour 6 passagers, coffre de 17 p.c.l

☐ Suspension Hydrolastique exclusive—pas de ressorts ni d'amortisseurs!

☐ Nouveau moteur 1798 c.c., traction avant... maximum de sécurité!

☐ Freins assistés; freins à disque à l'avant!

☐ Vilebrequin à cinq paliers assurant une longue durée du moteur!

Allez voir "l'auto de l'année" chez

MESSIER &
VEZEAU ENRG.

Austin

ASSURE VOTRE CONFORT

ET VOTRE SECURITE !

CONCESSIONNAIRE AUSTIN POUR TERREBONNE ET LA REGION

REPARATIONS GENERALES — STATION-SERVICE "FINA"

LES TOUTES NOUVELLES AUSTIN 1966 SONT DISPONIBLES DEPUIS LE

15 SEPTEMBRE

85 St-François

Terrebonne

Tél. 666-8032

MASCOUCHE

Assemblées du conseil municipal

A l'assemblée du 4 octobre, assistaient S. H. le maire Gilles Forest et les conseillers, MM. E.J. Ellis, E. Ethier, R. Robert, B. Patenaude et E. Samson. Le secrétaire-trésorier, M. P.E. Proulx.

La salle municipale n'étant pas chauffée le conseil a dû se transporter à l'école Sacré-Coeur après un ajournement de dix minutes.

TRAVAUX D'HIVER

Un avis de motion a été donné par M. Ellis afin de présenter un règlement dans le but de faire exécuter certains travaux sur le programme des travaux d'hiver.

REVETEMENTS

Des contribuables de Greenwich Village et Plateau Normandie ont demandé d'employer le résidu d'argent des règlements 159 et 160 afin de faire un revêtement aux rues principales dans ce secteur.

PORTES

Sur proposition Ellis-Robert, M. Samson est autorisé à faire acheter et poser des portes d'extérieur aux usines d'épuration A et B et à la station de pompage.

PONT A ELARGIR

Il sera demandé au ministère des Travaux publics du Québec, soit d'élargir le pont situé sur la rue Ste-Marie ouest entre les intersections montée Masson et avenue St-Jean, pour y permettre l'installation d'un trottoir, soit d'y afficher une passerelle pouvant permettre aux piétons de traverser sans circuler sur le pont même, ce qui représente un danger vu l'étroitesse du pont actuel. Proposition Robert-Patenaude.

TERRAIN

Le conseil a accepté d'acheter un terrain (433Pt) pour la somme de \$1.00 de la fabrique de Mascouche, à la suite d'une décision de l'assemblée des francs-tenanciers le 3 octobre. Proposition: Robert-Samson avec la dissidence de M. Patenaude. Il sera demandé copie du procès-verbal de cette assemblée aux marguilliers et M. le maire a été autorisé à rencontrer Mgr Bounadère, procureur de l'évêché de Joliette aux fins de discuter de l'intention à prendre avec la Fabrique.

Conseil . . .

(suite de la page 22)

gouvernement provincial.

M. Paul Ouimet a aussi demandé que le conseil entretienne la 26e avenue et la rue Du Buisson sur la Côte de Terrebonne. Comme ces rues ne sont pas municipalisées, le conseil ne peut rien faire.

SUBVENTION

Un groupe de citoyens des avenues de la Côte de Terrebonne ont demandé une subvention pour faire et entretenir une patinoire. Il a été résolu que la demande soit faite par écrit par un comité d'au moins trois membres.

LUMIERES

La Cie d'Electricité Shawinigan a été autorisée à poser 9 lumières de 4000 lumens sur les rues de la Terrasse Delorme conformément au règlement 308.

Le conseil, sur proposition Oui-

Proposition: Samson-Ethier.

COUPES

M. Patenaude a été chargé de retenir les services de MM. H. & R. Monette, entrepreneurs pour faire les coupes, école La Mennais, Dufresnes et Johnson et négocie avec l'entrepreneur les conditions, soit à contrat soit à l'heure, la façon la plus avantageuse et que les travaux s'effectuent rapidement. Proposition: Robert-Ellis.

SUBVENTION

Sur une proposition Samson-Ethier, le conseil a voté un montant de \$25 à l'Institut Canadien pour les Aveugles.

FACTURES

Cie d'Electricité Shawinigan, \$319.39 et \$7.96; Bell Tél. \$38.84 et \$51.42; Entreprises LPR, travaux, \$28.83; Yvon Boulanger Ltée, \$141.19; Mascouche Lumber, \$23.79; Johnson Electric, \$89.05 et \$24.00; Formules légales, \$9.89; Terrebonne Quarries, \$319.60; Roger Gauvreau, \$32.00; Allard & Frères, \$45.88; Jean Raymond, \$33.16 et \$8.38; Trafic: Claude Bélair, \$7.50; Serge Goyer, \$9.25; Hervé Goyer, \$274.50; R. Riopel, \$60.00; Roger Des-

Au Centre

Le Centre c'est à vous, toutes ces activités, c'est pour vous qu'elles sont organisées, pour répondre à vos besoins.

INFORMATIONS: Judo: 666-8611. — Gymnastique (jeunes filles): 666-8611 ou 666-3449 (Mlle Pauline Gascon). — Gymnastique (dames): 666-3482 ou 666-8611 (Mme G. Héroux). Espagnol — Italien.

Date limite pour les inscriptions: 17 octobre.

Heures de bureau au Centre de Loisirs: du lundi au vendredi, de 1h. p.m. à 6h. p.m., de 7h. p.m. à 10h. p.m. (666-8611).

met-Proulx, défrayera le coût d'éclairage d'une lampe de 10.000 lumens au coin des chemins Gascon et Martin étant donné l'arrêt d'autobus à cet endroit.

ST-VINCENT

Une subvention de \$150 sera versée à la Société St-Vincent-de-Paul de la paroisse St Louis pour l'aider dans ses oeuvres de bienfaisance.

PERMISSION

Il sera demandé au ministère de la Défense nationale la permission de faire un fossé pour permettre l'égouttement du chemin St-Roch.

DEMISSION

Le maire a fait lecture d'une lettre de démission du secrétaire-trésorier, M. André Grenon. Il a été proposé, après discussion, (Lamoureux-Mignacco) qu'un assistant-secrétaire soit engagé par le secrétaire et payé par lui pour une période d'apprentissage jusqu'à ce que cet assistant soit prêt à prendre la relève.

jardins, 165.00 et \$15.00; Roger Riopel, incendie, \$7.50; Roger Desjardins, incendie, \$13.50; Garage Dufresne, \$10.59; Garage Aubry, \$7.66; E.J. Ellis Jr, \$176; J.G. Brien, \$57.10; Jacques Tetreault, \$42.00.

Réunions du conseil

Il a été résolu, à l'assemblée du conseil municipal, le 4 octobre que les séances du conseil de Mascouche aient lieu à la salle de l'école Sacré-Coeur à compter de maintenant jusqu'au 30 avril 1966. C'était une proposition du conseiller Robert appuyé par le conseiller Samson.

Naissances

(MASCOUCHE) — Le 3 octobre a été baptisé Joseph, Gaston, Yves, fils de M. et Mme Gérard Pagé (Simone Piché), né le 13 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Piché, oncle et tante.

Le 3 octobre a été baptisé Joseph, Marcel, Daniel, fils de M. et Mme Marcel Guilbault (Denise Duval), né le 25 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Nadon.

Le 10 octobre a été baptisé Joseph, Philippe, Alain, fils de M. et Mme Jean-Guy Bellemare (Louissette Doyon), né le 28 septembre. Parrain et marraine, Philippe St-Pierre et Paulette Doyon.

Le 10 octobre a été baptisé Jo-

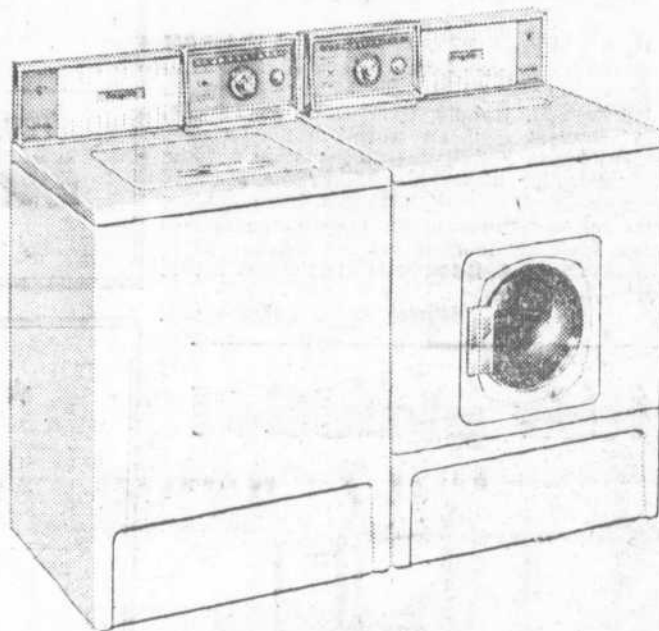
seph, Clément, Sylvain, fils de M. et Mme Georges Allard (Diane Crevier), né le 27 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Allard, grands-parents.

Trophées à St-Louis

Chaque lundi matin, le directeur de l'école Saint-Louis, le R. F. Milot, c.s.v., remet trois trophées à trois classes méritantes au point de vue du rendement scolaire et de la discipline. Lundi dernier ces trophées ont été remis à la 5e année C (Mlle Réjeanne Payette), à la 4e année B (Mlle Lorraine Bergeron) et à la 3e année D (Mlle Lise Houle).



Vous permet de laver et sécher automatiquement tous vos vêtements les plus délicats!



Enfin, voici une laveuse automatique à laquelle vous pouvez confier vos vêtements les plus délicats, vos vêtements de laine les plus fins.

La nouvelle lessiveuse automatique Inglis Royal de 1966 à 3 vitesses peut fonctionner à une vitesse réduite, aussi douce pour les vêtements que votre propre main! L'Inglis Royal possède 2 autres vitesses et 10 cycles de lavage qui vous permettent de laver les vêtements les plus variés... des habits de travail aux sous-vêtements fins.

La nouvelle sècheuse automatique appariée Inelys Royal de 1966 est munie d'une nouvelle commande indérégable, le "Drymaster". Tous les tissus sèchent parfaitement, que ce soit du velours côtelé ou du chiffon. La sècheuse possède 2 vitesses: une vitesse normale pour le séchage ordinaire et une vitesse réduite pour le séchage des tissus fins.

QUALITE

Oui, qualité et service sont les caractéristiques des Ameublements Roger Ouimet Inc.

En toute connaissance de cause pour la même qualité et le même excellent service après la vente, le plus bas prix et les meilleures conditions sont celles des Ameublements Roger Ouimet Inc.

Qui possède les appareils Inglis vous vantera les avantages d'Inglis



Venez chez le marchand la série complète d'appareils Inglis dès aujourd'hui

Les Ameublements roger ouimet inc.

LE PLUS IMPORTANT MARCHAND DE MEUBLES DE LA REGION

68, rue St-Pierre

Terrebonne

666-4296

Correspondants pour "La Revue"

Notre journal est à la recherche de correspondants pour les municipalités de LACHENAIE, ST-FRANÇOIS et TERREBONNE-PAROISSE. Le travail est facile et très agréable: il permet à une personne de participer à une multitude d'activités dans son milieu tout en renseignant les lecteurs.

Toute personne d'au moins 18 ans, sachant convenablement le français et désireuse de collaborer avec le directeur de ce journal, voudra bien communiquer avec nous dès maintenant. Les conditions de travail seront alors établies et vous pourrez commencer tout de suite à informer les familles de la région.

Pourquoi hésiter? Communiquez avec le directeur du journal, Aimé Despatie, à 666-3948 ou présentez-vous en personne à 83 rue Théberge, Terrebonne. LA REVUE DE TERREBONNE peut être pour vous le point de départ vers une carrière remplie de promesses.

Yoland Guérard à l'ACT

YOLAND GUERARD sera l'invité, avec Yolande Dulude, de l'Association Culturelle de Terrebonne, dimanche soir le 24 octobre prochain, et vedette d'une soirée d'opérette au cours de laquelle il interprétera des airs bien connus.

Lors d'une entrevue récente, un journaliste lui demandait :

— Quel est l'aspect de la femme qui vous plaît le plus ?

— Sa félicité.

— Tiens; tiens; cela prête à conséquences...

— Je m'avoue vaincu d'avance !

Sur ce terrain de paix totale et d'entente, la conversation se poursuit allégrement...

Yoland Guérard chante depuis 16 ans; il s'est fait entendre sur presque toutes les scènes canadiennes et aussi à l'étranger. Rappelons brièvement sa participation aux Variétés lyriques; son grand succès dans la comédie musicale *South Pacific* et récemment, à Stratford, son rôle dans *Les Noces de Figaro* de Mozart et dans *The rise and the fall of the city of Mahagonny* de Kurt Weill et Berthold Brecht sous la direction de Jean Gascon.

L'an dernier, à la télévision, il fit, avec Mathé Altéry, *Saison d'amour*. Cet automne, à la Place des Arts, il fera partie de la distribution *Aïda*.

YOLANDE DULUDE ET YOLAND GUERARD, deux artistes dont la réputation n'est plus à faire, viendront, accompagnés de trois musiciens, faire entendre les plus beaux airs classiques et semi-classiques, tant d'opérettes que de comédies musicales. En plus d'écouter ces airs favoris du public, vous pourrez déguster sur place, vins, pâtés, fromages et pâtisseries.

L'ACT présente cette soirée dimanche le 24 octobre, à 8.15 p.m., au Séminaire St-Sacrement. On peut réserver ses billets par téléphone à : 666-4596, 666-8060, 666-3754, 666-3231, 666-8516.

Une femme est franche quand elle ne fait pas de mensonges inutiles. (Anatole France)

Activités du député provincial

Me Denis Hardy, sera à son bureau de Ste-Thérèse vendredi soir à partir de 7:30 p.m.; il sera également à son bureau de St-Jérôme, lundi après-midi, à partir de 2:00 p.m.

Mardi le 12, il assistait à l'inauguration des usines de la Cie General Motors à Ste-Thérèse. Le même jour, dans la matinée, il participait avec un groupe d'avocats du district judiciaire de Terrebonne, à une réunion avec l'Honorable Juge Challies, Juge en Chef-Adjoint de la Cour Su-

périeure du Québec. Mercredi soir, le 13, il était conférencier invité à un dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Bois-des-Filion.

Le midi du même jour, il avait rencontré les membres du con-

Les premières religieuses de la Congrégation Notre-Dame s'installèrent à Terrebonne au couvent situé alors près de la rivière des Mille-Iles, le 11 août 1826.



Le STUDIO de MUSIQUE DEMERS vous offre un

COURS D'ORIENTATION MUSICALE

partie pratique :
solfège et instrumental

COURS D'UN MOIS

Prix du cours complet: \$5 seulement
Serez-vous musicien demain ?

Le cours vous convaincra de vos
APTITUDES MUSICALES

INSCRIPTIONS :

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Le Studio de Musique Demers

135 St-Louis — Terrebonne

Aussi : enseignement de
GUITARE - MANDOLINE -
ACCORDEON - PIANO

seil municipal de la cité de St-Jérôme pour discuter de différents problèmes concernant la cité. Jeudi, il assiste à la repré-

sentation de l'Ecole des Femmes des Molière, donnée au Cinéma Théâtre au Séminaire de Ste-Thérèse.

Séminaire de Sainte-Thérèse

COURS DE PERFECTIONNEMENT

POUR LES ADULTES

1965 - 1966

- BEAUX-ARTS : peinture, émaux, céramiques
- PSYCHOLOGIE : hygiène mentale
- SOCIOLOGIE : introduction à la sociologie
- LANGUES : Français (pour les Anglais)
Anglais (pour les Français)
- LITTÉRATURE : quelques auteurs du XXe siècle.
A. Camus, J. Green, G. Roy,
A. Grandbois, E. Hemingway.

DEMANDER LE PROGRAMME DES COURS

- M. le Directeur des cours de perfectionnement
Séminaire de Sainte-Thérèse
Sainte-Thérèse-de-Blainville
- 435 - 3695

VOYEZ LES NOUVELLES CHEZ ANDRE HOULE

L'Ambassador 1966

ENFIN, UNE VOITURE DE LUXE A PRIX RAISONNABLE



1966 AMBASSADOR 990 Four-Door Sedan by American Motors

L'Ambassador vous offre un luxe raffiné que seuls peuvent créer les meilleurs décorateurs. Quant au prix — aucune extravagance : l'Ambassador 1966 ne coûte pas plus cher que les meilleures voitures des trois marques les moins chères. Voilà donc un luxe que vous pouvez vous permettre. Vous aimerez également le rendement de l'Ambassador. Vous avez une vaste gamme de

moteurs. Surtout, vous bénéficiez de la "qualité dans la construction" que seul American Motors vous offre : bain complet antirouille, freins à double sécurité, système d'échappement à revêtement de céramique et carrosserie monocoque, exempte de vibrations. Grâce à American Motors vous pouvez enfin vous offrir une voiture de luxe.

La toute spéciale Rambler Classic Rebel

Choix de tissus écossais avec coussins assortis, sièges baquet jumelés, inclinables, changement de vitesses au plancher. Une voiture racée, révolutionnaire, rebelle. Allez, ne soyez pas vieux jeu : essayez-là !



1966 RAMBLER CLASSIC REBEL Hardtop

GARAGE ANDRE HOULE

154 boul. St-Henri

St-Henri-de-Mascouche

666-6402 et 474-2291

Malgré la médiation du maire "Jeunesse en Fête" et le Centre demeurent sur leurs positions

Une entente qui devait être signée entre l'équipe autonome de "Jeunesse en Fête" et le Centre de Loisirs pour l'organisation des danses du samedi soir, ne le sera pas et la crise entre les deux groupes ne semble pas devoir se régler. Voici les faits en quelques mots.

En octobre 1963, à la demande de nombreux jeunes de Terrebonne, une équipe de dix jeunes gens formait "Jeunesse en Fête" et offrait une soirée de danse le samedi au Centre. Après un premier échec d'une série en 1962 alors que le club de la jeunesse était affilié au Centre, le groupe devint autonome et s'administrait lui-même, empruntant jusqu'à \$2,000 pour s'équiper. Le Centre était alors dans les années maigres et "Jeunesse en Fête" n'eut pas recours à son appui financier.

Au début de septembre cette année le problème éclata lorsqu'un directeur du Centre dit à des membres de l'équipe que "le Centre prendrait l'affaire en mains et que le groupe se conformerait à ses volontés ou serait expulsé". Les ententes verbales ne comptaient plus. L'équipe dut recourir à un avocat pour recouvrer son matériel et le sortir du Centre.

Plusieurs rencontres avec le Centre aboutirent enfin à une formule d'entente favorable à tous. Tout revenait dans l'ordre le 23 septembre et tout allait recommencer. Mais un directeur tarda à rédiger les deux copies du texte de l'entente et celle-ci ne fut pas signée.

D'après le gérant, M. Robert Ruel, le gymnase doit rapporter \$150 par semaine pour que le Centre puisse payer ses employés, ses professeurs et boucler son budget. Une tentative de faire du "patins à roulettes" ne fut pas fructueuse. Le gérant songea alors, d'après nos renseignements à organiser lui-même avec une équipe une danse du samedi soir à la manière de "Jeunesse en Fête" mais sans l'équipe originale.

Dans un communiqué qui nous a été remis par M. Richard Lafrenière, un des principaux dirigeants de "Jeunesse en Fête" au début de la semaine, on peut lire ceci: "La direction du Centre de Loisirs a déjà traité et traite encore "Jeunesse en Fête" de groupe "commerçant" à l'intérieur du Centre, ceci en vertu de son enregistrement et de son autonomie. Si J. en F. était un commerce, son équipe compte-

rait-elle dix membres? Le tarif d'entrée aurait-il été de 50 cents la première année et de 60 cents l'an dernier? Non! "Jeunesse en Fête" servait le prestige du Centre et on ne lui pardonne pas son succès!"

M. Lafrenière ajoute: "Jamais on ne pourra accuser "Jeunesse en Fête" d'organisme-parasite, car elle était la seule avenue menant au Centre et représentait la seule activité organisée efficacement durant ces deux dernières années".

Lundi soir le 4 octobre alors que l'équipe travaillait à l'ouverture annoncée officiellement dans notre journal (16 octobre) le gérant exprimait sa décision de rejeter "Jeunesse en Fête" des cadres du Centre.

Jeudi soir le 12 octobre, S. H. le maire ménage une rencontre entre les deux antagonistes, qui a lieu au Centre (le terrain, à notre sens, était mal choisi). Les deux groupes sont demeurés sur leurs positions. "Jeunesse en Fête" veut garder son autonomie et respecter l'entente intervenue le 23 septembre tout en ajoutant des bénéfices substantiels pour le Centre.

Les autorités du Centre et le gérant ont expliqué qu'il voulaient assumer l'activité des danses et être maîtres de l'affaire. Un expert évaluerait la valeur de chaque individu de "Jeunesse en Fête" et une rémunération équivalente serait faite à chacun.

En fin de compte, les jeux sont faits. "Jeunesse en Fête" est expulsé du Centre. Qu'advient-il de l'organisme? M. Lafrenière, dans une entrevue jeudi soir le 14 nous a déclaré ceci: "Jeunesse en Fête" devra s'exiler. Nous sommes actuellement et depuis quelques jours en pourparlers avec d'autres centres. Tous les talents de l'équipe iront divertir d'autres jeunes dans d'autres villes afin d'y fouetter l'enthousiasme des jeunes de ces endroits. Voyez où mène la stupidité: tous ces biens qui dans un avenir rapproché seraient échus au Centre si seulement celui-ci savait user de diplomatie, tous ces biens, dis-je, serviront à d'autres".

M. Lafrenière a ajouté en guise de conclusion: "Pendant ce temps, c'est toujours Terrebonne qui perd au change".

Nous reproduisons au bas de cette page un communiqué reçu de M. Ruel, gérant du Centre de Loisirs.

Le Centre organisera les danses du samedi

Il est des moments difficiles à passer, comme il est aussi des décisions difficiles à prendre. Le Conseil d'administration du Centre de Loisirs de Terrebonne Inc. a pris dernièrement une décision conséquente en ce qui concerne l'organisation des danses du samedi soir.

Poussé par le besoin d'équilibrer son budget, le Centre de Loisirs a décidé de s'occuper directement et personnellement de l'activité du samedi soir. Comme tous le savent, depuis deux ans, cette activité était sous la responsabilité entière et complète

de l'organisme "Jeunesse en Fête". Avec compétence, les membres de ce groupe, on fait de ces danses un succès.

Les revenus de cette soirée étaient entièrement laissés à ce groupe. Cette année, l'activité continuera et sous la direction d'un nouveau comité formé de jeunes et du gérant, M. Robert Ruel.

Nous invitons alors tous les jeunes au Centre de Loisirs pour venir se récréer. Il y aura une publicité de faite en temps et lieu annonçant la réouverture de cette activité.



Projetez-vous depuis un certain temps de rénover votre maison ?

Avez-vous l'idée d'aménager votre sous-sol ?

Madame veut-elle embellir l'extérieur de sa maison ?

Désirez-vous un chalet d'été ?

NOUS RESOUDRONS CES QUESTIONS AVEC VOUS ! LAISSEZ-NOUS VOUS MONTRER COMME IL EST SIMPLE D'AMELIORER VOTRE MAISON !

Modes
de
paiements
faciles

PLAN DE FINANCEMENT COMPLET
PAIEMENTS MENSUELS PEU ELEVES
PRET DE \$100 A \$6,200.
TERMES DE 6 MOIS A 10 ANS
AVEC ASSURANCE-VIE SANS
LIMITE D'AGE
ASSURANCE-FEU GRATUITE



avec ces AVANTAGES...

RIEN NE VOUS EMPECHE DE
REALISER VOS REVES... MAINTENANT

VENEZ NOUS RENCONTREZ

ACHETEZ

BIEN

COMPTANT

GAGNEZ

3%

COMPTANT
SUR LIVRAISON

5%

PAYEZ ET
APPORTEZ

TOUJOURS EN STOCK LES PRODUITS LES PLUS REPUTES

PEINTURES O. P. W.

WELDWOOD®

FORMICA
plastique lamellé

ST. LAWRENCE BRICK

STE-THERESE LUMBER

ENRG.

Ernest Raymond
Propriétaire

André Dufort
Gérant

317 Martel
Angle Masson

TELEPHONES :
666-8800
666-8811

Terrebonne

pour vos photographies de mariage

Studio

marc beaudoin

540 Cr. St-Jean-Baptiste, Duvernay
669-3128

Vous avez payé votre abonnement à "La Revue de Terrebonne?"

Vous n'êtes pas certain d'avoir payé votre abonnement 1965-66 à notre journal? Rien de plus

facile de vous en assurer: téléphonez-nous à 666-3948 et nous vérifierons pour vous dans nos listes d'abonnés. Seulement quelques-uns de nos abonnés n'ont pas encore versé leur \$1.00 pour l'année en cours et nous espérons qu'ils le feront d'ici quelques jours. Le ministère des Postes est très strict pour la distribution des journaux: il faut que l'abonnement soit payé pour la distribution de deuxième classe.

Nos abonnés et le public de la région nous manifestent chaque quinzaine leur collaboration. Nous espérons que tous ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement le feront d'ici quelques jours. Merci.

Elections chez les professeurs

M. Normand Tourangeau a été réélu président du comité exécutif de l'Association des Professeurs de la régionale Duvernay lors d'une assemblée générale de l'organisme qui avait lieu à l'école Hébert de St-François, jeudi le 16 septembre dernier.

Notre concitoyen sera appuyé par le comité formé de M. Normand Beauchemin, vice-président, Mlle Micheline Ricard, secrétaire-correspondante, Mlle Pauline Robert, secrétaire-archiviste, Mlle Rolande Morrisette, trésorière et les conseillers, MM. Clément Morrisette et Lucien Lauzière.

La priorité sera accordée cette année au regroupement des associations de professeurs à l'intérieur de la régionale Duvernay afin de faire une seule association qui groupera environ 450 membres. Le comité aura également pour tâche d'engager les pourparlers, en février ou mars, avec les commissaires pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Naissances à l'hôpital St-Louis

Voici la liste des naissances de septembre à l'hôpital St-Louis de Terrebonne:

DE TERREBONNE: M. et Mme Pelletier (Nicole Charron, 78-A, St-Sacrement, le 9, un fils; M. et Mme Jacques Caron (Claudette Lacroix), 233 boulevard Terrebonne, le 4, une fille; M. et Mme Adrien Morin (Noëlla Ouimet), 207 Gagnon, le 5, un fils; M. et Mme Gérard Ouimet (Jeannine Larocque), 279 St-Louis, le 8, une fille; Mme Robert Lévesque, 141 St-Pierre, le 13, une fille; Mme Claude Barik, 79 St-André, le 18, une fille.

M. et Mme Claude Dinelle (Liliane), M. et Mme Claude Dinelle (Lise)

Lefebvre), Terrebonne-Heights, le 3, un fils; M. et Mme Pierre Lavoie (Marguerite Gariépy), Greenwich Village, le 11, un fils; M. et Mme Roger Poirier (Thérèse Gariépy), 427 boulevard St-Charles, Lachenaie, le 5, une fille; M. et Mme Roland Quevillon (Marianne Gagnon), Mascouche, le 2, un fils; M. et Mme André Charbonneau (Lise Labrosse), St-François, le 4, une fille; M. et Mme Jacques Delcourt (Lucille Guérin), RR. 1, Terrebonne, le 14, un fils; M. et Mme Roger Tremblay (Huguette Grenier), 286 boulevard St-Charles, Lachenaie, le 25, une fille.

Territoire AVON profitable disponible dans cette région. Les clientes attendent. Informez-vous aujourd'hui!

MME L. HUNEAU
12040 de Pourincourt
331-3581 Montréal

REPARATION DE MOULINS A COUDRE ET LESSIVEUSES

Jean-Paul Sarrazin

Ouvrage garanti

Tél. 666-3824

21, Abbé-Pierre Terrebonne

SUR VOTRE Carnet

EN OCTOBRE

VENDREDI, LE 15 — Ce soir, demain et dimanche, Jenny Rock, au Sommet.

SAMEDI, LE 16 — Référendum sur la prohibition à Lachenaie, à compter de 10 h. a.m., à l'école St-Charles.

DIMANCHE, LE 17 — Souper paroissial à l'école Léopold-Gravel, à 6 h.30. Gratuit pour tous les paroissiens.

MARDI, LE 19 — Début des cours de langues au Centre. Ce soir: à 8 h., espagnol. Jeudi, l'italien.

SAMEDI, LE 23 — Partie de cartes des Filles d'Isabelle, à l'hôtel de ville.

DIMANCHE, LE 24 — L'ACT présente une soirée d'opérette au Séminaire. Yolande Guérard et Yolande Dulu de en vedette. Dégustation de pâtés, fromages, pâtisseries et vins.

DIMANCHE, LE 24 — Assemblée régionale de l'hon. Léo Cadieux, candidat libéral, à l'hôtel de ville, à 8 h.

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR



VENTE - REPARATION - ENTREPOSAGE - Ainsi que le MAGASIN DE COUPONS 666-8592 37 St-André Terrebonne

Inscriptions pour les adultes qui veulent poursuivre leurs études

Un groupe de nos concitoyens tentent présentement d'organiser des cours pour adultes à Terrebonne. Toute personne désirant poursuivre un cours de 8e, 9e années ou plus, n'aura qu'à communiquer, le plus tôt possible, avec Mme Edouard Allard, au 14 rue St-Sacrement, Terrebonne. Au téléphone, en tout temps, à 666-8694. Les cours au-

ront lieu à Terrebonne même si les élèves sont assez nombreux et ils sont donnés sous les auspices du ministère de l'Éducation, avec des professeurs qualifiés. Ils sont gratuits et vous n'aurez qu'à payer pour les livres de classes, soit \$5.00 pour l'année. Communiquez immédiatement avec Mme Allard à 666-8694.



Le Salon Gilles

Gilles LORRAIN, prop.

COIFFURE CREOLE ET TOUTES COIFFURES MODERNES

COUPE DE CHEVEUX DECOLORANT - TEINTURE MISE EN PLUS

Soyez "dans le vent" en fréquentant

Le Salon Gilles

76, rue Saint-Joseph

TERREBONNE

Rendez-vous

666-6262

BUVONS TOUS LES JOURS



Le bon, le pur lait Raymond

LAITERIE RAYMOND INC.

LAIT — CREME

Breuvage au chocolat

Beurre — Oeufs

Crème glacée Leclerc

TEL. 666-4472

227 Principale Lachenaie

POUR DU LINGE VRAIMENT PROPRE!

DANIEL'S VALET SERVICE



POURQUOI PAYER PLUS

NOTRE NOUVEAU SERVICE AU COMPTOIR SEULEMENT VOUS PERMET D'ECONOMISER SUR NETTOYAGE 20%

Pantalon pressé et nettoyé 56¢
Jupe 56¢
Robes 1.12
Costumes \$1.12

HEURES D'AFFAIRES

9 AM à 6 PM

tous les jours
Vendredi jusqu'à 9 PM

58 STE-MARIE
Terrebonne



LYCRA

GAINE CULOTTE
A JAMBES LONGUES
LYCRA SPANDEX
MODELE 1757

Faites de "lycra spandex powernet" panneau avant en dentelle de nylon, renforcé au verso. Panneau arrière de satin lastex. Jarretelles détachables.

Voyez-nous maintenant pour obtenir à prix spécial les produits renommés "CORETTE"

Lingerie MICHE

Mme Maurice LOCAS, propriétaire

60 rue St-Pierre

Tél. 666-8832

Terrebonne

Le Coin du Livre par Nicole Lavigne

**YVES THÉRIAULT:
SI LA BOMBE M'ÉTAIT
CONTÉE (1)**

Il y a quelques jours à peine, Sa Sainteté le Pape Paul VI effectuait une visite en terre d'Amérique. Le but principal de son voyage était d'adresser des messages de paix à tous les peuples du Monde devant l'Assemblée de l'O.N.U. Les paroles du Saint Père furent reçues avec émotion en ces jours critiques où la paix mondiale est sans cesse menacée. Sans doute les événements des derniers jours me donnèrent-ils le goût de relire le bouquin d'Yves Thériault, *Si la bombe m'était contée*. J'y ai retrouvé la lucidité d'un homme qui a voulu imaginer quelles seraient les conséquences d'une guerre atomique.

Le Vent du Sud nous fait tout d'abord connaître Kakatson qui s'est réfugié dans le Grand Nord et qui apprend par des inconnus que toutes les villes au sud ont été détruites. Kakatso refuse d'aider les Blancs et s'enfuit dans la forêt... Dès le lendemain, il ressent ses premières nausées, vomit le sang et meurt deux jours plus tard à la suite des radiations atomiques. A cette fiction succèdent quelques pages qui expriment tour à tour la nature et les effets des radiations, de même que l'effet biologique des petites doses.

Yves Thériault présente ensuite le chapitre le plus impressionnant peut-être de son récit, celui de *La continuation*. La capitale française est anéantie. Seuls quelques survivants venus des

régions rurales intouchées se rendent en pèlerinage sur les ruines de la "Ville Lumière". Flavie fait la rencontre de Jean et décide de le suivre à Paris dans l'espoir de retrouver ses sœurs. Trois semaines plus tard, ils aperçoivent la Seine et constatent que la belle ville dont ils avaient rêvé ne sera désormais qu'un effroyable souvenir. Flavie et Jean reviennent à la ferme recommencer à vivre. Quatre jours après leur arrivée, Jean a ses premiers vomissements... Sans le savoir, il avait tenu dans ses mains tout le radium d'un hôpital détruit et ainsi, tout son corps avait été irradié d'une dose trop grande. Il eut des nausées et Flavie le vit mourir sans pouvoir rien faire pour le soulager. Courageuse, elle entendait continuer sa vie. Elle éprouva un grand bonheur en constatant que Jean lui avait laissé le plus beau présent. Elle se prépara à cette "vie nouvelle" qui commencerait bientôt, anxieuse de serrer dans ses bras son fils dont elle ferait un grand homme. Le moment venu, Flavie mit au monde un monstre... Un saisissant document sur "L'homme devenu esclave" est ensuite proposé à notre réflexion.

Avec *Le monde meilleur*, l'auteur nous indique que les bombardements se poursuivent: c'est le tour de New York. A la deuxième alerte, les gens se dirigent vers les bouches du métro où l'on a décidé d'abriter la population. Les ruines s'écroulent et après un moment de silence... il reste un monde à rebâtir, tâche qui reviendra aux survivants. Le

chapitre suivant nous présente Yuri, un russe. Il est à son travail lorsque la grande Bombe-H des Américains éclate au-dessus de Moscou. Il meurt et, en même temps que lui, sept millions de Moscovites. Nous prenons alors connaissance d'un document intitulé "Plus de vainqueur possible" et "Vers l'auto-destruction de la société". L'Italie doit également subir le même sort. Nous

connaissions Rocco qui vit à Florence. La bombe atomique détruit tout et le fidèle amateur de peinture se met à créer de nouveau *La Vénus au repos*, pour les survivants du monde. L'auteur va jusqu'au bout. Le monde éclate apparaît tantôt comme un cri d'alarme, une fin inévitable que la folie humaine n'a pu saisir à temps. Le premier missile atteint le point précis au-dessus du Mont-Royal et lâche sa bombe-H...

Comment réagir? L'auteur cite enfin Frank Allaun et nous comprenons le pourquoi d'un tel récit. Messages, déclaration, pages techniques, fiction et réalité, tout

ceci constitue un ouvrage qui n'a d'autre but que d'alerter l'opinion du lecteur, le rendre à la fois conscient des fléaux qui nous menacent et des bienfaits de la paix. Yves Thériault dit lui-même: "Si ce livre contribue, même très faiblement et de façon indirecte, à ce cri d'angoisse, mon but sera atteint". Si la bombe m'était contée mélange adroitement les sentiments humains, les préoccupations, les craintes et les malheurs des peuples pour ajouter encore à la grandeur et à la valeur de la paix indispensable au bonheur, un bonheur où la haine et la violence n'ont plus de place.

LA REVUE DE TERREBONNE JOURNAL BIMENSUEL

DEVOUE AUX INTERETS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT
Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

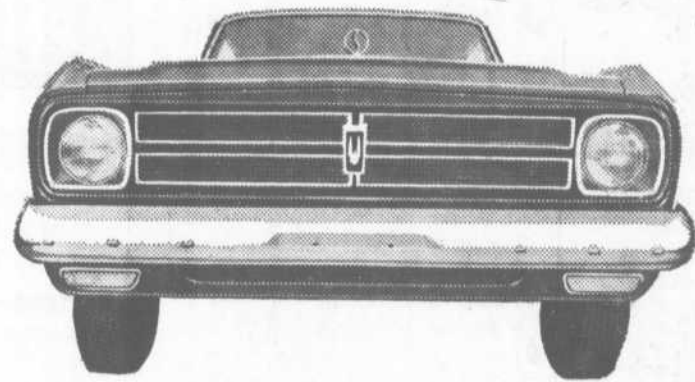
Imprimé par l'imprimerie des
Editions Joliette Ltée, Joliette

ABONNEMENTS: \$1.00 PAR ANNEE — DU PREMIER AOUT

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT: 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR: AIME DESPATIE

La Studebaker 1966: jeunesse et fraîcheur dans l'industrie automobile



Pour 1966 Studebaker présente 'Refreshaire' un système de ventilation nouveau et intégré.*

Silencieusement, il distribue l'air avec une telle efficacité que votre Studebaker reste plus fraîche en été, plus chaude en hiver. Il expulse la fumée et désembue les glaces d'une bouffée d'air frais sans l'aide d'équipement mécanique. Combiné à l'excellent système ventilation-désembuage de Studebaker, il offre ce qui se rapproche le plus de la climatisation et ce, sans supplément de coût.

Mais la plus agréable bouffée d'air frais vous parviendra peut-être quand vous apprendrez que la Studebaker 1966 offre plus d'équipement standard et de caractéristiques de sécurité sans supplément de coût que toute autre Studebaker des 100 années d'existence de la compagnie. Quelques exemples au hasard: robuste châssis Armor-Guard; anti-rouille aluminée; grosses roues de 15 pouces; tableau de bord et

pare-soleil rembourrés; système de freinage double de sécurité; essuie-glace électriques à deux vitesses et lave-glace. N'est-ce pas que la Studebaker 1966 semble pleine de fraîcheur?

Voyez vite le concessionnaire Studebaker et laissez vous séduire par une bouffée d'air frais.

*Sauf sur la Wagonaire.



Studebaker
LA CANADIENNE
PAR EXCELLENCE

Garage C. LAHAIE

CONCESSIONNAIRE STUDEBAKER, région Terrebonne et Lachenaie

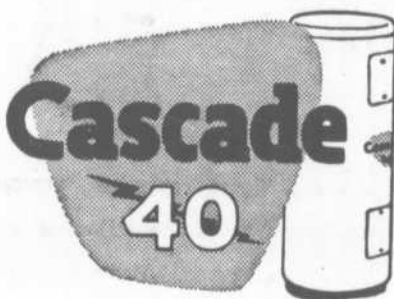
271A, boul. St-Charles 666-8425

Lachenaie

Peu de gens aiment prendre
un bain à l'eau froide.



Obtenez toute l'eau chaude
dont vous avez besoin



CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

J. R. LAPOINTE, m.el.

Entrepreneur Electricien

43 rue Ste-Marie Terrebonne Tél. 666-3911



"Bilrite" déménage

Des camions, une grue et plusieurs déménageurs de la Broklesby Transport s'affairaient jeudi après-midi autour de l'usine de la Bilrite Furniture sur la rue Chapleau, chargeant toute la machinerie lourde, les tuyaux à

achats de bois et tout ce qui était dans l'usine. Le tout a été transporté à la nouvelle usine d'Anjou. Les ameublements de bureau avaient quitté l'usine il y a quelques semaines.

TERREBONNE RADIATEURS

Yvon Langlois, prop.

- SERVICE DE RADIATEURS NEUFS
- REPARATIONS DE RADIATEURS POUR TOUS GENRES DE CAMIONS ET AUTOS

Heures d'affaires : 8 h. à 6 h. lundi au samedi

6 rue St-Jean-Baptiste

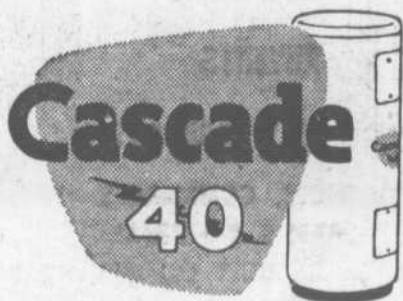


Tél. 666-3071

**Vous arrive-t-il
d'avoir des lavages "gris"
parce que votre eau
n'est pas assez chaude?**



**Obtenez toute l'eau chaude
dont vous avez besoin**



CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Corbeil Electrique Enr.

Entrepreneur Electricien

134 rue St-Louis Terrebonne Tél. 666-3258

PETITES ANNONCES

Tarif: \$0.60 pour 20 mots. Chaque mot additionnel: \$0.03. Nous ne facturons pas les petites annonces: elles doivent être payées à notre bureau, au 83 rue Théberge, Terrebonne avant de paraître. Annonces encadrées sur une colonne: le double des annonces ordinaires. Tarif spécial pour contrat à l'année.

TERRAINS à vendre: route de Mascouche, Lachenaie et Terrebonne-Heights. Fournaise, chauffage à gaz PLUCHAUD. S'ad. à tél. 666-3942. (2X)

A LOUER 2 pièces, bachelor, meublé, chauffé, éclairé, pour 1 ou 2 personnes. Cuisine moderne avec poêle, réfrigérateur, éventail; salle de bain en céramique, balcon; 45 St-Pierre. Tél. 666-3231.

TERRAINS A VENDRE — Situés sur Théberge (taxes riveraines payées); rue Ephraïm-Raymond et Curé-Cloutier. Bonnes conditions. S'ad. à tél. 666-3057. (jno)

ROUTES DE LAIT A VENDRE

avec ou sans camion, dans banlieue de Montréal. Conditions avantageuses. Soyez votre propre patron. S'ad. à 666-4475. (P)

BESOIN D'ARGENT en première hypothèque. S'adresser à tél. 666-4044. (jno)

DOMAINE DES SABLES — Terrebonne-Pincourt, 150 terrains à vendre. 6,000 pieds carrés et plus. Léger comptant, balance sans intérêt. Tél. 477-5457. (P)

A LOUER: Local idéal pour magasin, restaurant ou autre commerce. Grandeur: 60 x 12 pieds. Bien situé sur rue passante, au 233 St-Louis. S'ad. sur les lieux ou à 666-4197.

GRAND LOCAL A LOUER — 57 x 28 pieds. Hauteur 11 pieds. Idéal pour tout genre de commerce ou entrepôt. Situé près du nouveau pont de Terrebonne. Plancher ciment. Bien situé au 233 St-Louis. S'ad. sur les lieux ou à 666-4197.

A LOUER: 2 logements, 1 de 4½ appartements et 1 de 4½ appartements avec garages, ch. de bain, 220, bas avec système de chauffage. Située 233 St-Louis. S'ad. sur les lieux ou à 666-4197.

LOGEMENTS A LOUER — 2 hauts, 5½ appartements. A VENDRE: 2 duplex semi-détachés. Situés de 169 à 175 boulevard Terrebonne. S'ad. à 581-4646 (1-15P).

LOGIS A LOUER, 6 appartements chauffés, un 2e. A vendre: laveuse à vaisselle Inglis, portative. S'ad. à Tél.: 666-3126. (P)

A VENDRE: laveuse automatique et sècheuse Inglis en bonne condition. S'ad. tél. 666-8535. (P)

A VENDRE: une étoile d'écurie de Russie. Très bon état. Une aubaine. S'adresser à 666-8460. (P)

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Aubaine extraordinaire. Pour \$8,800 vous obtenez une propriété confortable, 9 pièces, chauffage central, 220, garage, 150 pieds de front, sur rivières des Mille-Iles. Site incomparable près du nouveau pont. Conditions pour convenir à gens fiables. Considérera aussi location avec promesse de vente. Propriétaire à Clairval 6-3062.

GARDERAIT un enfant de 5 ans et plus en pension. Excellent foyer. S'ad. à Mme Henri Léveillé, 89 montée, Masson, Terrebonne. Tél. 666-6352.

TERRAIN A VENDRE: coin St-Sacrement et Curé-Comtois, 60 pieds par 100 pieds. Quartier résidentiel. S'ad. à Tél.: Joliette 756-1291. (15-5P)

MAISON A LOUER: 4 appartements fermés, avec garage, 5 milles de l'usine General Motors, au 3635 rue Ethier, paroisse St-Louis. Tél.: 435-9783.

A LOUER: petit bungalow, 4 pièces, le sous-sol est fini. Libre immédiatement. S'ad. à Tél.: 477-5335 ou 477-5285.

Jenny Rock au sommet

La pétillante JENNY ROCK sera au motel Le Sommet à compter de ce soir et elle donnera son spectacle à 10 h.30 et 12 h.30, ainsi que demain soir, samedi. Dimanche, spectacles à 5 h.30 et 9 h.30. Ne manquez pas de voir et d'entendre celle qui a rendu si populaire St-Tropez... AU SOMMET!

Au Canada, la bière contient en moyenne 5% de son volume en alcool, le vin 17% et les spiritueux 40%.

VENDEURS D'AUTOMOBILES

CANUEL AUTOMOBILE INC.

recherche les services de vendeurs en automobiles neuves et usagées. Bonnes conditions de travail. Auto fournie. Personnes sérieuses, actives recherchées. — S'adresser en personne au 129 rue Masson.



**TROIS POLICES D'ASSURANCES
DANS UNE !...
ET CELA VOUS COUTE
MOINS CHER !**

Une police complète, personnelle et moderne des compagnies d'assurances "Royal" et "Québec", peut vous économiser jusqu'à 10%.

C'est une police qui s'adapte facilement à vos besoins personnels. Vous pouvez y inclure chalet d'été, bateau, bijoux et fourrures, tout en économisant davantage.

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR REVISER VOS ASSURANCES. Pourquoi ne pas nous appeler pour en causer avec vous—MAINTENANT ou, en tout cas, avant l'échéance de vos assurances actuelles?

Consultez sans obligation

A. Corbeil & Fils
ENRG.

Assurances générales
25, RUE ST-PIERRE

Tél. 666-3733

TERREBONNE

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES SUFFISANTES



YVON DESPATIE

COURTIER EN ASSURANCES

105 ST-LOUIS, NO. 6-3871

AUTOMOBILE
INCENDIE
RESPONSABILITE

Pour St-Henri de Mascouche et les environs,
notre représentant officiel est

BERNARD PATENAUDE

AVENUE LAPOINTE

TEL. 474-2568

Pour renouveler votre abonnement, pour toute nouvelle,
pour la publicité commerciale ou petites annonces, voyez
BERNARD PATENAUDE.

TEL. 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIE

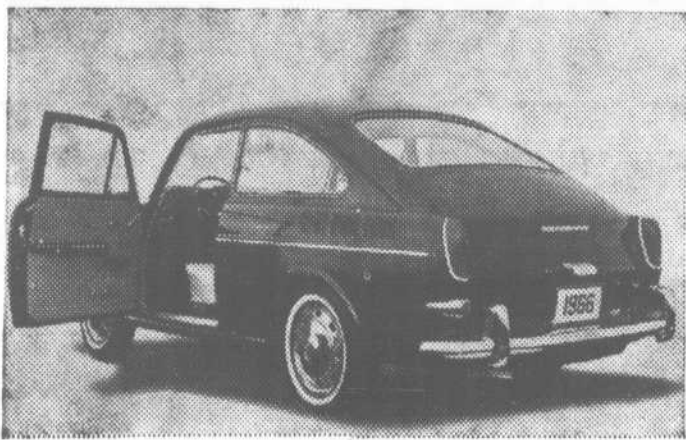
BIERE • PORTER

HEURES D'AFFAIRES :

LUN. MER. VEN. SAM. - 8 A.M. A 11 P.M.
MAR. JEU. - 8 A.M. A 7 P.M.

75 ST-PIERRE

TERREBONNE



ALEXANDER MOTORS LTD

demande des pilotes d'essai.

Si vous n'avez pas encore conduit la nouvelle Volkswagen 1600 fastback, en voici un petit avant-goût.

Vous vous installez confortablement dans le siège baquet, que vous ajoutez à la position qui vous convient le mieux (49 possibilités); mettez le contact, et apprêtez-vous à sentir sous votre pied le surcroît d'accélération que vous assure le nouveau moteur de 1600 cc.

Passez sur une route cahoteuse. La suspension indépendante aux quatre roues absorbe les secousses en souplesse.

Prenez quelques virages à vive allure. La fastback se manie comme une voiture de sport.

Et quand vous ralentissez, jetez un coup d'oeil sur l'aménagement intérieur de la nouvelle fastback.

Venez l'essayer aujourd'hui même. Vous en serez émerveillé.



Visitez votre concessionnaire VOLKSWAGEN

NOTRE REPUTATION DE VENTE ET SERVICE
GARANTI VOTRE SATISFACTION COMPLETE

Alexander

MOTORS LTD

Chemin Gascon

Terrebonne

Tél. 666-3782

Régionale Duvernay

Autobus Concorde ne peut
se conformer aux
exigences de la CSRD

Les Autobus Concorde, syndicat de propriétaires d'autobus scolaires, qui avait obtenu de la régionale Duvernay le contrat pour le transport des écoliers le mois dernier, a fait savoir aux commissaires qu'il ne peut se conformer aux exigences de la demande de soumissions. Il a été convenu à l'assemblée de mardi que le contrat pour le circuit No 1 serait confié à M. Georges Urbain au prix de \$163,400 et le circuit No 55 au prix de \$8,100. M. Urbain avait présenté la soumission la plus basse après Autobus Concorde.

Le ministère de l'Éducation avait recommandé aux commissaires de demander de nouvelles soumissions ou de donner le contrat au 2e plus bas soumissionnaire.

Coût des constructions
à la régionale Duvernay:
\$5,500,000

Un rapport du coût global des constructions de la régionale Duvernay sur le campus de la régionale a été présenté aux commissaires ces jours derniers. Le total des dépenses sera de l'ordre de \$5,500,000, soit \$3,675,000 pour l'école régionale de 48 classes, \$600,000 pour l'école de 24 classes pour l'initiation au travail et \$1,225,000 pour l'ajout de 34 classes.

Nous n'avons pas le montant des subventions qui seront versées par le ministère de l'Éducation. Pour l'école d'initiation au travail, le ministère verserait la presque totalité du montant.

Pour les seuls terrains de campus il a fallu déboursier \$115,084. L'ameublement est estimé à près de \$800,000 pour les trois écoles.

A la "Crémaillère"

Le réputé chanteur PIERRE CALVE sera la vedette à "La Crémaillère" de l'île du Moulin, samedi le 23 octobre. Spectacles à 9 h.30 et 11 h. Pour toute information : 666-9032 et 666-6363.



**ROYAL
TAXI**

Toujours à votre service
666-3821
VOYAGES PARTOUT
A MONTREAL

OU L'EXPERIENCE EST
VOTRE GARANTIE

**BELISLE
AUTO
ELECTRIC**

Produits

'Prestolite'
Tél. 666-4082

10 Lepage



Terrebonne

ABONNEMENT

1965 - 1967

OCTOBRE 1965 A AOUT 1967

SEULEMENT \$1.80

S.V.P. ajoutez 10¢ si payé par chèque

Je désire m'abonner à la REVUE. J'inclus le paiement de \$1.80 pour l'abonnement de octobre 1965 à août 1967.

Nom

Adresse

Casier postal

ADRESSEZ : La Revue de Terrebonne, C.P. 900, Terrebonne

Les Entreprises SOMECA Ltée

CASE POSTALE 837

TERREBONNE

- Achat de terres et terrains : comptant ou à termes
- Vente de terres et terrains : conditions faciles

Bureau du lundi au vendredi de 7h. à 9h. p.m.

62 RUE ST-ANDRE

666-8017

TERREBONNE



CINE
CAMERA
PROJECTEUR
ACCESSOIRES

TERREBONNE CAMERA

ENR.

STUDIO DE TERREBONNE
PORTRAITURE

A. MOISE, S.M.P.

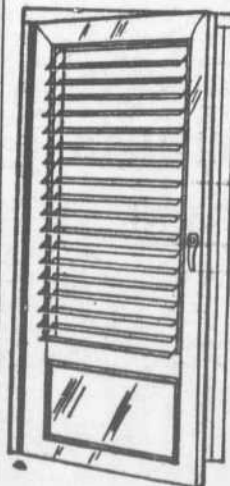
photographe diplômé

Service de photo de 24 heures

Service commercial

87 rue St-Joseph

Terrebonne



Consultez d'abord
un spécialiste !

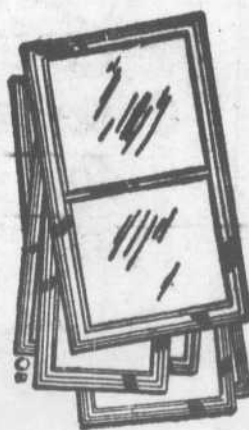
PORTES et

FENETRES

d'aluminium

AUVENTS

en fibre de verre



POUR RESIDENCES, COMMERCES, INSTITUTIONS
CHASSIS PANORAMIQUES
BOITE DE BOIS OU ALUMINIUM

- Porte-Accordéon MODERNFOLD
- Stores vénitiens horizontal ou vertical
- Stores de toile : tous genres, toutes dimensions
- Vitrines "Thermos" de toutes dimensions
- Portes vitrées coulissantes, extérieures et intérieures, pour résidences et patios
- Portes coulissantes pour baignoire

QUALITE ALUMINIUM

RAOUL FLEURY, prop.

INSTALLATION

TERREBONNE

122 CHARTRAND

TEL. 666-8798